



20
20

rapport
annuel



bdc 

**La seule banque qui
se consacre uniquement
aux entrepreneurs.**

Table des matières

Message du président du conseil d'administration	2
Message du président et chef de la direction	4
Rapport de gestion	7
États financiers consolidés	51
Gouvernance d'entreprise	129
Autres renseignements	138

Message du président du conseil d'administration



« Au cours de l'exercice, BDC a bien progressé dans la réalisation de nombreuses initiatives stratégiques mises en œuvre pour aider les entrepreneurs canadiens à rendre leurs entreprises plus concurrentielles, résilientes et innovantes. »

L'un des rôles les plus importants de BDC est celui de soutenir les entrepreneurs dans les périodes difficiles, et en pleine pandémie de la COVID-19, cette mission a été plus cruciale que jamais. BDC a su intervenir et offrir aux entrepreneurs une aide considérable dans une période de grande nécessité.

BDC a rempli sa mission, soit d'aider les petites et moyennes entreprises canadiennes, en privilégiant la collaboration et la complémentarité. C'est ainsi qu'au cours des premières semaines de la crise de la COVID-19, BDC a pris part à l'intervention pangouvernementale face à la pandémie, travaillant notamment en étroite collaboration avec Exportation et développement Canada (EDC), et faisant équipe avec des institutions financières du secteur privé, pour la conception et la mise en place entre autres du Programme de crédit aux entreprises (PCE) afin d'aider rapidement et adéquatement autant de propriétaires d'entreprises que possible.

Aider les entrepreneurs, la priorité

Au cours de l'exercice, BDC a bien progressé dans la réalisation de nombreuses initiatives stratégiques mises en œuvre pour appuyer les entrepreneurs canadiens à rendre leurs entreprises plus concurrentielles, résilientes et innovantes.

Parmi les projets particulièrement importants sur lesquels travaille BDC, mentionnons sa **transformation numérique** qui est en cours. Le rythme de l'évolution technologique s'accélère, et les entrepreneurs s'attendent plus que jamais à obtenir un service de haut niveau de la part de BDC, tout comme de leurs autres fournisseurs. Le conseil est bien conscient que BDC doit déployer des technologies afin d'offrir des produits accessibles en ligne et au moyen d'appareils mobiles, mais aussi afin d'anticiper les besoins des entrepreneurs pour mieux les servir, maintenant et dans l'avenir. BDC réalise de bons progrès en ce sens.

Le conseil continue de tout faire pour s'assurer que BDC demeure vigilante dans la gestion des différents risques auxquels fait face l'organisation. Par exemple, nous savons que les **changements climatiques** ne se répercutent pas uniquement sur la nature, mais qu'ils entraînent aussi des risques réels pour BDC et ses clients. Au cours de l'exercice, nous avons approfondi notre compréhension de la façon dont les changements climatiques sont susceptibles de se répercuter sur les PME. La contribution la plus importante que peut apporter BDC pour créer une nation résiliente aux changements climatiques consiste à soutenir les entrepreneurs qui innovent pour passer à une économie à faibles émissions de carbone. Les entreprises qui découvrent et commercialisent des moyens pour lutter contre les changements climatiques et la pollution,

auxquelles BDC offre du financement par l'entremise de sa division Technologies propres et d'autres initiatives, sont le point de départ de cette transition.

Nous poursuivrons nos consultations auprès de la direction sur le risque lié aux changements climatiques et continuerons de superviser la réalisation de la stratégie de BDC face à l'enjeu crucial des changements climatiques.

Nous avons également supervisé des démarches visant à maintenir la stabilité financière de la Banque, notamment en étudiant et en approuvant **un nouveau cadre de gestion du capital** conçu pour que, même en situation de tensions financières, BDC dispose d'un niveau de capital suffisant pour réaliser les objectifs de son mandat. Ce cadre a bien servi BDC pendant la crise de la COVID-19.

La perte présentée par BDC à l'exercice 2020 correspond aux attentes que nous avons établies en nous appuyant sur notre cadre de gestion du risque et les scénarios prévus aux fins des tests de tension. Elle correspond également aux contrecoups que l'on peut s'attendre à constater pour une banque de développement à la suite d'un ralentissement économique important.

Nouveaux membres du conseil

Au cours de l'exercice 2020, nous avons accueilli au sein du conseil trois nouveaux membres qui ont enrichi nos discussions par la diversité de leurs points de vue.

- > Cathy Bennett est l'actionnaire majoritaire en coentreprise de Rosewood Spa à St. John's et la fondatrice de The Business Suit(es).
- > Abdullah Snobar agit à titre de directeur général de DMZ à l'Université Ryerson, un accélérateur d'entreprises technologiques.
- > Suzanne Trottier occupe le poste de directrice, Développement de la capacité et intervention au Conseil de gestion financière des Premières Nations.

Claude Mc Master et Nancy Laird ont quitté le conseil après y avoir siégé chacun quatre ans. Je les remercie pour leurs loyaux services.

Avec ses nouveaux membres, le conseil d'administration continue de superviser la réalisation des priorités de BDC et de son unique mission : aider les entrepreneurs canadiens à réussir.

De la crise à la relance

Je tiens à remercier Michael Denham ainsi que l'équipe de direction de l'entreprise et les employés de BDC, qui font constamment preuve de dévouement, de résilience et de prévenance à l'égard des entrepreneurs.

Pour la suite des choses, les entrepreneurs devront s'adapter aux défis que leur réserve l'après-crise, et BDC est mieux placée que quiconque pour les aider. Par ailleurs, à BDC, nous avons déjà beaucoup appris et continuerons de tirer des apprentissages inestimables de cette expérience sans précédent. La crise a notamment créé des occasions de poursuivre la transformation numérique avec une ardeur et une détermination renouvelées afin que la Banque puisse assurer aux entrepreneurs un accès plus facile et plus rapide au financement et aux ressources dont ils ont besoin, maintenant et dans l'avenir.

BDC est une organisation ingénieuse et solide. Elle jouera un rôle clé pour accompagner les entrepreneurs canadiens alors qu'ils se reconstruiront au profit de nos collectivités et du pays tout entier.



Mike Pedersen
Président du conseil d'administration

Message du président et chef de la direction



« Je tiens à remercier sincèrement nos employés pour les efforts extraordinaires qu'ils ont déployés et pour leur mobilisation rapide. »

C'est à une vitesse vertigineuse que la situation a changé au cours des dernières semaines de mars 2020, tout juste avant la fin de notre exercice. Avant la crise de la COVID-19, les entrepreneurs exerçaient leurs activités dans un contexte économique sain et avaient accès à un marché du financement avec de bonnes liquidités. Puis vint le confinement et, brusquement, des centaines de milliers d'entreprises canadiennes ont été aux prises avec des bouleversements et des difficultés sans précédent.

Notre rôle, en tant que Banque de développement du Canada, consiste à être là pour **soutenir les entrepreneurs, dans les bons comme dans les moins bons moments**. C'est donc vers BDC que les entrepreneurs se sont d'abord tournés pour obtenir de l'aide. En mars 2020, nous avons reçu **en moins de trois semaines un plus grand nombre de demandes de prêts sur notre plateforme en ligne qu'en une année entière**.

Nous avons dû nous ajuster et **simplifier** nos processus pour répondre au plus grand nombre d'entrepreneurs aussi rapidement que possible, y compris nos clients. En coopération avec Exportation et développement Canada (EDC) et les institutions financières du secteur privé, nous avons préparé le déploiement du **Programme de crédit aux entreprises (PCE)** pour fournir jusqu'à 40 milliards de dollars en financement supplémentaire aux PME en soutien à leurs besoins de flux de trésorerie.

Les graves problèmes de flux de trésorerie et le besoin urgent de crédit qu'ont soudainement éprouvés les entrepreneurs à la fin de mars ont créé une forte demande pour le financement de BDC, notamment sur sa plateforme en ligne. Pour nous permettre de répondre aussi rapidement que possible à ce volume sans pareil, plus de 10 % de nos employés ont été réaffectés à des secteurs de BDC où la demande était élevée.

Je tiens à **remercier sincèrement nos employés pour les efforts extraordinaires qu'ils ont déployés et pour leur mobilisation rapide** en cette période difficile, alors qu'ils travaillaient tous de la maison. Nos employés ont mis l'épaule à la roue et continuent de travailler avec ardeur pour aider les entrepreneurs.

Capacités numériques essentielles

Les investissements importants que nous avons faits au cours des dernières années dans nos **capacités numériques** ont été un facteur clé de notre réponse à la crise. Ils ont rendu la fermeture de nos bureaux possible et ont permis à la totalité de nos **employés de travailler à distance**.

Même avant la crise, notre transformation numérique s'est avérée précieuse pour les entrepreneurs. Le **financement en ligne** et le **recours aux applications mobiles** ont enregistré une **forte croissance** tout

au long de l'exercice. Grâce à l'automatisation des processus ainsi qu'à l'utilisation de l'analyse de données et de l'intelligence artificielle, nous donnons aux entrepreneurs un accès plus facile et plus rapide à nos produits et services.

- > Les acceptations de prêts de **financement en ligne** et par l'entremise du centre d'affaires virtuel ont atteint 477 millions de dollars, une augmentation de près de 12 % par rapport à l'exercice précédent.
- > Nous avons autorisé des prêts de 328 millions de dollars au moyen de notre application mobile phare **Prêt Express BDC**, qui nous permet d'autoriser des prêts jusqu'à concurrence de 750 000 \$ en quelques minutes.
- > Avec près de 9 millions de visites sur notre site Web BDC.ca, c'est un nombre record de personnes qui se sont tournées vers BDC au cours de l'exercice pour obtenir des outils, des conseils ou du financement.

Soutenir les investissements dans l'innovation

Le Canada a besoin de plus d'entreprises ayant l'envergure et la capacité de mettre la technologie à profit pour être plus concurrentielles à l'échelle nationale et internationale. C'est pourquoi BDC cherche à devenir un partenaire stratégique pour les entreprises à croissance élevée les plus innovantes du pays.

- > Notre équipe Capital de risque a connu un exercice record en 2020 sur le plan des produits de la cession de placements, lesquels se sont élevés à 431 millions de dollars, contre 125 millions de dollars à l'exercice 2019. Ce résultat reflète parfaitement notre stratégie, qui consiste à soutenir les sociétés canadiennes les plus performantes afin qu'elles disposent de la technologie et du savoir-faire requis pour assurer un leadership à l'échelle mondiale.
- > Au nombre des initiatives clés mises en œuvre par BDC Capital, notre division d'investissement, mentionnons le lancement du **Fonds Innovation industrielle** de 250 millions de dollars. Ce fonds investit dans des entreprises et des entrepreneurs qui accélèrent la transformation des secteurs d'activité de base du Canada, piliers de notre économie, tels que les technologies de l'agriculture et de l'alimentation, les technologies d'extraction des ressources et la fabrication de pointe.
- > Notre **équipe Capital de croissance et transfert d'entreprise** est en bonne voie d'atteindre l'objectif fixé en 2017 d'investir 1,8 milliard de dollars sur cinq ans pour accroître le **soutien aux entreprises à forte croissance qui disposent de peu d'actifs**. Ce financement comprend un montant

de 250 millions de dollars pour l'investissement de croissance et un montant de 900 millions de dollars pour les transferts d'entreprises alors que davantage d'entrepreneurs de la génération des baby-boomers se retirent de leurs entreprises.

- > À l'appui de la croissance des entreprises technologiques, BDC a mis sur pied une **équipe pancanadienne spécialisée en technologie**. Cette équipe travaille en étroite collaboration avec BDC Capital, Services-conseils et Exportation et développement Canada (EDC) pour offrir un éventail complet de mesures de soutien aux entreprises technologiques en leur donnant accès aux meilleures solutions et conseils de financement.
- > Au cours de l'exercice 2020, nos engagements envers les entreprises innovantes de technologies propres par l'intermédiaire de notre **division Technologies propres** ont totalisé 244 millions de dollars. Nous sommes en bonne voie de respecter notre engagement d'investir 600 millions de dollars pour contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale. Nous collaborons également à développer un secteur durable et commercialement viable à long terme qui sera en mesure d'attirer d'importants investissements de capitaux du secteur privé.
- > À travers toutes ses lignes d'affaires, BDC soutient plus de 3 500 entreprises technologiques grâce à des prêts et à des investissements de quelque 3 milliards de dollars, ce qui inclut les 900 entreprises innovantes financées par du capital de risque.

Accent mis sur le soutien non financier

Nous savons pertinemment que l'argent ne suffit pas pour bâtir une entreprise florissante. C'est pourquoi nous offrons aux entrepreneurs des conseils, de la formation et du contenu gratuit de grande qualité pour les aider à relever les défis d'affaires.

- > Les propriétaires d'entreprises canadiennes continuent de valoriser nos conseils. Je suis heureux d'annoncer que le nombre net de contrats que **BDC Services-conseils** a signés a augmenté de 14 % par rapport à l'exercice précédent.
- > Nous avons continué d'offrir le **Programme direction croissance**, qui aide un groupe d'entreprises à croissance élevée à réaliser une croissance durable en leur offrant des conseils stratégiques, du coaching sur mesure et des compétences en matière de leadership. À la fin de l'exercice, 140 entreprises, dont les revenus combinés avoisinaient les 5 milliards de dollars, étaient inscrites au programme.

Un autre exercice de soutien solide aux entreprises canadiennes

Au cours du dernier exercice, nous avons offert financement, investissements et conseils à plus de 62 000 propriétaires d'entreprises. Nos clients ont accepté des prêts totalisant 7,4 milliards de dollars, soit 2,5 % de plus qu'à l'exercice précédent. Au total, notre engagement en capital envers les PME s'est établi à 36,5 milliards de dollars.

Tout au long de l'exercice, nous nous sommes attardés à combler les lacunes du marché du financement et à veiller à ce que tous les entrepreneurs disposent des mêmes possibilités de démarrer et de faire croître leurs entreprises.

- > Nous avons autorisé près de 1,1 milliard de dollars de **financement pour des entreprises détenues majoritairement par des femmes** et devrions atteindre plus tôt que prévu l'objectif ambitieux que nous nous étions fixé en 2018. À l'heure actuelle, nous avons doublé le nombre de femmes entrepreneurs auxquelles nous offrons du financement depuis 2018, pour le porter à près de 7 000.
- > Notre **Fonds pour les femmes en technologie** de 200 millions de dollars, l'un des plus importants du genre au monde, a également réalisé des progrès importants. Au cours de l'exercice, le fonds a investi 25 millions de dollars dans 15 entreprises grâce à de nouveaux investissements et à des investissements subséquents et 8,5 millions de dollars de plus dans trois sociétés de gestion de fonds comptant au moins une partenaire féminine et mettant l'accent sur le soutien aux entreprises dirigées par des femmes.
- > Les **Services bancaires aux autochtones** offrent à l'heure actuelle des services à plus de 1 100 entrepreneurs autochtones partout au Canada. Nous travaillons avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement pour concevoir et structurer le **Fonds de croissance autochtone** dans le but d'accroître l'accès au capital aux propriétaires d'entreprises autochtones.
- > Dans le cadre du renouvellement de notre **entente de cofinancement avec Futurpreneur**—organisme national sans but lucratif qui offre du mentorat, du financement et des outils de soutien aux jeunes entrepreneurs—nous avons substantiellement accru la limite du financement de Futurpreneur pour la faire passer de 45 000 \$ à 60 000 \$.

On se souviendra de la pandémie de COVID-19 comme étant la cause d'importantes perturbations ayant ébranlé divers pans de notre société. Étant donné que le PIB du Canada se contractera, BDC a établi d'importantes provisions pour prêts, tant productifs que non productifs, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces provisions, combinées à l'accroissement de la moins-value nette des placements dans CCTE et Capital de risque, ont nui à notre performance financière.

Par conséquent, nous avons subi **une perte nette consolidée de 218 millions de dollars à l'exercice 2020**. Déduction faite de l'incidence de la COVID-19 au mois de mars, le résultat net aurait été supérieur à celui que nous avions prévu dans notre Plan d'entreprise.

Tournés vers l'avenir, et confiants

Grâce à ses employés, BDC demeure un milieu de travail remarquable. D'ailleurs, la Banque figure de nouveau parmi les **100 meilleurs employeurs du Canada** ainsi que parmi les **meilleurs employeurs canadiens pour la diversité**. Au cours des prochains mois, nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver la santé de nos employés et nous assurer qu'ils disposent des outils pour aider nos clients à bien se positionner en vue de la reprise.

Il ne fait aucun doute que les activités des entrepreneurs se contractent dans des proportions jamais vues. La pandémie de COVID-19 a provoqué une détresse importante et a assombri les perspectives économiques. Nous sommes conscients qu'il n'a jamais été aussi difficile d'exploiter une entreprise, mais nous savons aussi que **la reprise s'en vient**.

À l'occasion de son 75^e anniversaire l'an dernier, BDC a rendu hommage à la résilience, au travail acharné et à l'ambition des entrepreneurs canadiens.

Aujourd'hui, nous sommes convaincus que ces qualités les aideront à sortir encore plus forts de cette crise.

BDC sera là pour les entrepreneurs, prête à leur offrir le financement et les conseils dont ils ont besoin pour rebâtir leurs entreprises et les faire croître.



Michael Denham
Président et chef de la direction

Rapport de gestion

1. Environnement économique	8
2. Résultats attendus et indicateurs de rendement	10
3. Analyse des résultats financiers	16
4. Gestion du risque	38
5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles	49

1 Environnement économique

La COVID-19 assombrit la fin d'une année déjà difficile

À la fin de janvier, plusieurs villes de la province du Hubei, en Chine, ont été mises en quarantaine en raison d'une éclosion de cas de COVID-19. C'est ce qui a marqué le début d'une vaste vague de mises en confinement imposées par des autorités de santé publique partout dans le monde afin d'endiguer la propagation de la nouvelle maladie. Alors que les gens restaient à la maison, différents pays ont vu leur activité économique chuter à tour de rôle.

En Chine, le PIB a reculé de 34 % au dernier trimestre de l'exercice 2020.⁽¹⁾ Lorsque le virus s'est propagé en Europe, il a eu une incidence semblable sur l'économie. Le PIB s'est contracté de 14 % dans la zone euro entre janvier et mars, notamment de 18 % en Italie et de 19 % en Espagne, les deux pays d'Europe les plus durement frappés.

Au Canada, l'incidence de la COVID-19 s'est d'abord manifestée par des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises, des restrictions de voyage et une baisse du tourisme en provenance de l'Asie. Alors que des cas de transmission communautaire du virus se sont manifestés au Canada, les autorités de santé publique ont annoncé de vastes mises en confinement. L'activité économique s'est interrompue alors que les Canadiens restaient à la maison et que les entreprises fermaient ou passaient au télétravail. Au cours du dernier trimestre de l'exercice, le PIB du Canada a accusé une baisse de près de 10 %.

L'économie mondiale avait déjà ralenti en 2019

Avant l'émergence du coronavirus, la croissance de l'économie mondiale avait déjà ralenti pour s'établir à 2,9 % en 2019, soit le rythme le plus lent depuis la récession de 2009. Le ralentissement a touché aussi bien les pays développés que les pays en développement, l'économie des pays développés ayant affiché une croissance moyenne de 1,7 %, en baisse comparativement à 2,2 % en 2018, tandis que la croissance dans les marchés émergents est passée de 4,5 % à 3,7 %.

Les tensions commerciales ont joué un rôle important dans le ralentissement, le volume des échanges mondiaux ayant diminué de 0,4 %, soit un premier recul en dix ans. Dans un monde idéal, un accord commercial de phase 1 entre les États Unis et la Chine aurait préparé le terrain pour une situation plus prometteuse en 2020. Or, la pandémie de COVID-19 et les mises en confinement un peu partout dans le monde ont rendu inévitable la survenance d'un recul marqué du commerce mondial.

La COVID-19 met fin à une décennie de croissance aux États-Unis

L'économie américaine a progressé de 2,3 % en 2019. La croissance a été généralisée et s'est reflétée dans la création nette de 2,1 millions de nouveaux emplois, le taux de chômage s'établissant à 3,5 %, le niveau le plus bas depuis plusieurs générations. Les dépenses de consommation personnelles ont augmenté de 2,6 % et, parallèlement, la construction résidentielle a atteint son plus haut niveau en 13 ans.

(1) Les taux de croissance du PIB présentés dans la présente rubrique correspondent aux taux de croissance d'un trimestre à l'autre, lesquels ont été annualisés.

La crise de la COVID-19 a radicalement inversé ces gains. L'économie américaine s'est repliée d'environ 5 % au dernier trimestre de l'exercice et le chômage s'est établi à un taux sans précédent de 14,7 % en avril, le plus haut niveau depuis la Deuxième Guerre mondiale. Selon des enquêtes menées en mars et en avril, la confiance des entreprises et les dépenses de consommation discrétionnaires ont reculé considérablement. À l'heure où beaucoup de gens prévoient une récession longue et difficile, le gouvernement des États-Unis a mis en place un vaste programme d'aide économique et la Réserve fédérale a abaissé le taux des fonds fédéraux, le portant à près de zéro, afin de stimuler la reprise de l'activité économique lorsque les mesures de confinement auront été assouplies.

Une double contraction au Canada

Au Canada, le PIB a augmenté de 1,6 % en 2019, soit un niveau légèrement en deçà de son potentiel. Un examen plus approfondi permet de constater que le Canada a connu une année quelque peu mitigée. De bonnes nouvelles se sont manifestées sur le plan de l'emploi, notamment à travers la création nette de 300 000 nouveaux emplois. Le marché de l'habitation a également progressé. Le nombre de mises en chantier est demeuré supérieur à 200 000 pour une troisième année d'affilée, et les ventes de résidences ont augmenté de 6,5 %. Les investissements des entreprises ont également augmenté au cours de la deuxième moitié de l'année, et à la fin de 2019, ils affichaient une hausse de 2,2 % par rapport à leur niveau de la fin de 2018. Toutefois, la hausse de l'endettement des ménages et la faiblesse des prix du pétrole et du gaz constituaient des sources de préoccupation à l'amorce de l'année 2020.

La performance du Canada en 2019 a eu peu d'effet en 2020 alors que le pays a subi une double contraction économique du fait de la pandémie de COVID-19 et d'une chute jamais vue des prix du pétrole. Le PIB du Canada s'est replié de 9 % en mars seulement et d'environ 10 % au dernier trimestre de l'exercice. Le taux de chômage a atteint 8 % en mars et 13 % en avril. En outre, la guerre des prix du pétrole entre l'Arabie saoudite et la Russie qui s'est déclarée au début de mars 2020 est venue s'ajouter à l'incidence de la pandémie. À la fin du mois, la valeur du baril de Western Canadian Select correspondait à environ 15 % de sa valeur de janvier.

L'activité économique devrait revenir aux niveaux auxquels elle s'établissait avant la COVID entre le deuxième trimestre de 2021 et le troisième trimestre de 2023. La reprise sera toutefois inégale et devrait se produire relativement rapidement dans certains secteurs, notamment ceux de la transformation des aliments, des technologies de l'information et des communications ainsi que de la construction. Les secteurs qui dépendent des dépenses de consommation discrétionnaires comme le tourisme, l'aéronautique et l'industrie automobile sont plus susceptibles de peiner à reprendre leur envol. Cela dit, l'exercice 2021 risque fort de s'avérer difficile pour la plupart des entrepreneurs canadiens.

② Résultats attendus et indicateurs de rendement

Les mesures de rendement de BDC appuient son aspiration d'aider les entrepreneurs canadiens à être les plus concurrentiels au monde. Elles cadrent avec les priorités de l'actionnaire ainsi qu'avec les objectifs stratégiques de BDC en matière d'impact sur les clients :

→ Accroître l'accès des entrepreneurs aux capitaux et aux conseils → Accélérer la croissance, l'innovation et la productivité des entrepreneurs ciblés → Renforcer l'écosystème entrepreneurial au Canada

Résultats à court terme – 1 an

Objectif	Indicateur de rendement	Cible E2020	Résultats E2020	Taux de rendement	Commentaire
→ Fournir du financement aux petites entreprises	N ^{bre} d'acceptations ⁽¹⁾	14 000	15 201	109 %	BDC s'efforce d'aider les PME à combler leurs besoins en matière de financement. BDC a dépassé la cible au chapitre du nombre d'acceptations en raison de la demande élevée de plus petits prêts tout au long de l'exercice, tout particulièrement au cours du dernier mois lorsque la Banque a lancé des initiatives visant à aider les entrepreneurs à faire face à la pandémie de COVID-19.
→ Fournir du financement aux entreprises qui ont peu d'actifs à offrir en garantie	Valeur, en millions de dollars, des acceptations de prêts non garantis de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de BDC Financement	1 400	1 662	119 %	BDC soutient les entreprises qui ont besoin de financement, même celles qui ont peu ou pas de garanties à offrir. BDC a dépassé la cible en raison de la demande élevée de financement des technologies, des prêts non garantis de Financement (y compris une hausse de la demande de prêts en ligne liée à la COVID au cours des quelques dernières semaines de l'exercice) et de l'augmentation de la taille moyenne des transactions de Capital de croissance et transfert d'entreprise.
→ Soutenir les entrepreneurs autochtones	N ^{bre} de clients identifiés comme Autochtones	750	794	106 %	BDC soutient un nombre croissant d'entrepreneurs autochtones par l'intermédiaire de son équipe spécialisée des Services bancaires aux Autochtones. Offrant une gamme complète de produits et services, y compris le Prêt aux entrepreneurs autochtones, BDC a élargi sa portée sur ce marché. Au cours de l'exercice 2020, BDC a commencé à développer le Fonds de croissance autochtone, en collaboration avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, afin d'accroître l'accès des entrepreneurs autochtones aux capitaux.
→ Faire qu'il soit facile pour les clients de faire affaire avec BDC	Pourcentage de clients très satisfaits ⁽²⁾	66	67	102 %	Au cours de l'exercice, BDC a continué à renforcer sa compréhension des entrepreneurs et de leurs besoins et a intensifié ses efforts en vue d'offrir des services plus personnalisés. Le taux de satisfaction positif que nous avons obtenu fait foi de notre engagement continu visant à offrir d'excellentes expériences client conformes à la promesse de notre marque.
→ Travailler en partenariat pour accroître le rayon d'action et fournir du soutien aux entrepreneurs	N ^{bre} de transactions réalisées dans le cadre de partenariats ⁽³⁾	1 700	1 672	98 %	BDC travaille avec des partenaires pour maximiser la réussite des entrepreneurs. Le résultat est légèrement inférieur à la cible, ce qui reflète une diminution modeste du nombre de recommandations de la part des Sociétés d'aide au développement des collectivités. Cela s'explique par le nombre accru d'entrepreneurs qui demandent des prêts directement par l'entremise du site Web de BDC. Le nombre de transactions réalisées dans le cadre de partenariats avec Futurpreneur a également diminué. Toutefois, dans les deux cas, et dans l'ensemble, la valeur en dollars a augmenté par rapport à celle de l'exercice précédent.
	N ^{bre} de clients indirects ⁽⁴⁾	11 000	11 816	107 %	BDC rejoint davantage d'entrepreneurs en collaborant avec des prêteurs non traditionnels et des fonds de capital de risque. BDC a dépassé la cible au chapitre du nombre de clients indirects, essentiellement en raison des décaissements plus importants au titre du financement indirect, en particulier pour les plus petits clients émetteurs.
→ Fournir des services-conseils pour accélérer la croissance, l'innovation et la productivité	N ^{bre} de mandats de BDC Services-conseils ⁽⁵⁾	1 775	1 616	91 %	BDC Services-conseils offre aux entrepreneurs les conseils, les connaissances et les occasions de développement des compétences dont ils ont grandement besoin, par l'entremise d'un réseau de consultants externes. Le nombre de mandats est légèrement inférieur à l'objectif, essentiellement étant donné que l'équipe a mis l'accent sur l'offre de solutions plus importantes pour accroître l'étendue et l'impact des services offerts.

Résultats à court terme – 1 an (suite)

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

- (1) Prêts de BDC Financement et de Capital de croissance et transfert d'entreprise dont l'engagement est inférieur à 750 000 \$.
- (2) Les clients « très satisfaits » ont donné une note de 9 ou 10 sur 10 quant à leur satisfaction globale à l'égard des services de BDC. Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).
- (3) Y compris les transactions de Financement de plus de 100 000 \$ et les transactions de Services-conseils effectuées en collaboration avec les banques à charte et autres prêteurs, les organismes gouvernementaux et autres sociétés d'État, les Sociétés d'aide au développement des collectivités et autres organismes de développement économique, ainsi que dans le cadre d'ententes particulières (y compris avec Futurpreneur et Women's Enterprise Organizations of Canada, bien qu'elles soient inférieures à 100 000 \$).
- (4) À l'exclusion des clients servis par ATB Financial. Il est difficile de prévoir le nombre de clients indirects puisque tout nouveau partenariat avec une société de financement indépendante entraîne une augmentation importante des clients de cette catégorie, tandis que la fin d'un partenariat se traduit par une forte baisse de cette clientèle.
- (5) Inclut les mandats pour les entreprises à impact élevé et les mandats d'expansion internationale et de consultation.

- Accroître l'accès des entrepreneurs aux capitaux et aux conseils
- Accélérer la croissance, l'innovation et la productivité des entrepreneurs ciblés
- Renforcer l'écosystème entrepreneurial au Canada

Résultats à moyen terme – 3 ans

Objectif	Indicateur de rendement	Cible (C) (échéance)	Résultats E2020	Commentaire
→ Soutenir les entreprises technologiques dirigées par des femmes	Valeur des autorisations pour les femmes du secteur technologique (CR), en millions de dollars, cumul jusqu'à l'exercice 2020	C2020 50	58,4	BDC s'est engagée à soutenir les femmes du secteur technologique grâce à un financement cumulatif de 50 millions de dollars sur une période de trois ans (jusqu'à l'exercice 2020). La taille du Fonds pour les femmes en technologie a augmenté pour passer à 200 millions de dollars à la suite du budget fédéral de 2018. Le fonds a poursuivi son élan à l'exercice 2020, dépassant la cible à moyen terme (trois ans).
→ Soutenir les femmes entrepreneurs	Valeur des autorisations, BDC Financement et Capital de croissance et transfert d'entreprise, aux entreprises majoritairement détenues par des femmes, en millions de dollars, de l'exercice 2019 à l'exercice 2021 (cumulatif)	C2021 1 400	1 076	BDC s'est engagée à consentir aux entreprises majoritairement détenues par des femmes un financement total cumulatif de 1,4 milliard de dollars sur une période de trois ans, jusqu'à l'exercice 2021. Les progrès que nous continuons d'accomplir ne seraient pas possibles sans la contribution d'un réseau de plus de 130 champions expérimentés et dévoués qui soutiennent les femmes entrepreneurs dans leur quête visant à démarrer des entreprises prospères et à en assurer la croissance. Nous sommes en voie d'atteindre cet objectif.
→ Soutenir les entreprises canadiennes les plus prometteuses et leur permettre de contribuer pleinement à l'économie	Total des revenus, en millions de dollars, des entreprises à impact élevé qui participent au Programme direction croissance ⁽⁶⁾	C2020 8 800	6 030	Comme nous l'avions prévu au dernier exercice, nous n'avons pas atteint la cible sur trois ans en raison d'un changement de stratégie après la première année. La portée et l'envergure du Programme direction croissance avaient alors évolué. Par conséquent, le nombre de clients profitant du programme a été moins élevé que prévu initialement afin de permettre des interventions ayant un plus grand impact auprès de chaque client. Depuis son lancement, le Programme direction croissance a touché plus de 200 clients dont les revenus annuels s'élèvent en moyenne à 30 millions de dollars.
→ Aider les entrepreneurs à profiter d'occasions sur les marchés mondiaux	Nbre de clients qui exportent ⁽⁷⁾	C2020 6 350	7 216	BDC continue d'offrir du financement et des conseils afin d'aider les clients à élargir leur présence à l'étranger. La collaboration avec des partenaires, en particulier Exportation et développement Canada, permet à BDC d'avoir un impact plus important sur les entrepreneurs qui veulent être présents à l'échelle mondiale.

Résultats à moyen terme – 3 ans (suite)

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

- (6) La portée et l'envergure du Programme direction croissance ont évolué depuis sa création pour cibler un moins grand nombre de clients que prévu initialement et permettre des interventions ayant un plus grand impact auprès de chaque client.
- (7) La cible pour cette mesure a été approuvée à l'exercice 2017 pour une période de trois ans se terminant à l'exercice 2020. Par conséquent, malgré l'augmentation estimée du nombre de clients qui exportent à l'exercice 2019, la cible pour l'exercice 2020 demeure inchangée. Elle sera révisée après la fin de la période de trois ans.

→ Accroître l'accès des entrepreneurs aux capitaux et aux conseils	→ Accélérer la croissance, l'innovation et la productivité des entrepreneurs ciblés	→ Renforcer l'écosystème entrepreneurial au Canada
--	---	--

Résultats à long terme – 5 ans

Objectif	Indicateur de rendement	Cible E2020	Résultats E2020	Commentaire
→ Assumer pleinement son rôle complémentaire en répondant aux besoins des entrepreneurs moins bien servis	Pourcentage du portefeuille de BDC Financement ayant un profil de risque de qualité inférieure ⁽⁸⁾	Maintenir un niveau d'au moins 93	90,5	Les activités de BDC sont complémentaires à celles des autres institutions financières. Étant donné que BDC a exercé ses activités dans un environnement économique favorable pendant la majeure partie de l'exercice 2020, le profil de risque des clients s'est amélioré, passant à des notations de qualité supérieure. La tendance devrait être inversée au cours de l'exercice 2021 et tendre vers la cible à long terme.
→ Fournir du financement et des services-conseils pour favoriser le succès des clients	Pourcentage des clients qui ont indiqué avoir constaté un impact positif sur leur entreprise à la suite des services reçus de BDC ⁽⁹⁾	Maintenir un niveau d'au moins 89	92	BDC continue de faire en sorte que ses clients reçoivent un soutien sur mesure qui répond à leurs besoins. Le résultat solide témoigne de l'impact des employés, des produits et des solutions sur mesure de la Banque sur les entrepreneurs canadiens.
→ Aider le capital de risque à redevenir une catégorie d'actifs rentable pour attirer des investisseurs du secteur privé	Ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi pour les fonds directs de capital de risque de BDC ⁽¹⁰⁾	Ratio d'au moins 1,25	1,61	BDC s'emploie à assurer la rentabilité de ses activités de capital de risque afin de renforcer l'attrait de cette catégorie d'actifs auprès des investisseurs. Capital de risque a dépassé la cible au chapitre du ratio de la valeur nette sur le capital investi.
→ Accroître la compétitivité des entrepreneurs	Résultats de l'étude d'impact de BDC ⁽¹¹⁾	BDC a un impact positif sur la croissance des revenus	9,3	BDC s'efforce d'avoir une incidence positive sur la croissance des ventes des entreprises. Selon l'étude la plus récente de Statistique Canada à ce sujet, les clients de BDC ont affiché une croissance des revenus, une augmentation de la productivité et une croissance de l'emploi supérieures à celles qu'ils auraient atteintes s'ils ne s'étaient pas tournés vers BDC.
→ Accroître le montant de capital disponible pour les entreprises de technologies propres prometteuses au Canada	Valeur des acceptations, division Technologies propres, en millions de dollars, de l'exercice 2018 à l'exercice 2022 (cumulatif)	600	244	BDC s'est engagée à consentir aux entreprises de technologies propres un financement total cumulatif de 600 millions de dollars sur une période de cinq ans (de l'exercice 2018 à l'exercice 2022). Depuis le lancement de l'initiative, nous avons obtenu de bons résultats, alors que la moitié des fonds ont été engagés, qu'un solide réseau de partenaires a été établi et qu'il existe un pipeline prometteur d'entreprises de technologies propres à soutenir.

Résultats à long terme – 5 ans (suite)

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(8) Les profils de risque de qualité inférieure ont une notation d'au plus BB+.

(9) Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

(10) Le ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi est un indicateur standard du secteur du capital de risque qui correspond à la valeur actuelle des investissements par rapport au montant initial investi. Les fonds directs de CR de BDC sont le Fonds TI, le Fonds Soins de santé, le Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques, le Fonds innovation industrielle, Co-investissements et le Fonds pour les femmes en technologie.

(11) Mesurer l'incidence de BDC sur ses clients (2008-2015), mai 2019 https://www.bdc.ca/fr/documents/analyses_recherche_mesurer-incidente-bdc-clients-mai-2019.pdf. La mesure de l'incidence, calculée par Statistique Canada, correspond à l'écart moyen en points de pourcentage, après un an, entre la croissance des revenus des entreprises clientes de BDC ayant reçu à la fois du financement et des services-conseils et celle des entreprises non clientes (groupe de comparaison formé d'entreprises semblables).

3 Analyse des résultats financiers

Secteurs d'activité

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR) et division Technologies propres. Depuis l'exercice 2019, le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) et la nouvelle Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), deux programmes gouvernementaux gérés par BDC, sont présentés dans un même secteur d'activité, soit Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR).

À compter de l'exercice 2020, BDC a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, et a choisi de ne pas retraiter les informations comparatives. Se reporter à la note 4, *Adoption de l'IFRS 16* des états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements sur l'incidence financière de l'application de la nouvelle norme.

Activités

La Banque de développement du Canada (BDC) est la seule banque qui se consacre uniquement aux entrepreneurs canadiens. Notre but est de les aider à réussir en leur offrant financement, capitaux et conseils.

BDC Financement aide les petites et moyennes entreprises (PME) à renforcer leur compétitivité en leur offrant du financement à terme et en collaborant avec d'autres institutions financières afin d'accroître l'accessibilité au crédit sur le marché au moyen d'opérations de cofinancement, de syndication de prêts et de financement indirect. Au cours de l'exercice, les clients de Financement ont accepté un total de 7,4 milliards de dollars de prêts, comparativement à 7,2 milliards de dollars à l'exercice 2019, ce qui représente une augmentation de 2,5 %.

Au cours de l'exercice 2020, BDC a continué de faire progresser le secteur Financement en tirant parti des technologies numériques pour permettre aux entrepreneurs de faire des demandes de prêt plus rapidement et plus facilement. Nous avons effectué d'importants investissements dans notre plateforme et nos applications mobiles de financement. Les propriétaires d'entreprises peuvent faire des demandes de prêt par l'entremise de la plateforme de financement en ligne jusqu'à concurrence de 100 000 \$, tandis que les clients existants peuvent obtenir un prêt préapprouvé jusqu'à concurrence de 750 000 \$ par l'entremise de Prêt Express. Les acceptations des prêts demandés par l'entremise de la plateforme de financement en ligne et du centre d'affaires virtuel ont totalisé 477,4 millions de dollars, une augmentation de 11,6 % par rapport à l'exercice de précédent.

Depuis janvier 2018, BDC s'est engagée à consentir aux entreprises majoritairement détenues par des femmes un financement de 1,4 milliard de dollars sur une période de trois ans. La Banque a autorisé depuis des prêts totalisant 1,1 milliard de dollars, un niveau conforme à son objectif, et au cours des trois derniers exercices, elle a déjà doublé le nombre de femmes entrepreneurs qu'elle finance. Pour aider les femmes à réussir, BDC a inscrit parmi ses priorités de les soutenir à toutes les étapes de leur parcours, qu'il s'agisse d'obtenir des capitaux ou de trouver des réseaux, des mentors et des ressources.

BDC Services-conseils offre aux entrepreneurs des services-conseils à forte valeur ajoutée sous forme de solutions variées à l'intention des petites, moyennes et grandes entreprises, ainsi que du contenu éducatif en ligne gratuit et un programme à l'intention des entreprises à forte croissance. Services-conseils a obtenu de bons résultats à l'exercice 2020 grâce à la signature de contrats nets d'une valeur de 30,7 millions de dollars, soit une hausse de 14,4 % par rapport aux contrats nets de 26,8 millions de dollars conclus au cours de l'exercice précédent.

Capital de croissance et transfert d'entreprise offre des solutions de financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres et par capitaux propres aux PME pour des projets de croissance et de transfert d'entreprise. Les clients de Capital de croissance et transfert d'entreprise ont accepté un total de 463,3 millions de dollars de financement au cours de l'exercice 2020, comparativement à 388,8 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation de 19,2 % par rapport à l'exercice précédent reflète la forte demande de solutions de financement personnalisées à l'intention des entreprises à forte croissance, telles que des solutions de financement unitranche et par quasi-capitaux propres, ainsi que des initiatives spéciales destinées aux entreprises qui disposent de peu d'actifs.

Capital de croissance et transfert d'entreprise a investi plus de 455,9 millions de dollars dans des opérations de changement de propriétaire depuis décembre 2017 et est en voie de respecter sa promesse d'investir 900 millions de dollars dans de telles opérations sur une période de cinq ans.

Capital de risque investit directement dans des entreprises de nombreux secteurs et est l'investisseur le plus important au Canada dans des fonds privés. BDC a continué de renforcer l'écosystème de l'innovation grâce à ses activités dans le domaine du capital de risque. Elle a ainsi aidé les innovateurs canadiens à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations, tout en contribuant au perfectionnement des compétences des gestionnaires de fonds de capital de risque. Au cours de l'exercice 2020, Capital de risque a autorisé 244,2 millions de dollars d'investissements, contre 247,2 millions de dollars à l'exercice précédent.

À l'exercice 2020, le Fonds pour les femmes en technologie de BDC a investi directement 25,2 millions de dollars dans 15 entreprises sous forme de nouveaux investissements et d'investissements subséquents. Le fonds, qui vise également à soutenir le développement de l'écosystème pour les femmes qui jouent un rôle en technologie et en investissement, a investi dans plusieurs initiatives en ce sens, dont 8,5 millions de dollars dans trois nouveaux gestionnaires de fonds ayant une femme comme partenaire et soutenant en priorité des entreprises dirigées par des femmes. Cela porte à 58,4 millions de dollars le total des investissements effectués par le fonds dans 30 entreprises et cinq fonds depuis sa création.

En juin 2019, BDC a lancé le Fonds Innovation industrielle, un fonds de 250 millions de dollars axé sur les innovations technologiques dans le secteur industriel. Notre engagement a atteint 15,6 millions de dollars à l'exercice 2020.

BDC a continué de gérer les PICR pour le compte du gouvernement du Canada, y compris le PACR de 390 millions de dollars, qui appuie les jeunes entreprises canadiennes prometteuses, et l'ICCR de 371 millions de dollars. Lancé à l'exercice 2019, l'ICCR a pour objectif d'accroître la disponibilité du capital de risque auprès d'entreprises à des stades ultérieurs de leur développement et de soutenir les groupes sous-représentés tels que les femmes, des entrepreneurs et des équipes de gestion divers, ainsi que des régions et des secteurs émergents. Les montants autorisés dans le cadre de l'ICCR ont atteint 65,0 millions de dollars à l'exercice 2020, pour un engagement total de 363,4 millions de dollars à ce jour.

La division Technologies propres investira les 600 millions de dollars qui ont été nouvellement confiés à BDC par le gouvernement fédéral pour contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale ainsi qu'un secteur durable et commercialement viable qui sera en mesure d'attirer d'importants investissements de capitaux du secteur privé.

À l'exercice 2020, un financement additionnel de 100,0 millions de dollars a été engagé envers des entreprises de technologies propres, ce qui porte l'engagement net total à 243,7 millions de dollars depuis la création de la division. Cet engagement comprend 189,4 millions de dollars de placements directs (financement par emprunt et par capitaux propres) et 54,3 millions de dollars de placements indirects dans des fonds axés sur les technologies propres (respectivement 73,6 millions de dollars et 39,4 millions de dollars à l'exercice 2019).

Soutien à l'intention des entrepreneurs pendant la pandémie de COVID-19

En mars, le gouvernement du Canada a commencé à annoncer une série d'initiatives destinées à mieux aider les entreprises canadiennes à traverser la pandémie de COVID-19, notamment le Programme de crédit aux entreprises (PCE) offert en collaboration avec des institutions financières privées. BDC a également mis en œuvre des mesures telles que le report des versements sur le capital, l'application de taux d'intérêt réduits et l'octroi de prêts de fonds de roulement.

Sommaire des résultats financiers

Pour l'analyse des résultats financiers, se reporter également à la note 26, *Informations sectorielles* des états financiers consolidés.

L'écllosion du coronavirus a considérablement perturbé les activités des entreprises et a exacerbé l'incertitude économique, nuisant à l'activité commerciale à l'échelle mondiale et contribuant à l'importante volatilité ambiante de même qu'aux replis des marchés financiers mondiaux. Les états financiers consolidés de BDC pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 tiennent compte de l'incidence de la pandémie et, par conséquent, présentent une perte nette consolidée.

Résultat (perte) net consolidé

Pour l'exercice 2020, BDC a subi une perte nette consolidée de 218,0 millions de dollars. La diminution de 1,1 milliard de dollars par rapport au résultat net de 885,6 millions de dollars présenté à l'exercice 2019 s'explique surtout par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et les moins-values attribuables aux incertitudes économiques actuelles. La perte nette attribuable à l'actionnaire de BDC s'est élevée à 193,0 millions de dollars, alors que celle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est chiffrée à 25,0 millions de dollars. Les participations ne donnant pas le contrôle sont liées aux activités de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque.

Le résultat net provenant de Financement s'est élevé à 32,1 millions de dollars, soit 589,2 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. La baisse de rentabilité s'explique principalement par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues en raison du choc économique causé par la COVID-19.

Services-conseils a constaté une perte nette de 46,8 millions de dollars, une légère baisse en regard de la perte nette de 49,8 millions de dollars subie à l'exercice précédent. Les produits ont été solides à l'exercice 2020, atteignant 29,2 millions de dollars contre 25,1 millions de dollars à l'exercice précédent, et témoignent des améliorations continues apportées par BDC à ses services non financiers en vue de s'assurer que les entrepreneurs possèdent les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour relever les défis qu'ils rencontrent et pour prendre de l'expansion.

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché une perte nette de 17,8 millions de dollars pour l'exercice 2020, comparativement à un résultat net de 73,4 millions de dollars à l'exercice précédent. Les résultats défavorables s'expliquent principalement par la hausse de la moins-value nette sur les placements attribuable à l'incidence de la pandémie.

Capital de risque a affiché une perte nette de 102,0 millions de dollars pour l'exercice 2020, comparativement à un résultat net de 194,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Les résultats financiers de Capital de risque ont été touchés négativement par la crise du coronavirus qui a entraîné une hausse de la moins-value nette sur les placements en raison de l'incertitude et de la volatilité sur les marchés.

PICR a affiché une perte nette de 72,1 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 53,1 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison de la hausse de la moins-value nette sur les placements attribuable à l'incidence négative de la crise actuelle, particulièrement sur les fonds de PACR.

La division Technologies propres a affiché une perte nette de 11,4 millions de dollars, contre une perte nette de 6,6 millions de dollars à l'exercice précédent. La hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements s'est répercutée négativement sur les résultats sous l'effet de la chute des marchés financiers.

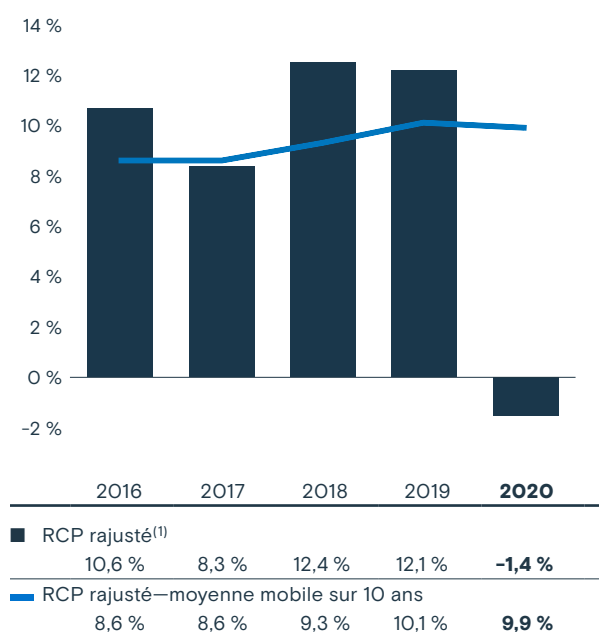
La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établie à 25,0 millions de dollars pour l'exercice 2020 (soit une perte nette de 0,8 million de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 24,2 millions de dollars pour Capital de risque), comparativement à un résultat net de 7,1 millions de dollars pour l'exercice 2019 (soit un résultat net de 4,5 millions de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 2,6 millions de dollars

pour Capital de risque). La diminution du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle découle essentiellement de la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté

Le rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) rajusté de BDC a été de -1,4 % pour l'exercice 2020, soit en deçà de la moyenne mobile sur 10 ans de 9,9 %, en raison de la perte nette de BDC pour l'exercice 2020.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté (RCP) au 31 mars



(1) Le RCP rajusté est calculé d'après les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (voir la définition détaillée dans le Glossaire, à la page 140).

Résultat (perte) net consolidé — par secteur d'activité

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2019	2018	2017	2016
Financement	32,1	621,3	613,7	450,7	444,9
Services-conseils	(46,8)	(49,8)	(51,0)	(45,8)	(31,6)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	(17,8)	73,4	71,2	44,6	53,7
Capital de risque	(102,0)	194,2	159,3	5,2	67,4
Programmes incitatifs pour le capital de risque	(72,1)	53,1	25,7	10,1	3,3
Division Technologies propres	(11,4)	(6,6)	(0,6)	-	-
Résultat (perte) net	(218,0)	885,6	818,3	464,8	537,7
Résultat (perte) net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	(193,0)	878,5	775,0	466,0	535,4
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(25,0)	7,1	43,3	(1,2)	2,3
Résultat (perte) net	(218,0)	885,6	818,3	464,8	537,7

Résultat (perte) global consolidé

BDC a affiché une perte de 125,0 millions de dollars au titre du résultat global consolidé pour l'exercice 2020, comparativement à un résultat global consolidé de 817,7 millions de dollars à l'exercice précédent. La perte au titre du résultat global consolidé pour l'exercice 2020 comprend une perte nette consolidée de 218,0 millions de dollars et des autres éléments du résultat global de 93,0 millions de dollars. Les autres éléments du résultat global pour l'exercice s'expliquent principalement par le profit de 91,6 millions de dollars découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, comparativement à une perte de 76,2 millions de dollars pour l'exercice 2019. Ce profit est essentiellement attribuable à une hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies, contrebalancée par la baisse du rendement des actifs des régimes de retraite. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 20, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* des états financiers consolidés.

Rendement par rapport aux objectifs

La perte nette consolidée de 218,0 millions de dollars est largement en deçà de l'objectif du Plan d'entreprise, à savoir un résultat net de 586,2 millions de dollars. Tous les secteurs d'activité, à l'exception de Services-conseils, ont enregistré des résultats inférieurs aux prévisions. Compte non tenu de l'incidence de la COVID-19 en mars, le résultat net aurait dépassé l'objectif que nous avons établi dans notre Plan d'entreprise.

Le résultat net de 32,1 millions de dollars de Financement a été de 569,5 millions de dollars inférieur à l'objectif du Plan d'entreprise, principalement en raison de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues liée à la COVID-19.

La perte nette de 46,8 millions de Services-conseils a été inférieure de 2,7 millions de dollars aux prévisions en raison des produits plus importants et des charges opérationnelles et administratives moins élevées que prévu.

Résultat (perte) global consolidé

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2019	2018	2017	2016
Résultat (perte) net	(218,0)	885,6	818,3	464,8	537,7
Autres éléments du résultat global					
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
	2,5	7,0	(3,6)	(1,7)	(3,0)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					
	(1,1)	1,3	(0,1)	0,6	(1,1)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
	1,4	8,3	(3,7)	(1,1)	(4,1)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies					
	91,6	(76,2)	(36,8)	72,8	(39,5)
Autres éléments du résultat global	93,0	(67,9)	(40,5)	71,7	(43,6)
Résultat (perte) global total	(125,0)	817,7	777,8	536,5	494,1
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC					
	(100,0)	810,6	734,5	537,7	491,8
Aux participations ne donnant pas le contrôle					
	(25,0)	7,1	43,3	(1,2)	2,3
Résultat (perte) global total	(125,0)	817,7	777,8	536,5	494,1

La perte nette de 17,8 millions de dollars de Capital de croissance et transfert d'entreprise a également contribué à un écart négatif de 70,3 millions de dollars par rapport à l'objectif du Plan d'entreprise. L'incidence de la crise du coronavirus s'est traduite par une hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements, contrebalancée par la hausse des produits nets sur les placements comptabilisés pendant l'exercice.

Le résultat net de Capital de risque et celui de Programmes incitatifs pour le capital de risque ont été considérablement moins élevés que prévu (écarts défavorables respectivement de 106,8 millions de dollars et 57,5 millions de dollars), en raison surtout d'une moins-value nette sur les placements plus élevée que prévu du fait de l'incertitude et de la volatilité sur les marchés financiers, qui ont été durement touchés par la pandémie mondiale.

La perte nette de 11,4 millions de dollars de la division Technologies propres a été supérieure de 2,8 millions de dollars aux prévisions principalement du fait d'une diminution de la variation nette de la moins-value latente sur les placements.

Financement

Financement offre des prêts à terme aux PME à chaque étape de leur parcours et contribue à améliorer leur compétitivité. BDC collabore également étroitement avec d'autres institutions financières pour accroître l'accessibilité au crédit sur le marché, au moyen d'opérations de cofinancement, de syndication de prêts ou de financement indirect.

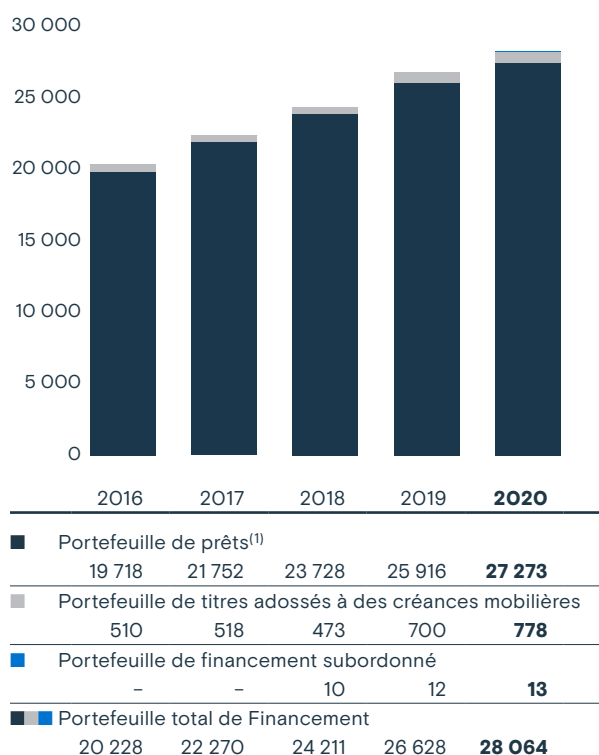
Au cours de l'exercice considéré, nous avons continué de faciliter l'accès au financement en simplifiant nos processus et en accroissant l'utilisation des technologies numériques, comme notre plateforme de services bancaires mobiles et en ligne, afin d'offrir aux entrepreneurs le niveau de service auquel ils s'attendent.

Portefeuille de Financement

Le portefeuille de Financement comprend essentiellement des prêts et des titres adossés à des créances mobilières (TACM) totalisant 28,1 milliards de dollars, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,2 milliard de dollars.

Portefeuille de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)

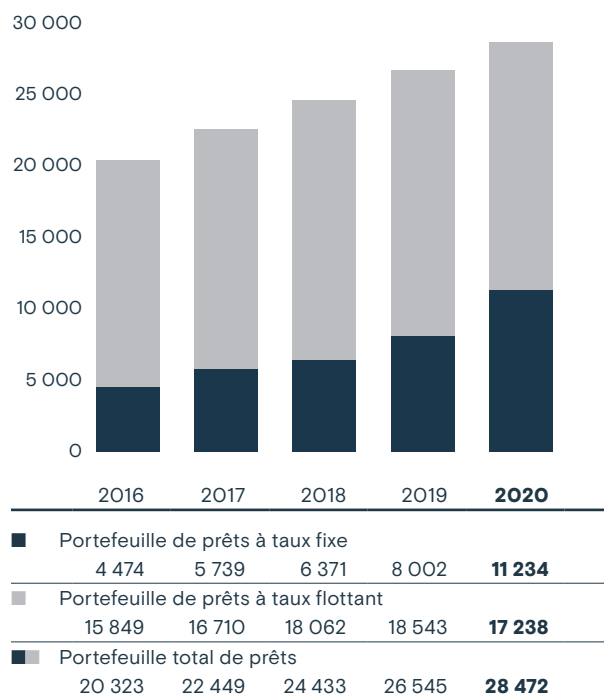


(1) Déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,2 milliard de dollars.

Le portefeuille de prêts de Financement, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, a augmenté de 7,3 % par rapport à 26,5 milliards de dollars il y a un an, pour se fixer à 28,5 milliards de dollars au 31 mars 2020, en raison principalement de la croissance du volume des acceptations. Le solde de clôture du portefeuille de prêts se composait de 27,4 milliards de dollars de prêts productifs et de 1,1 milliard de dollars de prêts douteux. Au 31 mars 2020, 60,5 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant, en baisse par rapport à 69,9 % au 31 mars 2019 en raison de la forte demande de prêts à taux fixe.

Portefeuille de prêts de Financement (brut)

au 31 mars (en millions de dollars)


Résultats de Financement

Financement a dégagé un résultat net de 32,1 millions de dollars pour l'exercice, contre un résultat net de 621,3 millions de dollars à l'exercice 2019. La variation défavorable par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues pour tenir compte de l'incertitude économique découlant de la pandémie de COVID-19.

Produits d'intérêts nets, frais et autres produits

Les produits d'intérêts nets correspondent aux produits d'intérêts, déduction faite des charges d'intérêts sur les emprunts. Les produits d'intérêts nets ont atteint 1 300,6 millions de dollars pour l'exercice 2020, comparativement à 1 229,4 millions de dollars à l'exercice 2019. La hausse de 71,2 millions de dollars est principalement attribuable à la croissance du portefeuille, laquelle s'est concentrée essentiellement dans le portefeuille de prêts à taux fixe. La marge sur les produits d'intérêts nets, soit le ratio des produits d'intérêts nets sur le portefeuille de prêts moyen, a quelque peu diminué par rapport à l'exercice 2019, passant de 4,68 % à 4,58 % à l'exercice 2020, ce qui reflète les niveaux élevés de liquidités sur les marchés.

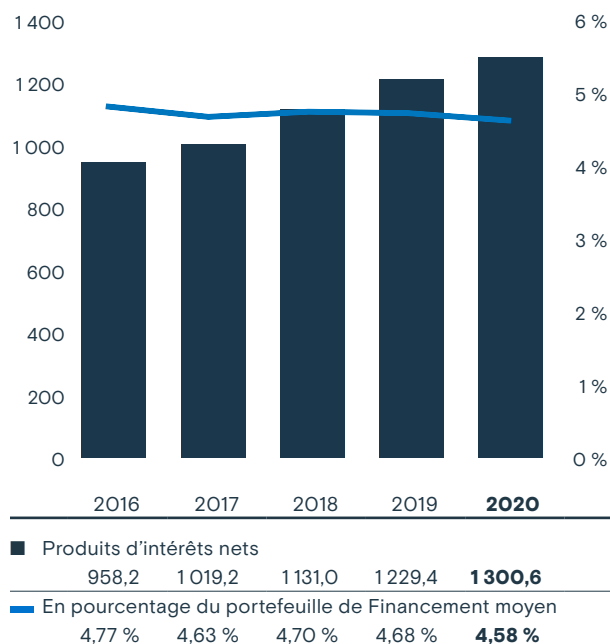
Résultats de Financement

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2019
Produits d'intérêts nets	1 300,6	1 229,4
Frais et autres produits	22,7	21,1
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(772,5)	(179,9)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1,7	1,4
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,2	1,1
Profits (pertes) de change nets	(2,5)	(6,1)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	550,2	1 067,0
Charges opérationnelles et administratives	518,1	445,7
Résultat net provenant de Financement	32,1	621,3

Produits d'intérêts nets provenant de Financement

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)



Résultats de Financement

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2020	2019
Produits d'intérêts nets	4,6 %	4,7 %
Frais et autres produits	0,1 %	0,1 %
Dotations à la provision pour pertes de crédit attendues	(2,7 %)	(0,7 %)
Variation nette de la plus (moins)-value latente sur les placements	0,0 %	0,0 %
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,0 %	0,0 %
Profits (pertes) de change nets	0,0 %	0,0 %
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	2,0 %	4,1 %
Charges opérationnelles et administratives	1,8 %	1,7 %
Résultat net provenant de Financement	0,2 %	2,4 %

Dotations à la provision pour pertes de crédit attendues

La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues correspond au montant comptabilisé en charges pour maintenir le total de la correction de valeur à un niveau jugé comme étant suffisant pour permettre l'absorption des pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de l'état de la situation financière. À compter de l'exercice 2019, BDC a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui introduisait un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues différant largement de l'ancien modèle fondé sur les pertes subies prescrit par l'IAS 39. Conformément à l'IFRS 9, le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues établit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques.

À l'exercice 2020, Financement a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 772,5 millions de dollars, en comparaison de 179,9 millions de dollars à l'exercice 2019, ce qui représente une augmentation de 592,6 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs s'est chiffrée à 538,6 millions de dollars, en regard de 33,7 millions de dollars à l'exercice 2019, une hausse principalement attribuable à la modification des hypothèses macroéconomiques en raison de la crise actuelle de santé publique. Les scénarios et les pondérations applicables à la fin de l'exercice reflètent l'incidence de la crise, la fermeture des entreprises non essentielles et les mesures de distanciation physique s'étant répercutées sur l'activité économique partout au Canada. La dotation à la provision pour pertes

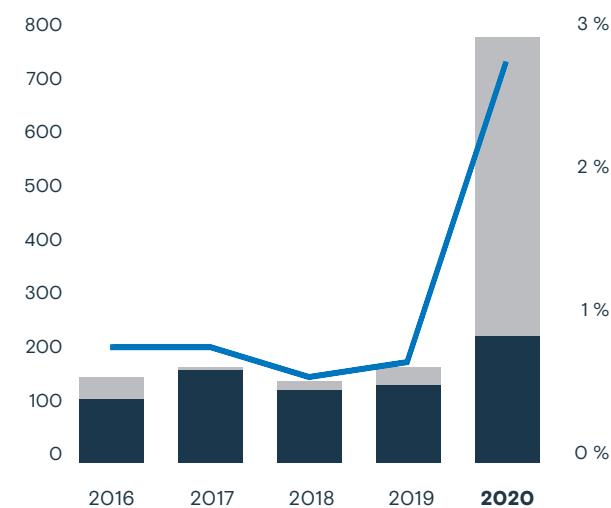
de crédit attendues sur les prêts douteux a été de 233,9 millions de dollars, contre 146,2 millions de dollars à l'exercice 2019.

Un facteur qui influe fortement sur la correction de valeur au titre des prêts douteux est le volume des prêts qui sont passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux. Les prêts en défaut se multiplient lorsque les conditions financières se détériorent. Lorsque des prêts sont en défaut, nous les classons comme des prêts douteux et inscrivons un montant correspondant à l'exposition nette dans la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux. Le pourcentage de pareils déclassements a augmenté pour s'établir à 3,1 % du portefeuille de prêts productifs d'ouverture pour l'exercice 2020, comparativement à 2,5 % à l'exercice 2019, tandis que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux a augmenté pour s'établir à 0,8 % du portefeuille moyen.

BDC gère très attentivement le portefeuille de prêts douteux qui, après une augmentation de 178,8 millions de dollars à l'exercice 2020, s'élevait à 1,1 milliard de dollars. Les prêts douteux représentaient 3,7 % de l'ensemble du portefeuille au 31 mars 2020, une hausse comparativement à 3,3 % au 31 mars 2019.

Dotations à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts

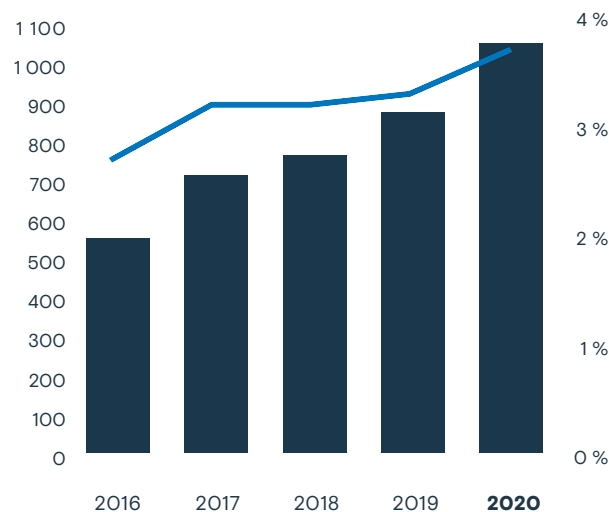
exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



■ Prêts douteux	120,9	173,5	138,5	146,2	233,9
■ Prêts productifs	40,0	6,0	15,0	33,7	538,6
■ Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts	160,9	179,5	153,5	179,9	772,5
— En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	0,8 %	0,8 %	0,6 %	0,7 %	2,7 %

Portefeuille de prêts douteux

au 31 mars (en millions de dollars)



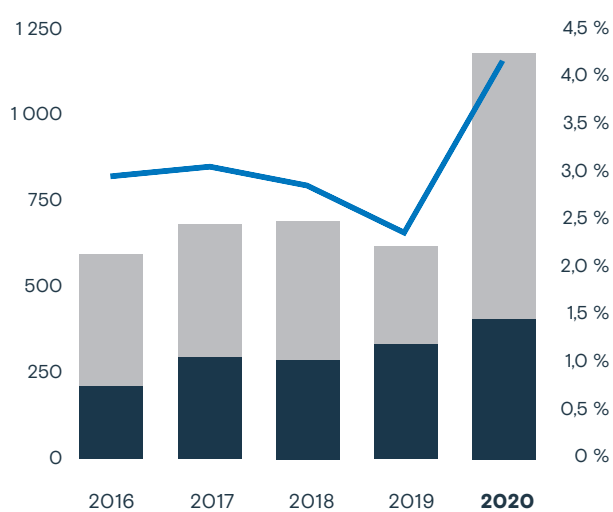
■	Portefeuille de prêts douteux	554,7	718,3	770,6	882,8	1 061,6
—	Portefeuille de prêts douteux en pourcentage du portefeuille total de prêts	2,7 %	3,2 %	3,2 %	3,3 %	3,7 %

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues a augmenté pour atteindre 1,2 milliard de dollars au 31 mars 2020, comparativement à 629,2 millions de dollars à l'exercice 2019. La correction de valeur totale correspond à 4,2 % du total des prêts en cours, soit plus que le taux de 2,4 % enregistré à l'exercice précédent du fait d'une hausse de 494,0 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs et d'une augmentation de 75,9 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux.

Pour en savoir plus sur la gestion du risque de crédit, se reporter à la note 24, *Gestion du risque* des états financiers consolidés.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

au 31 mars (en millions de dollars)



■	Prêts douteux	215,7	300,9	293,6	338,7	414,7
■	Prêts productifs	390,0	396,0	411,0	290,5	784,5
■	Correction de valeur totale	605,7	696,9	704,6	629,2	1 199,2
—	Correction de valeur totale en pourcentage du portefeuille total de prêts	3,0 %	3,1 %	2,9 %	2,4 %	4,2 %

Profits ou pertes nets sur autres instruments financiers

Les profits ou pertes nets sur autres instruments financiers découlent principalement des variations de la juste valeur des billets à long terme et des instruments dérivés dues aux fluctuations des conditions de marché. Les profits ou les pertes réalisés sont enregistrés lorsque les instruments financiers sont rachetés avant l'échéance.

Pour l'exercice 2020, Financement a comptabilisé des profits nets sur autres instruments financiers de 0,2 million de dollars, soit des profits nets réalisés de 1,1 million de dollars et des pertes nettes latentes de 0,9 million de dollars. En comparaison, Financement avait comptabilisé des profits nets sur autres instruments financiers de 1,1 million de dollars à l'exercice 2019, soit des profits nets réalisés de 2,1 millions de dollars et des pertes nettes latentes de 1,0 million de dollars.

Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 518,1 millions de dollars à l'exercice 2020, une hausse en regard de 445,7 millions de dollars à l'exercice précédent.

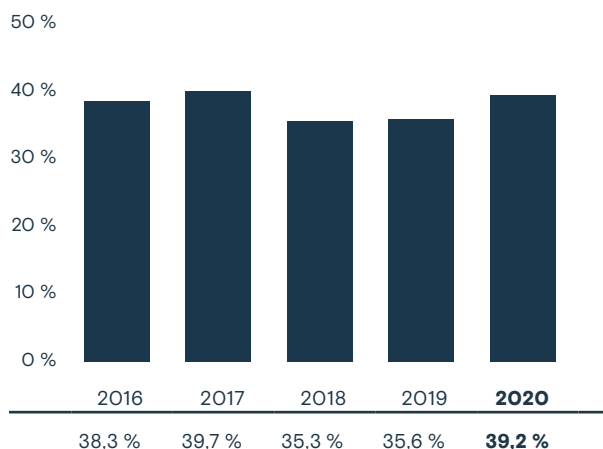
Exprimées en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 1,8 %, par rapport à 1,7 % à l'exercice 2019, ce qui reflète un accroissement des investissements dans les initiatives liées aux processus, à la technologie et à l'évolution numérique, y compris une augmentation des coûts liés aux effectifs en vue de soutenir la croissance des affaires. BDC a continué de tirer parti de sa présence en ligne par l'intermédiaire de son centre d'affaires virtuel et elle investit dans le développement de capacités mobiles évoluées pour faciliter et accélérer l'obtention de financement par les clients.

Efficacité opérationnelle

Au fil des ans, BDC a fait des efforts concertés pour réaliser des gains d'efficacité, tout en remplissant son rôle de banque de développement et en appliquant les priorités établies par le gouvernement. BDC gère soigneusement ses charges opérationnelles en cernant et en réalisant des gains d'efficacité et en améliorant son ratio d'efficacité, c'est-à-dire ce qu'il en coûte pour générer chaque dollar de revenu (plus le ratio est bas, plus l'efficacité est grande). Le ratio d'efficacité de Financement a augmenté, passant de 38,3 % en 2016 à 39,2 % en 2020. L'augmentation s'explique par l'accroissement des investissements dans la technologie et des effectifs requis en vue de soutenir la croissance des affaires et l'évolution numérique.

Ratio d'efficacité de Financement⁽¹⁾

exercice terminé le 31 mars



(1) Voir la définition du ratio d'efficacité dans le Glossaire, à la page 140.

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de Financement a été de 569,5 millions de dollars inférieur aux prévisions, en raison principalement d'une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues supérieure aux prévisions et des charges opérationnelles et administratives supérieures aux prévisions.

Les produits d'intérêts nets, frais et autres produits ont été de 3,6 millions de dollars inférieurs aux 1 326,9 millions de dollars prévus, en raison principalement de la baisse des marges sur les prêts à taux fixe, contrebalancée par la hausse du portefeuille moyen. Les charges opérationnelles et administratives totalisant 518,1 millions de dollars ont été supérieures de 29,8 millions de dollars à l'objectif du Plan d'entreprise, essentiellement en raison de l'augmentation des ressources requises pour soutenir la croissance et les avancées technologiques.

Les portefeuilles de prêts et de titres adossés à des créances mobilières de Financement à la clôture de l'exercice 2020, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, s'établissaient à 28,1 milliards de dollars, soit 0,7 milliard de dollars de moins que l'objectif de 28,8 milliards de dollars du Plan d'entreprise, ce qui s'explique par une hausse des remboursements anticipés du fait des liquidités sur le marché. Le total des acceptations pour l'exercice s'est chiffré à 7,4 milliards de dollars, un niveau conforme à l'objectif du Plan d'entreprise.

Services-conseils

BDC investit pour aider les PME canadiennes à croître, à innover et à renforcer leur compétitivité en prenant en charge une part importante des coûts associés aux activités de services-conseils. Selon une étude de BDC⁽²⁾, les services-conseils de la Banque ont un impact durable sur les entrepreneurs et sur l'économie nationale. Utilisés conjointement, les services en matière de financement et les services-conseils ont un impact encore plus fort.

Ces dernières années, BDC Services-conseils a vu ses produits augmenter et son investissement net diminuer de façon importante, et parallèlement, a continuellement affiné son approche pour mieux répondre aux besoins particuliers des PME. À l'exercice 2020, BDC Services-conseils a réalisé au-delà de 1 600 mandats en services-conseils, produisant un impact auprès des PME canadiennes de toutes tailles qui bénéficient de son soutien.

(2) Mesurer l'incidence de BDC sur ses clients (2008-2015), mai 2019. https://www.bdc.ca/fr/documents/analyses_recherche/mesurer-incidence-bdc-clients-mai-2019.pdf

Perte nette provenant de Services-conseils

Les solutions offertes par Services-conseils constituent un investissement continu dans les entrepreneurs. Les contrats nets signés de Services-conseils ont atteint 30,7 millions de dollars pour l'exercice 2020, comparativement à 26,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse de 3,9 millions de dollars reflète le rendement solide enregistré pour l'ensemble des solutions. Services-conseils a affiché une perte nette de 46,8 millions de dollars pour l'exercice 2020, comparativement à une perte nette de 49,8 millions de dollars pour l'exercice 2019. Les produits de Services-conseils, de 29,2 millions de dollars pour l'exercice 2020, ont été supérieurs à ceux de 25,1 millions de dollars de l'exercice précédent. Les charges opérationnelles et administratives de 58,0 millions de dollars ont été de 0,2 million de dollars supérieures à celles comptabilisées à l'exercice 2019.

Services-conseils

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2019
Produits	29,2	25,1
Charges liées à la prestation ⁽¹⁾	18,0	17,1
Marge bénéficiaire brute	11,2	8,0
Charges opérationnelles et administratives	58,0	57,8
Perte nette provenant de Services-conseils	(46,8)	(49,8)

(1) Les charges liées à la prestation sont comprises dans les charges opérationnelles et administratives présentées dans l'état consolidé des résultats.

Rendement par rapport aux objectifs

La perte nette de 46,8 millions de dollars de Services-conseils pour l'exercice 2020 a été inférieure à celle de 49,5 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Les produits ont été solides, soit de 29,2 millions de dollars, et au-delà de l'objectif du Plan d'entreprise de 27,5 millions de dollars, tandis que les charges opérationnelles et administratives ont été conformes à l'objectif du Plan d'entreprise.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

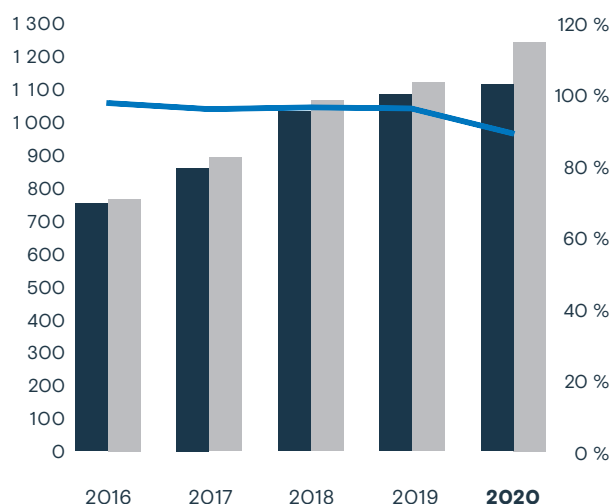
Capital de croissance et transfert d'entreprise s'intéresse aux entreprises en croissance, notamment celles à forte croissance qui peuvent compter sur une direction solide, mais qui ont souvent peu d'immobilisations corporelles à offrir en garantie. BDC propose des solutions à risque plus élevé (financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres) pour permettre aux entrepreneurs de mettre en œuvre leurs plans de croissance et de relève tout en limitant la dilution de la propriété de l'entreprise. BDC peut également prendre des participations minoritaires lorsque les entrepreneurs ont besoin de capitaux pour accélérer rapidement la croissance de leur entreprise.

Portefeuille de placements de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Selon le coût, le portefeuille de placements de financement subordonné de Capital de croissance et transfert d'entreprise a augmenté de 10,9 % pour atteindre 1,2 milliard de dollars à l'exercice 2020, reflétant la progression solide du niveau des acceptations. La juste valeur en pourcentage du coût a diminué, passant de 96,6 % à 89,6 % en raison de l'incidence de l'incertitude économique actuelle.

Portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise – placements totaux

au 31 mars (en millions de dollars)



■ Juste valeur	751,4	860,4	1 032,7	1 082,3	1 114,2
■ Coût	766,0	892,9	1 066,1	1 120,4	1 243,0
— Juste valeur en pourcentage du coût	98,1 %	96,4 %	96,9 %	96,6 %	89,6 %

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché une perte nette de 17,8 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à un résultat net de 73,4 millions de dollars pour l'exercice 2019. La perte nette comprend un montant de 0,8 million de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice 2020, contre un résultat net comprenant un montant de 4,5 millions de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice 2019. L'écart défavorable par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements attribuable aux répercussions négatives de la pandémie actuelle sur les évaluations de nos placements.

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2019
Produits nets sur les placements	118,8	119,9
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(90,7)	(4,7)
Profits (pertes) de change nets	0,4	0,5
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	28,5	115,7
Charges opérationnelles et administratives	46,3	42,3
Résultat (perte) net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	(17,8)	73,4
Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	(17,0)	68,9
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,8)	4,5
Résultat (perte) net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	(17,8)	73,4

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2020	2019
Produits nets sur les placements	9,9 %	11,1 %
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(7,5 %)	(0,4 %)
Profits (pertes) de change nets	0,0 %	0,0 %
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	2,4 %	10,7 %
Charges opérationnelles et administratives	3,9 %	3,9 %
Résultat (perte) net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	(1,5 %)	6,8 %
Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	(1,4 %)	6,4 %
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1 %)	0,4 %
Résultat (perte) net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	(1,5 %)	6,8 %

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les produits d'intérêts nets, les profits nets réalisés sur les placements, et les frais et autres produits, ont atteint 118,8 millions de dollars, soit 1,1 million de dollars de moins qu'à l'exercice 2019. La diminution est principalement attribuable à une hausse des pertes nettes réalisées sur les placements, contrebalancée par une hausse des produits d'intérêts nets et une hausse des frais et autres produits. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 26, *Informations sectorielles* des états financiers consolidés.

Pour l'exercice 2020, Capital de croissance et transfert d'entreprise a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 90,7 millions de dollars, comparativement à 4,7 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation de la moins-value latente sur les placements au cours de l'exercice s'explique par une hausse de la moins-value nette sur les placements engendrée par les replis des marchés et les incertitudes attribuables à la crise actuelle, contrebalancée par une reprise de moins-value plus élevée en raison du résultat réalisé. En raison de la propagation de la COVID-19, les évaluations de la juste valeur de nos placements de financement subordonné ont subi le contrecoup de la volatilité des marchés financiers. Pour ce qui est de la juste valeur de nos placements qui ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs, nos techniques d'évaluation ont tenu compte de données d'entrée qui sont élaborées à partir de données de marché observables et nous avons utilisé une approche par le marché ou une approche par le résultat rajustée en fonction de facteurs sectoriels.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2019
Plus(moins)-value nette	(103,8)	(9,0)
Renversement de moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	13,1	4,3
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(90,7)	(4,7)

Les charges opérationnelles et administratives ont augmenté de 4,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des effectifs et la hausse des charges de retraite. En pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives sont demeurées stables, à 3,9 %, par rapport à l'exercice 2019.

Rendement par rapport aux objectifs

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché une perte nette de 17,8 millions de dollars à l'exercice 2020, ce qui représente un écart défavorable de 70,3 millions de dollars par rapport au résultat net de 52,5 millions de dollars prévu dans le Plan d'entreprise. La perte nette est directement attribuable à l'incidence de la pandémie sur la juste valeur de nos placements, laquelle a accusé un recul de 88,8 millions de dollars par rapport au Plan d'entreprise. Ce recul a été contrebalancé par la hausse des produits nets sur les placements, qui a entraîné un écart positif de 23,8 millions de dollars par rapport à l'objectif du Plan d'entreprise.

Les acceptations ont atteint 463,3 millions de dollars pour l'exercice, un rendement solide par rapport à l'objectif de 425,0 millions de dollars du Plan d'entreprise.

Capital de risque

Capital de risque soutient activement le développement d'un écosystème sain et dynamique du capital de risque afin de favoriser l'innovation au Canada. BDC joue un rôle important en aidant les innovateurs canadiens à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations, et en enrichissant les compétences des gestionnaires de fonds de capital de risque. Elle soutient environ 900 entrepreneurs par l'intermédiaire de placements directs dans des entreprises et de placements indirects dans 84 fonds de capital de risque. Les efforts de ce secteur pour faire du capital de risque canadien une catégorie d'actifs financièrement viable et attrayante pour les investisseurs du secteur privé ont contribué à propulser le marché vers l'avant.

Investissement direct

Depuis 2012, BDC gère six fonds d'investissement direct dans les domaines suivants : technologies de l'information (TI), soins de santé, technologies industrielles, propres et énergétiques, Fonds pour les femmes en technologie, Fonds innovation industrielle et Co-investissements. Exerçant leurs activités selon les mêmes principes que les fonds du secteur privé, ces fonds ont appuyé le développement de 151 entreprises innovantes et génèrent des rendements positifs.

Le Fonds pour les femmes en technologie est l'une des plus importantes initiatives du genre au monde. Ce fonds de 200 millions de dollars vise à réaliser un double mandat, soit soutenir les entreprises technologiques dirigées par des femmes tout en aidant à créer un écosystème de soutien dynamique pour les femmes entrepreneurs en technologie. Pour mener à bien ce mandat, le fonds adopte une approche équilibrée qui consiste à effectuer des placements directs dans des entreprises dirigées par des femmes, des placements indirects dans des fonds émergents dans lesquels des femmes occupent des postes de direction et contribuer au développement d'un écosystème qui permet aux femmes de prospérer dans le secteur des technologies.

Au cours de l'exercice 2020, BDC a lancé le Fonds Innovation industrielle, un fonds de 250 millions de dollars axé sur les innovations technologiques dans le secteur industriel. S'appuyant sur les forces existantes, le fonds investit dans des entreprises, du stade précoce aux stades ultérieurs de développement, dans certains des principaux secteurs concurrentiels du Canada, comme l'énergie, les matériaux et l'agriculture.

La stratégie en matière d'investissement direct de BDC repose également sur un autre élément, à savoir une initiative de co-investissements qui permet à la Banque de tirer parti des nombreuses relations indirectes qu'elle possède par l'entremise de ses placements dans des fonds. BDC co-investit dans un groupe restreint de grandes entreprises technologiques à croissance rapide conjointement avec ses partenaires de fonds indirects dirigés par le secteur privé. Cette approche permet à BDC de répondre aux besoins en capital des meilleures entreprises technologiques qui se trouvent à un stade avancé de leur développement, d'accroître le financement disponible dans les secteurs émergents, et d'établir un équilibre entre le capital de démarrage et le financement des stades ultérieurs du développement à l'aide de capital de risque.

Grâce à des investissements stratégiques dans d'autres activités de développement de l'écosystème, BDC s'impose également comme un chef de file dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation précoce et dans le financement de prédémarrage, où il existe des lacunes. Parmi ses activités, on peut notamment mentionner la collaboration de BDC avec un groupe choisi d'accélérateurs pour repérer les meilleures entreprises en démarrage et investir dans leur croissance.

Investissement indirect

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement indirect, BDC souhaite contribuer à créer un écosystème vigoureux de gestionnaires de fonds très performants tout en générant des résultats positifs. Pour ce faire, BDC fait appel à la fois à de nouveaux gestionnaires et à des gestionnaires établis; elle s'efforce aussi d'aider les fonds affichant les meilleurs rendements à s'imposer progressivement comme des fonds matures capables de rivaliser à l'échelle mondiale. BDC soutient indirectement 809 entreprises technologiques grâce à ses investissements dans 84 fonds. Le rendement de son portefeuille de placements dans des fonds – un bon indicateur de la performance du marché canadien – a fortement progressé au cours des dernières années, ce qui démontre que le secteur canadien du capital de risque est en train de combler l'écart qui le sépare de son homologue américain plus mature.

BDC Capital a également réalisé sa stratégie de cocréation de nouveaux commandités provenant de deux de ses fonds internes. Une équipe du Fonds TI de BDC a réussi à créer un fonds axé sur la technologie financière, Framework Venture Partners, et le Fonds Soins de santé de BDC a créé un fonds de médecine de précision, Amplitude Ventures. Ces fonds continueront de contribuer au développement de l'écosystème canadien du capital de risque et seront en mesure de tirer parti de leur expérience solide pour continuer d'attirer le capital national et étranger afin de créer des champions mondiaux au Canada.

Portefeuille de Capital de risque

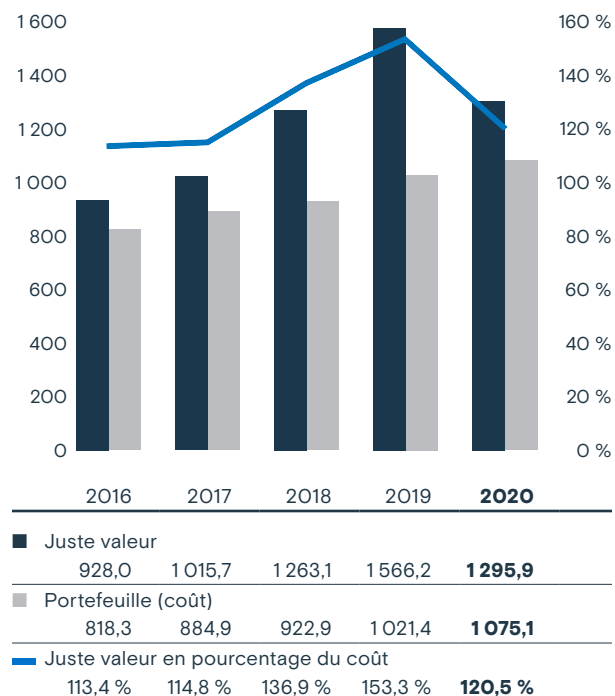
La juste valeur du portefeuille a diminué, passant de 1 566,2 millions de dollars à l'exercice 2019 à 1 295,9 millions de dollars à l'exercice 2020. Le portefeuille comprend des placements directs de 692,2 millions de dollars et des placements de 603,7 millions de dollars dans 84 fonds. La diminution reflète des sorties record au cours de l'exercice, qui indiquent l'impact positif que produit BDC Capital sur le marché. L'augmentation du portefeuille à la suite de décaissements de 223 millions de dollars par BDC Capital a été contrebalancée par les ajustements de la juste valeur reflétant l'incidence de la COVID-19 qui prennent en compte la baisse des marchés publics

et les difficultés financières que l'on s'attend à ce que les sociétés bénéficiant d'investissements rencontrent. En raison de l'importante baisse des marchés et des incertitudes connexes, la juste valeur du portefeuille total en pourcentage du coût s'établissait à 120,5 % au 31 mars 2020, en baisse par rapport à 153,3 % à l'exercice précédent.

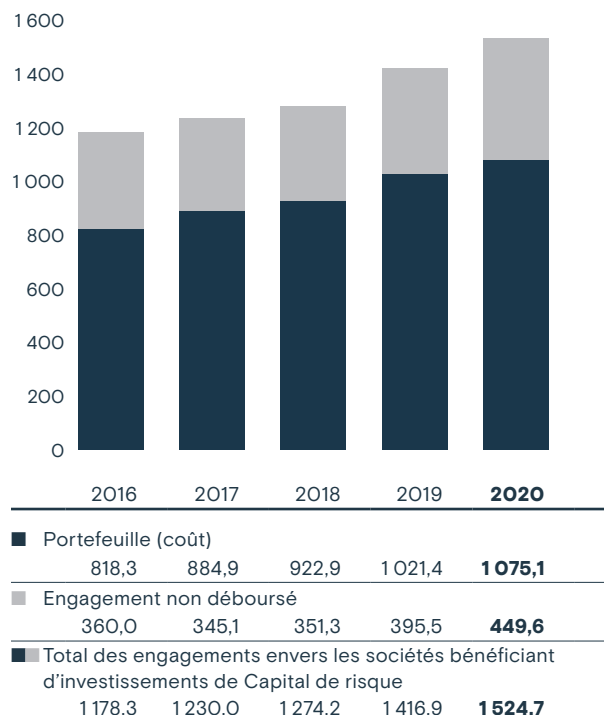
Le total des montants engagés en capital de risque en faveur de sociétés bénéficiant d'investissements de BDC, qui représente l'encours du portefeuille au coût plus les montants non déboursés, se chiffrait à 1 524,7 millions de dollars au 31 mars 2020. Ce total comprend des engagements de 667,3 millions de dollars en placements directs et de 857,4 millions de dollars en placements dans des fonds d'investissement du secteur privé, soit au total une augmentation de 7,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Comme prévu, nos engagements à l'égard des fonds d'investissement du secteur privé sont supérieurs à nos engagements à l'égard des placements directs. La portion non déboursée de nos engagements devrait être investie au cours des prochaines années.

Portefeuille de Capital de risque — placements totaux
au 31 mars (en millions de dollars)



Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements de Capital de risque au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats de Capital de risque

Capital de risque a affiché une perte nette de 102,0 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 194,2 millions de dollars à l'exercice précédent. L'écart défavorable par rapport à l'exercice précédent tient en grande partie à la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements, contrebalancée par la hausse des produits nets sur les placements et l'augmentation des profits de change nets.

Résultats de Capital de risque

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2019
Produits (pertes) nets sur les placements	263,5	24,4
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(361,7)	179,3
Profits (pertes) de change nets	37,0	22,7
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	(61,2)	226,4
Charges opérationnelles et administratives	40,8	32,2
Résultat (perte) net provenant de Capital de risque	(102,0)	194,2
Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	(77,8)	191,6
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(24,2)	2,6
Résultat (perte) net provenant de Capital de risque	(102,0)	194,2

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les profits ou les pertes nets réalisés sur les placements, les radiations et les autres produits, se sont élevés à 263,5 millions de dollars, par rapport à 24,4 millions de dollars à l'exercice 2019. L'augmentation de 239,1 millions de dollars des produits nets est attribuable à la hausse des profits nets réalisés à la vente de placements. Le produit tiré de la cession de placements a été solide pour l'exercice considéré et s'est élevé à 430,8 millions de dollars, contre 124,9 millions de dollars à l'exercice 2019. Sur le plan des dessaisissements, l'exercice 2020 a été une réussite. BDC a vendu ses placements dans plusieurs sociétés bénéficiant de ses investissements à des sociétés ouvertes, ce qui reflète notre stratégie de soutien aux sociétés canadiennes les plus performantes qui possèdent les technologies et le talent nécessaires pour assumer un leadership à l'échelle mondiale.

Capital de risque a constaté une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 361,7 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 179,3 millions de dollars à l'exercice précédent.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2019
Plus(moins)-value nette	(134,4)	177,4
Reprise de la moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations	(227,3)	1,9
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(361,7)	179,3

Une moins-value de 55,7 millions de dollars sur les placements directs et une moins-value de 78,7 millions de dollars sur les placements indirects ont été comptabilisées à l'exercice 2020, totalisant une moins-value nette de 134,4 millions de dollars attribuable en grande partie à la conjoncture économique actuelle, comme il est expliqué ci-dessus.

Les profits de change nets latents sur les placements de 37,0 millions de dollars s'expliquent par les fluctuations du taux de change par rapport au dollar américain. BDC a recours à des contrats de change pour couvrir les produits en dollars américains, advenant un événement de liquidité consistant à monétiser un placement en capital de risque.

Les charges opérationnelles et administratives de 40,8 millions de dollars sont plus élevées que celles de 32,2 millions de dollars comptabilisées à l'exercice 2019 en raison surtout d'une hausse du nombre d'employés afin de mieux soutenir l'écosystème de Capital de risque et la croissance du portefeuille.

La perte nette provenant de Capital de risque attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établie à 24,2 millions de dollars pour l'exercice, soit 26,8 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. La diminution du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle résulte de la hausse de la moins-value nette.

Rendement par rapport aux objectifs

Capital de risque a affiché une perte nette de 102,0 millions de dollars pour l'exercice 2020, comparativement à un objectif de résultat net de 4,8 millions de dollars selon le Plan d'entreprise. L'écart défavorable de 106,8 millions de dollars est attribuable à la variation nette de la moins-value latente sur les placements supérieure aux prévisions découlant de l'incidence du coronavirus, contrebalancée par la hausse des produits nets sur les placements et l'augmentation des profits de change nets sur les placements. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établie à 24,2 millions de dollars, soit 24,4 millions de dollars de moins que prévu.

Le capital de risque constitue une catégorie d'actifs à risque soumise à la volatilité et pour laquelle il est difficile de formuler des prévisions. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions.

Programmes incitatifs pour le capital de risque

Depuis l'exercice 2019, le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) et la nouvelle Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) sont présentés dans un même secteur d'activité, soit Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR).

BDC joue un rôle de premier plan dans le renforcement de l'écosystème canadien du capital de risque. Conscient de l'importante contribution du capital de risque à la prospérité économique du Canada, le gouvernement a demandé à BDC de gérer le PACR et l'ICCR, afin de contribuer à accroître les capitaux disponibles pour les jeunes entreprises canadiennes innovantes et très prometteuses, et à créer au Canada un écosystème du capital de risque dynamique et viable dirigé par le secteur privé.

Le rôle de BDC consistait à fournir au gouvernement des conseils et des services d'analyse dans le cadre de la conception du PACR et de l'ICCR, à négocier et à réaliser des investissements à titre de mandataire de l'État, à administrer le flux de capitaux et à surveiller l'application de l'initiative au nom du gouvernement.

Dans le cadre du PACR, le gouvernement a engagé 340 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé et 50 millions de dollars dans quatre fonds de capital de risque très performants. Cela a permis de mobiliser plus de 904 millions de dollars en capitaux privés et 112,5 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, ce qui a porté à 1,4 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise du PACR.

Dans le cadre de l'ICCR, le gouvernement a engagé 371 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé, cinq fonds de capital de risque d'un modèle alternatif et trois fonds en technologies propres. Cela devrait permettre de mobiliser plus de 1,1 milliard de dollars en capitaux privés et 57,1 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, portant à 1,5 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise de l'ICCR.

Portefeuille de Programmes incitatifs pour le capital de risque

Au 31 mars 2020, le portefeuille total s'établissait à 419,3 millions de dollars, comparativement à 461,6 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution est essentiellement attribuable à l'augmentation de la moins-value sur les placements en mars 2020 découlant de l'incidence des incertitudes économiques actuelles.

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital de risque

PICR a affiché une perte nette de 72,1 millions de dollars, principalement en raison d'une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 73,3 millions de dollars liée à la diminution de la juste valeur des fonds sous-jacents. Les charges opérationnelles et administratives se sont élevées à 2,3 millions de dollars pour l'exercice 2020, en baisse par rapport à l'exercice précédent. Les charges opérationnelles et administratives de l'exercice précédent comprenaient des frais de mise en œuvre de la nouvelle Initiative de catalyse du capital de risque.

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital de risque exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2019
Produits nets sur les placements	2,6	0,3
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(73,3)	55,4
Profits (pertes) de change nets	0,9	0,2
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	(69,8)	55,9
Charges opérationnelles et administratives	2,3	2,8
Résultat (perte) net provenant de Programmes incitatifs pour le capital de risque	(72,1)	53,1

Rendement par rapport aux objectifs

La perte nette de 72,1 millions de dollars a été supérieure de 57,5 millions de dollars aux prévisions en grande partie en raison d'une variation nette de la moins-value latente sur les placements plus élevée que prévu.

Division Technologies propres

Reconnaissant l'importance de donner accès à du financement aux entreprises innovantes et à fort potentiel du secteur des technologies propres, le gouvernement fédéral a demandé à BDC d'accentuer son soutien à la croissance et à l'expansion des entreprises canadiennes appelées à devenir des chefs de file mondiaux de ce secteur. Dans son budget de 2017, le gouvernement a octroyé 600 millions de dollars de nouveaux capitaux à BDC pour des transactions de financement par emprunt et par capitaux propres qui dépassent l'appétit pour le risque normal de la Banque. La division Technologies propres de BDC a pour but de favoriser le développement d'entreprises de technologies propres canadiennes concurrentielles à l'échelle internationale ainsi que d'un secteur des technologies propres durable et commercialement viable qui seront en mesure d'attirer, au fil du temps, les investissements du secteur privé nécessaires à sa croissance.

Le portefeuille de la division Technologies propres à la fin de l'exercice 2020 comprenait des placements totalisant 119,8 millions de dollars (des placements de financement subordonné de 113,9 millions de dollars et des placements de capital de risque de 5,9 millions de dollars).

La division Technologies propres a affiché une perte nette de 11,4 millions de dollars pour l'exercice 2020, contre une perte nette de 6,6 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation de la perte nette s'explique par la variation nette de la moins-value latente sur les placements de 17,2 millions de dollars qui est en partie attribuable à l'incidence de la pandémie.

Résultats de la division Technologies propres exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2019
Produits nets sur les placements	9,2	2,9
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(17,2)	(5,8)
Profits (pertes) de change nets	0,3	(0,2)
Résultat (pertes) avant charges opérationnelles et administratives	(7,7)	(3,1)
Charges opérationnelles et administratives	3,7	3,5
Perte nette provenant de la division Technologies propres	(11,4)	(6,6)

Rendement par rapport aux objectifs

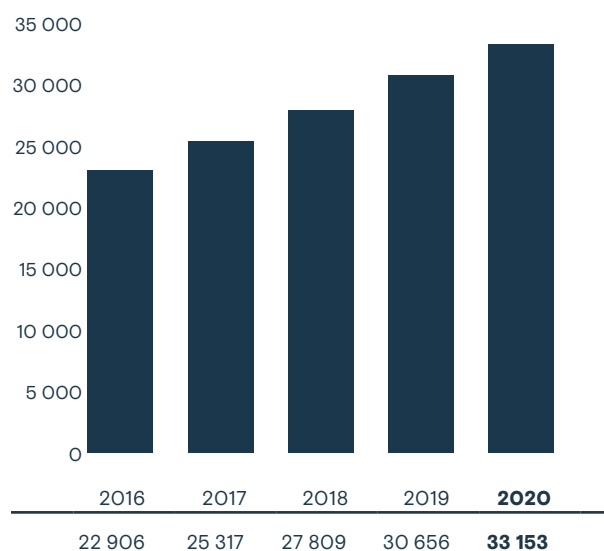
La perte nette de 11,4 millions de dollars a été moins élevée de 2,9 millions de dollars que la perte nette de 8,5 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise en raison de l'augmentation de la moins-value nette.

État consolidé de la situation financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Le total des actifs s'établissait à 33,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,5 milliards de dollars comparativement à il y a un an, en raison principalement d'une hausse de 1,4 milliard de dollars du portefeuille de prêts, conjuguée à une augmentation de 1,1 milliard de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. BDC a reçu une injection de capitaux de la part de son actionnaire de 944,0 millions de dollars en mars 2020 afin de fournir un allègement aux entrepreneurs canadiens touchés par la propagation du coronavirus (COVID-19) dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises (PCE). Après l'application de l'IFRS 16, *Contrats de location*, BDC a comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation de 127,5 millions de dollars et des obligations locatives de 137,2 millions de dollars. Se reporter à la note 4, *Adoption de l'IFRS 16, Contrats de location* des états financiers consolidés pour de plus amples renseignements.

Total des actifs – BDC

au 31 mars (en millions de dollars)



Le portefeuille de prêts de 27,3 milliards de dollars représente le principal actif de BDC (portefeuille brut de 28,5 milliards de dollars moins une correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,2 milliard de dollars). Le portefeuille de prêts brut a augmenté de 7,3 % depuis le 31 mars 2019. BDC s'est engagée à soutenir activement les PME et à les aider à améliorer leur compétitivité, tout en continuant à repérer et à combler les lacunes du marché en matière de financement partout au Canada.

Les portefeuilles de placements de BDC, c'est-à-dire les portefeuilles de financement subordonné, de capital de risque et de titres adossés à des créances mobilières, totalisent 3,7 milliards de dollars, comparativement à 3,9 milliards de dollars au 31 mars 2019. Les placements de financement subordonné sont restés stables à 1,2 milliard de dollars au 31 mars 2020, comparativement à 1,2 milliard de dollars au 31 mars 2019. Les placements de capital de risque ont diminué par rapport à 2,0 milliards de dollars à l'exercice précédent pour se fixer à 1,7 milliard de dollars au 31 mars 2020 du fait de l'incidence de la conjoncture économique actuelle sur la juste valeur des placements. Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières s'établissait à 777,8 millions de dollars, comparativement à 700,3 millions de dollars au 31 mars 2019.

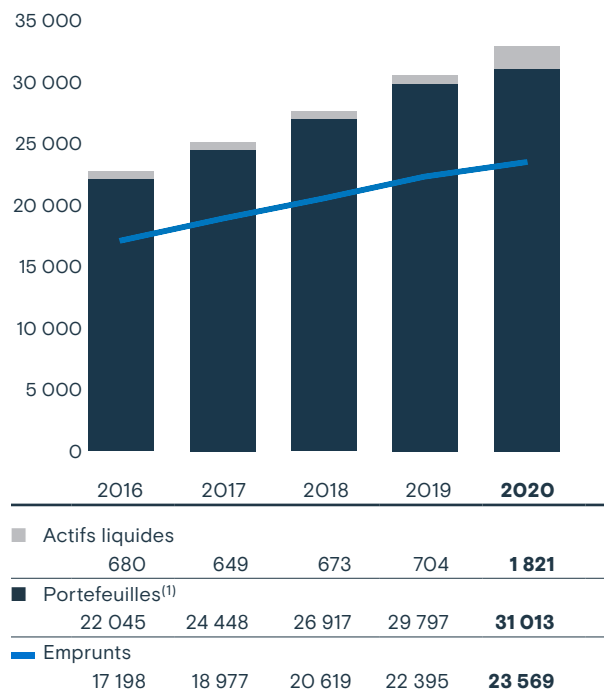
Les actifs dérivés de 12,4 millions de dollars et les passifs dérivés de 16,1 millions de dollars représentaient la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 mars 2020. La juste valeur nette des instruments dérivés a diminué de 8,2 millions de dollars par rapport au 31 mars 2019, en raison principalement de l'incidence du taux de change sur les contrats de change à terme. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Au 31 mars 2020, BDC a comptabilisé un actif net au titre des prestations définies de 41,8 millions de dollars lié au régime de retraite agréé, ainsi qu'un passif net au titre des prestations définies de 246,4 millions de dollars pour les autres régimes, ce qui représente un passif net total au titre des prestations définies de 204,6 millions de dollars. Cela constitue une diminution de 57,1 millions de dollars par rapport au passif net au titre des prestations définies au 31 mars 2019, attribuable surtout aux profits sur les réévaluations comptabilisées pendant l'exercice. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 20, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* des états financiers consolidés.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Les liquidités de BDC, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisaient 1,8 milliard de dollars au 31 mars 2020, comparativement à 704,0 millions de dollars au 31 mars 2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'injection de capital de 944,0 millions de dollars reçue en mars 2020 en vue de soutenir les entrepreneurs par l'entremise du Programme de crédit aux entreprises (PCE) pendant la crise sanitaire de la COVID-19.

Emprunts

au 31 mars (en millions de dollars)



(1) Comprend les portefeuilles nets, les placements et les titres adossés à des créances mobilières.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 133,6 millions de dollars. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 2 431,7 millions de dollars, compte tenu de l'émission de billets à long terme de 2 755,0 millions de dollars et du remboursement de billets à court terme pour un montant de 1 580,3 millions de dollars. BDC a également émis 1 406,0 millions de dollars d'actions ordinaires (277,0 millions de dollars pour la division Technologies propres, 185,0 millions de dollars pour les PICR et 944,0 millions de dollars pour le PCE). Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 1 180,6 millions de dollars, essentiellement pour soutenir la croissance du portefeuille de prêts. Pour en savoir plus, se reporter au tableau consolidé des flux de trésorerie, à la page 61.

Au 31 mars 2020, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités à l'aide de 23,6 milliards de dollars d'emprunts et de 8,9 milliards de dollars de capitaux propres. Les emprunts comprenaient 19,4 milliards de dollars de billets à court terme et 4,2 milliards de dollars de billets à long terme.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le régime de retraite, les régimes complémentaires et les autres avantages postérieurs à l'emploi des employés de BDC s'appuient sur des évaluations actuarielles et des hypothèses décrites à la note 20, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* des états financiers consolidés. Divers facteurs, principalement le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur des obligations futures, influent sur le calcul de ces obligations. Aux fins d'évaluation comptable, le taux d'actualisation utilisé à chaque date d'évaluation s'appuie sur les taux d'intérêt du marché applicables à des instruments de dette à long terme de qualité supérieure.

Les cotisations d'employeur de BDC au régime de retraite agréé ont totalisé 27,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2020, comparativement à 27,1 millions de dollars à l'exercice 2019. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2021 s'élève à 23,3 millions de dollars. Pour en savoir plus au sujet du régime de retraite à prestations définies de BDC, se reporter à la note 1, *Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société des états financiers consolidés*.

Pour tenir compte de l'instruction donnée par le Gouverneur général en conseil en décembre 2014, BDC doit veiller à maintenir un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant entre les employés et l'employeur. Au 31 décembre 2019, BDC avait atteint un niveau de cotisations de l'employeur qui, sans correspondre exactement à un ratio de 50:50, ne dépasse pas 50 % des coûts pour le service courant, et BDC gère ce niveau conformément aux règlements applicables et à sa politique de capitalisation.

BDC finance son régime de retraite agréé conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable et aux normes de pratiques actuarielles en vigueur au Canada pour assurer le financement adéquat des prestations constituées. Au 31 décembre 2019, la situation de capitalisation du régime de retraite agréé se traduisait par un ratio sur une base de continuité de 143,9 % (avec un excédent dépassant 536,8 millions de dollars) et un ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation de 101,4 %. Un employeur doit prendre un congé de cotisations obligatoire pour le service courant lorsque le ratio sur une base de continuité est supérieur à 125 % et le ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation excède 105 %. Par conséquent, BDC continuera de cotiser au régime de retraite dans les années à venir, comme le prescrit la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

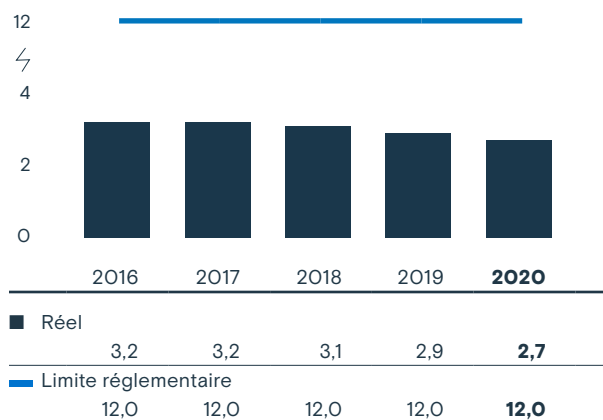
La Loi sur la BDC précise que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne peut dépasser 12 fois ses capitaux propres. Ce ratio exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Le ratio d'endettement de BDC au 31 mars 2020 s'établissait à 2,7:1, comparativement à 2,9:1 au 31 mars 2019.

De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 4,5 milliards de dollars. Au 31 mars 2020, ces montants totalisaient 4,0 milliards de dollars, comparativement à 2,6 milliards de dollars au 31 mars 2019. Le 22 avril 2020, le ministre des Finances a confirmé que le montant de capital versé, de surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres ne peut en aucun cas dépasser 15,0 milliards de dollars en vertu d'un amendement à la *Loi sur la Banque de développement du Canada, 1995*.

Au cours de l'exercice, l'actionnaire a injecté des capitaux totalisant 1,4 milliard de dollars (277,0 millions de dollars pour le déploiement de la division Technologies propres, 185,0 millions de dollars pour les Programmes incitatifs pour le capital de risque et 944,0 millions de dollars pour le PCE) comparativement aux 125,0 millions de dollars reçus à l'exercice 2019 pour le déploiement de la division Technologies propres.

Ratio d'endettement

au 31 mars



Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur son processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, qui cadre avec les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières et le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière. Ce processus d'évaluation interne exclut les Technologies propres, l'ICCR et d'autres initiatives pour le PCE, car BDC gère ces programmes grâce à une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Le cadre de gestion et les politiques correspondantes intègrent également l'idée selon laquelle le capital a un coût. Ce concept se traduit par des allocations de capital stratégiques et efficaces aux secteurs d'activité, des modèles de tarification fondés sur le rendement du capital ajusté en fonction du risque, et une évaluation des résultats financiers par rapport aux fourchettes et limites prévues et historiques, conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible à sa demande de capital. Un indicateur clé permettant d'évaluer le caractère suffisant de la situation de capital est le ratio interne de capital de BDC.

Capital disponible

Le capital disponible comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (bénéfices non distribués et injections de capitaux) et les ajustements effectués conformément aux pratiques de l'industrie.

Demande de capital

La demande de capital représente le capital nécessaire pour soutenir le profil de risque de BDC et comprend les trois éléments suivants :

- > Le capital économique requis, qui quantifie le capital requis pour faire face à plusieurs risques liés aux activités de BDC en même temps.
- > La réserve pour tests de tension, qui permet d'absorber la volatilité lors d'un ralentissement économique tout en maintenant la vigueur financière de BDC.
- > La réserve de protection pour le capital de risque, qui est maintenue pour couvrir les investissements subséquents nécessaires.

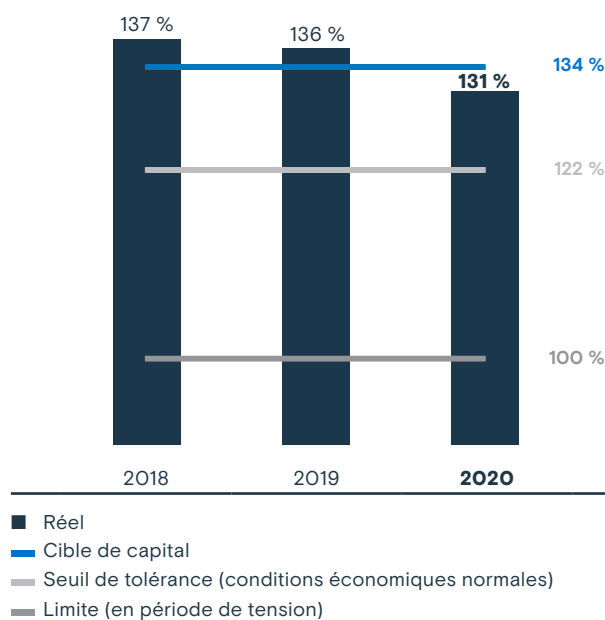
Fourchette opérationnelle

La cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les niveaux d'activité prévus et observés ainsi que des hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle prévoit le versement à l'actionnaire du capital excédant la cible de capital sous forme de dividendes au cours de l'exercice suivant.

Ratio interne de capital

Le ratio interne de capital est le principal indicateur qu'emploie BDC pour déterminer et évaluer la suffisance de sa situation de capital. Il représente la quantité de capital disponible par rapport au capital économique requis. Le cadre de gestion du capital de BDC définit différentes zones de gestion afin de surveiller étroitement, durant un cycle économique complet, le ratio interne de capital au regard d'une limite minimale (100 %), d'un seuil de tolérance dans des conditions économiques normales (122 %) et du ratio interne de capital cible de BDC (134 %). Dans des conditions économiques normales, BDC devrait maintenir un ratio interne de capital proche du ratio de capital cible et compris dans la fourchette opérationnelle.

Ratio interne de capital⁽¹⁾ au 31 mars



(1) Capital disponible exprimé en pourcentage du capital économique requis.

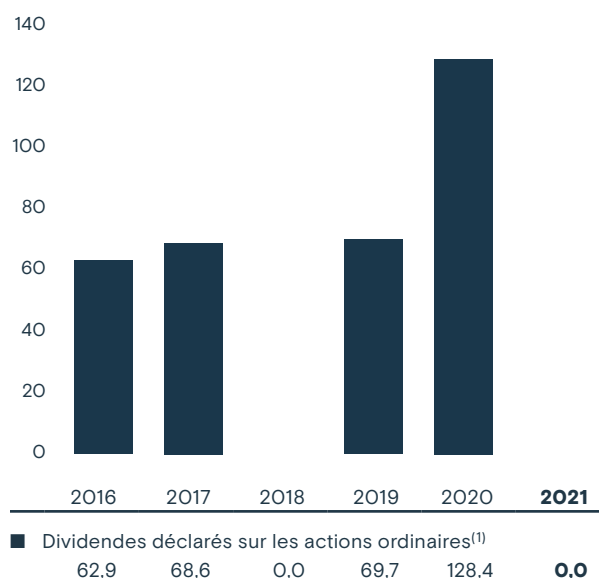
Le ratio interne de capital de BDC au 31 mars 2020 était de 130,7 %, en dessous du ratio de capital cible de 134 %. Il s'agit d'une diminution par rapport au ratio de 135,6 % au 31 mars 2019. La diminution du ratio de capital interne est attribuable à la perte nette consolidée de 218,0 millions de dollars engagée pendant l'exercice 2020 par rapport au solide résultat net consolidé de 885,6 millions de dollars dégagé à l'exercice précédent. Bien que le ratio soit inférieur à la cible, il demeure dans la limite du seuil de tolérance.

Dividendes

BDC a révisé sa Politique en matière de dividendes au cours de l'exercice 2017 pour la rendre conforme à la méthodologie relative aux dividendes du nouveau Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière. Le capital excédentaire, défini comme la différence entre le capital disponible et la demande de capital après déduction de la fourchette opérationnelle, peut être affecté aux besoins d'exploitation ou au paiement de dividendes supplémentaires, à la discrétion du conseil d'administration. Le calcul exclut le PICR, la division Technologies propres, le Programme de crédit aux entreprises (PCE) et le Fonds de croissance autochtone.

Dividendes

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)



(1) Fondés sur les résultats de l'exercice précédent.

Le 5 mai 2020, le conseil d'administration a approuvé un nouveau cadre de gestion du capital pour s'assurer que la gestion du capital est efficace et en conformité avec les lignes directrices des organismes de réglementation (BSIF/Bâle) et alignée sur les autres institutions financières canadiennes. BDC s'efforce de faire évoluer continuellement ses techniques et mesures sur les normes de fonds propres afin de refléter les risques intrinsèques de la Banque tout en intégrant les pratiques exemplaires du secteur. Le nouveau cadre de gestion du capital intégrera les changements apportés à la définition du capital disponible ainsi qu'à la quantification du capital requis. Le nouveau cadre sera en vigueur pour le prochain exercice.

Capital disponible

Les modifications découlant du nouveau cadre de gestion du capital ont principalement trait à l'ajout des provisions collectives stipulé dans les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF en vertu de l'approche standard.

Capital requis

Les modifications découlant du nouveau cadre de gestion du capital ont essentiellement trait à la suppression des réserves de capital (tests de tension et capital de risque), l'alignement sur les normes du secteur pour la note de solvabilité, l'ajustement de la définition de la fourchette opérationnelle et la mise à jour des modèles de capital économique validés par des tiers.

Au 31 mars 2020, il n'y avait aucun capital excédentaire disponible en vertu du cadre de gestion du capital actuel. BDC a généré un montant de capital excédentaire de 104,0 millions de dollars avec l'introduction du nouveau cadre de gestion du capital, présenté dans le tableau ci-après. Le conseil d'administration a décidé de ne pas distribuer de dividende à l'exercice 2021 en raison des incertitudes économiques liées à la pandémie de coronavirus.

	Cadre actuel 31 mars 2020	Nouveau cadre 31 mars 2020
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BDC	8 891,7	8 891,7
Ajustement du capital disponible	1 813,9	1 683,7
Total du capital disponible	7 077,8	7 208,0
Capital requis	6 562,6	6 434,0
Situation de capital	515,2	774,0
Fourchette opérationnelle de gestion	648,8	670,0
Capital excédentaire disponible pour les dividendes	–	104,0

Perspectives pour l'exercice 2021

La croissance économique mondiale ralentissait déjà en 2019 lorsque l'écllosion de COVID-19 a commencé. Les économistes s'entendent généralement pour dire que la pandémie et les fermetures provoqueront la contraction la plus importante du PIB mondial depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Nous nous attendons à ce que l'économie canadienne s'engage sur la voie de la reprise au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, lorsque les mises en confinement auront été assouplies et que la réouverture des entreprises sera autorisée. L'économie devrait revenir au niveau auquel elle s'établissait avant la pandémie de COVID-19 entre la deuxième moitié de l'exercice 2022 et la fin de l'exercice 2023.

Les préjudices seront inégaux selon les secteurs et les provinces. La reprise prendra plus de temps dans les secteurs où le risque de santé publique est perçu comme étant plus élevé ainsi que dans les secteurs qui dépendent des dépenses discrétionnaires. D'autres secteurs qui fournissent des services essentiels ou dans lesquels il est plus facile d'appliquer la distanciation sociale s'en tireront mieux. Le rythme de la reprise variera également selon la région, la faiblesse des prix du pétrole touchant les Prairies particulièrement durement.

À titre de banque des entrepreneurs du Canada, BDC joue un rôle crucial pour soutenir les entrepreneurs alors qu'ils font face à la pandémie de COVID-19. En mettant rapidement en place une série de mesures spéciales, nous contribuons à faire en sorte que les petites et moyennes entreprises (PME) viables aient accès aux capitaux dont elles ont besoin en cette période difficile. En réponse à la crise, nous avons adapté nos processus et apporté des changements opérationnels pour accélérer le déploiement de capitaux.

Mesures prises pour faire face à la COVID-19

En collaboration avec notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada, nous avons mis en place une série de mesures visant à assurer l'accès au crédit pour les entreprises. Les initiatives prévoient des critères d'admissibilité assouplis afin d'assurer que nous répondions aux besoins urgents d'autant d'entreprises viables que possible. Certaines mesures sont offertes en collaboration avec Exportation et développement Canada (EDC) et des prêteurs du secteur privé, tandis que d'autres sont offertes directement par BDC. Le programme comprend notamment les initiatives suivantes.

Programme de prêts conjoints pour les PME

Par l'entremise du programme de prêts conjoints, BDC contribuera à répondre aux besoins en matière de flux de trésorerie opérationnels des PME en leur accordant, avec des institutions financières privées, des prêts dont 80 % du montant sera fourni par BDC, et la tranche de 20 % restante, par l'institution financière principale de l'entrepreneur.

Programme de financement pour les moyennes entreprises

Pour les entreprises de taille moyenne dont les besoins de financement dépassent le montant des prêts offerts par l'entremise d'autres mesures du PCE et de mesures prises directement par BDC, nous avons mis en place le programme de financement pour les moyennes entreprises. Dans le cadre de ce programme, BDC rendra disponible du crédit additionnel pour compléter les facilités de crédit actuelles des entreprises, et elle travaillera étroitement avec leurs prêteurs principaux. Ces prêts commerciaux prendront la forme de prêts subordonnés dont 90 % du montant sera fourni par BDC et 10 %, par l'institution financière principale de l'entrepreneur.

Prêts directs

Pour les demandes de prêts en ligne et les prêts de fonds de roulement, nous offrons des modalités souples aux entreprises admissibles.

Capital de risque

Afin de soutenir le marché du capital de risque du Canada, nous avons mis en place le Programme financement relais. Ce programme d'octroi de financement équivalent sous forme de billets convertibles vise à accroître le financement par capital de risque offert aux entreprises ayant essuyé d'importants revers en raison de la pandémie de COVID-19. Dans le cadre du programme, BDC accordera un financement jusqu'à concurrence de 100 % de la contribution de syndicats d'investisseurs privés. La contribution de BDC prendra la forme d'un billet convertible assorti des modalités standards offertes sur le marché.

Services-conseils

BDC Services-conseils a mis en œuvre un nouveau programme d'accès. Il permet aux clients admissibles de bénéficier d'une consultation gratuite avec un expert de BDC afin d'obtenir des conseils sur la façon de relever les défis que pose la crise de la COVID-19.

4 Gestion du risque

BDC a pour mandat de promouvoir et de faciliter l'établissement et le développement des entreprises au Canada, avec une attention particulière aux PME.

De ce fait, BDC assume dans l'ensemble des risques plus élevés qu'une institution financière traditionnelle afin de mieux soutenir les PME. Cependant, les pratiques et la culture rigoureuses de gestion du risque de BDC lui permettent de prendre des risques nécessaires pour s'acquitter de son mandat tout en garantissant sa viabilité financière.

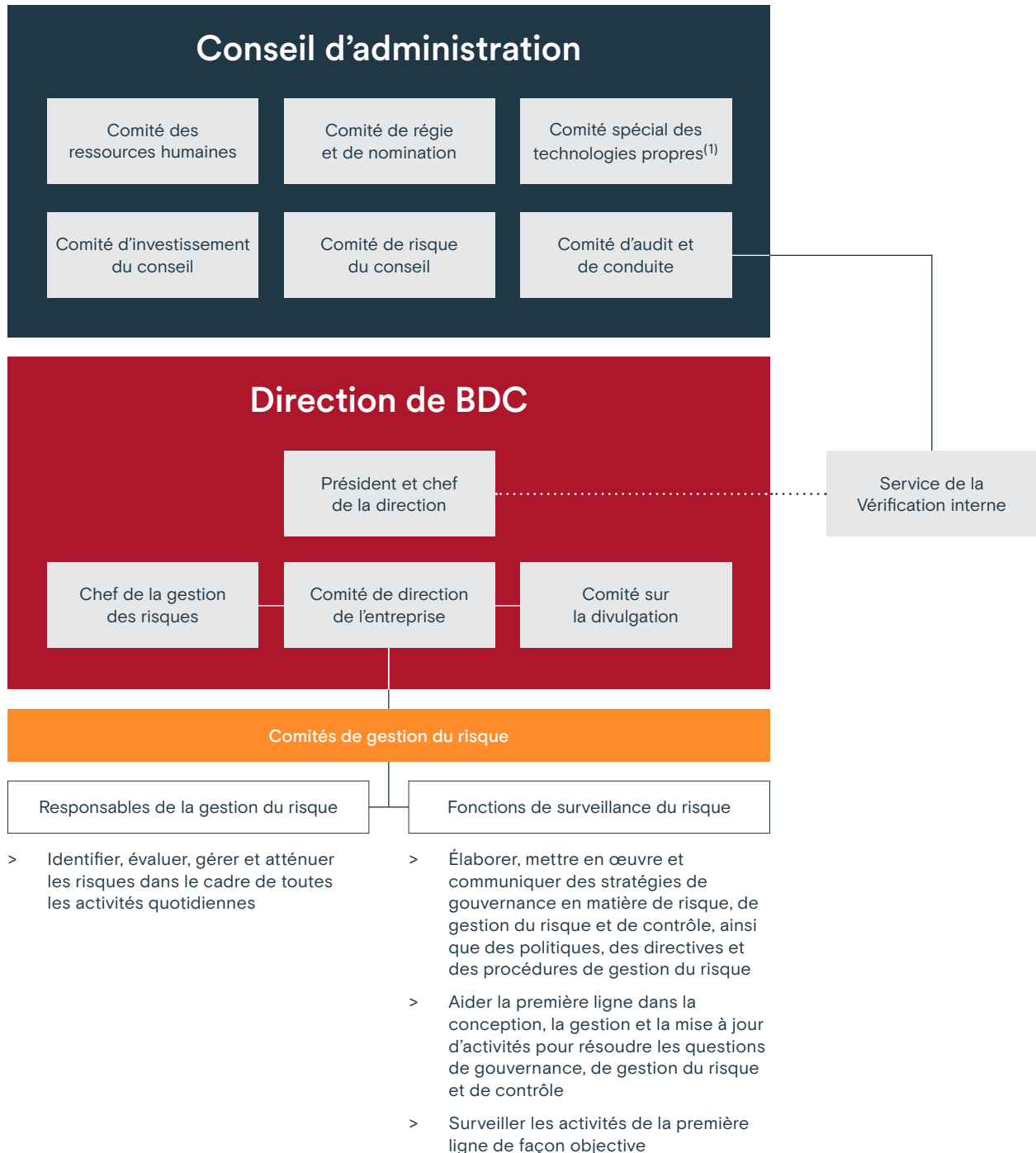
Le cadre de gestion du risque (CGR) de BDC décrit la méthodologie utilisée pour gérer les risques inhérents aux activités de la Banque, tout en garantissant que les résultats des activités qui comportent une notion de risque sont conformes à la stratégie et au mandat de BDC. En outre, il renforce une culture de gestion du risque dans toute l'entreprise, qui assure un degré élevé de conscience du risque et intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels en matière de stratégie et d'exploitation.

Principes de la gestion des risques à BDC

Les principaux principes de gestion des risques qui appuient les activités de gouvernance en matière de risque de l'entreprise sont les suivants :

- > **Responsabilité à l'égard du risque** : La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun, des membres du conseil d'administration aux employés exerçant des fonctions de surveillance, en passant par les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise.
- > **Équilibre stratégique** : BDC gère le risque en assurant un équilibre entre celui-ci et ses objectifs stratégiques, son mandat de soutien des entrepreneurs canadiens et sa capacité de remettre des capitaux à l'actionnaire sous forme de dividendes.
- > **Intégration du risque** : BDC intègre la gestion des risques aux principaux processus d'affaires, aux activités et à la gestion des technologies de l'information, notamment à la planification stratégique, opérationnelle, des affaires et budgétaire, ainsi qu'aux activités de prêt, d'investissement et de services-conseils.
- > **Analyse critique du risque** : BDC favorise une culture d'ouverture et de transparence, qui promeut et encourage la remise en question des décisions dans le cadre de la gestion des risques. La transmission rapide des questions liées au risque à l'échelon approprié de la direction est essentielle à l'établissement d'un dialogue efficace en matière de risque.
- > **Gouvernance en matière de risque** : Les politiques de BDC codifient des processus complets pour identifier, analyser, surveiller et atténuer les risques dans le cadre de limites de risque approuvées. L'évaluation constante et objective du risque est assurée par des fonctions de surveillance, et par des comptes rendus de la direction à un conseil d'administration indépendant ainsi qu'à l'actionnaire.

Cadre de gouvernance en matière de risque



(1) Le Comité spécial des technologies propres a été intégré au Comité d'investissement du conseil au cours de l'exercice 2020.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration et ses comités supervisent la gouvernance en matière de risque et la gestion des risques.

En plus de l'énoncé sur l'appétit pour le risque, le conseil approuve les politiques liées au risque et les stratégies qui s'y rattachent, s'assure que BDC gère efficacement les risques auxquels elle est exposée, examine les risques liés au portefeuille et à la trésorerie, vérifie la suffisance du capital et l'analyse des tests de tension, établit des niveaux de délégation de pouvoirs clairs pour les transactions et s'assure qu'il y a un lien approprié entre le risque et les avantages escomptés.

Bien que tous les comités tiennent compte, comme il convient, des considérations liées aux risques dans le cadre de leurs délibérations, trois d'entre eux, soit le Comité de risque du conseil, le Comité d'investissement du conseil et le Comité d'audit et de conduite, assument des responsabilités expressément liées à la gestion du risque. Pour des détails complets sur le conseil et ses comités, se reporter à la section Gouvernance d'entreprise, à la page 129.

Le **Comité de risque du conseil** informe le conseil sur l'efficacité avec laquelle les risques importants de BDC sont identifiés et gérés. Il examine également le profil de risque de BDC, y compris les mesures, les cibles et les limites liées à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. Il passe régulièrement en revue les politiques et les rapports sur la gestion des risques. Le comité approuve également les transactions supérieures à un certain seuil.

Le **Comité d'investissement du conseil** fait des recommandations au conseil sur l'efficacité avec laquelle BDC gère ses activités de placements de capital de risque et de capital-investissement. Le comité approuve également les transactions supérieures à un certain seuil.

Le **Comité d'audit et de conduite** aide le conseil à superviser les risques financiers auxquels BDC est exposée et évalue le rendement financier de la Banque ainsi que ses états financiers consolidés, ses contrôles internes, sa présentation de l'information financière, les normes comptables qu'elle applique, sa conformité à la loi et à la réglementation, de même que l'indépendance et la qualité de ses auditeurs internes et externes.

Direction de BDC : comités et fonctions de gestion du risque

BDC a mis en place un cadre de gouvernance afin de favoriser une culture de la gestion du risque fondée sur la collaboration, qui assure une coordination efficace entre les différentes unités d'affaires. Chaque comité participe à la satisfaction des impératifs stratégiques de BDC, tout en veillant à la gestion efficace de ses activités.

Les comités et fonctions ci-après sont des éléments clés de ce cadre de gouvernance et contribuent à assurer l'efficacité de la gestion du risque à l'échelle de BDC.

Le **Comité de direction de l'entreprise** est composé du président et chef de la direction, du chef de la direction financière, du chef de la gestion des risques et d'autres chefs de l'exploitation et des premiers vice-présidents désignés. Il veille à ce que BDC établisse et respecte de saines stratégies et pratiques de gestion du risque. Il a également pour responsabilité de s'assurer que BDC possède une vision intégrée des principaux risques stratégiques, financiers (crédit, marché, liquidité) et opérationnels afin de pouvoir répondre à ces risques. Enfin, il supervise, par l'intermédiaire du Comité sur la divulgation, les obligations et les pratiques de BDC en matière d'informations à fournir.

Le **chef de la gestion des risques** est responsable de la conduite et de la direction des activités, processus et systèmes liés à la gestion du risque de BDC. Il préside le Comité de gestion du risque et fait partie du Comité de direction de l'entreprise. Il a accès de plein droit au Comité de risque du conseil et a la responsabilité et le pouvoir d'identifier et de régler les enjeux relatifs aux risques, s'il y a lieu.

Le **Comité de gestion du risque** est formé de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il a pour rôle principal la surveillance du risque. À ce titre, le comité veille à ce que BDC dispose d'un cadre de gestion du risque adéquat et efficace pour cerner et évaluer les tendances des enjeux cruciaux, pour évaluer ou quantifier leur impact probable et pour s'assurer que BDC atténue ces risques conformément à son appétit pour le risque.

Plus particulièrement, le comité examine la qualité et la migration des risques à l'intérieur des portefeuilles de prêts et de titrisation et à l'intérieur des placements de capital de risque et de financement subordonné. De plus, il examine le rendement financier, la suffisance du capital et l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, s'assure que les activités de trésorerie et la gestion

connexe de l'actif et du passif sont conformes aux politiques de BDC et reçoit régulièrement des comptes rendus sur la gestion des placements des caisses de retraite de BDC.

Le comité informe le Comité de direction de l'entreprise et le conseil des risques importants et des mesures d'atténuation connexes.

Le **Comité de gestion du risque opérationnel** assure la surveillance et l'orientation de la direction en ce qui concerne la gouvernance du risque opérationnel, les risques et les questions de contrôle découlant de la planification et de l'exécution des stratégies de BDC. Il s'agit d'un sous-comité du Comité de gestion du risque.

Les **Comités d'évaluation** supervisent l'évaluation et la détermination de la juste valeur d'un portefeuille de placements. Des membres de la direction et un expert externe en évaluation d'entreprise comptent parmi les membres de ces comités.

Le **Comité de la conformité et de la gouvernance** examine et supervise le cadre des politiques et des directives générales de BDC ainsi que la conformité aux lois applicables.

Le **Comité de gestion de l'actif et du passif** est formé du chef de la direction financière et de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il se concentre sur les activités de trésorerie et la surveillance des risques de trésorerie.

Les fonctions de gestion du risque de BDC se déclinent comme suit : la gestion du risque de crédit et d'investissement ainsi que la surveillance de la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent, la gestion du risque opérationnel et la gestion intégrée du risque, laquelle comprend la gestion du risque du portefeuille, la gestion du risque de trésorerie et la gestion des risques de l'entreprise. Entre autres responsabilités, la gestion du risque consiste à :

- > veiller à ce que BDC applique des principes, politiques et directives générales appropriés en matière de gestion des risques pour gérer les risques importants et émergents selon les seuils de risque;
- > créer des outils pour quantifier et surveiller les risques et en faire rapport;
- > fournir en temps voulu des comptes rendus complets sur ces risques aux comités de gestion du risque de BDC.

Les équipes de la sécurité informatique et des technologies de l'information de BDC mettent en place une infrastructure, un programme de gouvernance, des processus et des activités afin de protéger les ressources d'information électroniques et les infrastructures de soutien de BDC contre l'accès, l'utilisation, la divulgation et les modifications non autorisés, les bris et les pertes, tout en veillant au respect des obligations réglementaires et des exigences de l'entreprise.

Le **service de la Vérification interne** préconise de saines pratiques de gestion du risque et son rôle vise à protéger l'organisation en donnant l'assurance raisonnable que les contrôles internes mis en place par la direction et le conseil d'administration sont adéquats et efficaces.

Principaux risques

L'identification des principaux risques ou des risques émergents fait partie intégrante de la planification d'entreprise et de la surveillance continue des activités de BDC. Nous identifions les risques importants qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de BDC d'atteindre ses objectifs. Les risques sont pris en compte par la direction et le conseil d'administration, pour ensuite faire l'objet de surveillance ou être atténués dans le cadre des activités quotidiennes de gestion du risque de BDC.

Catégorie	Description du risque
Incertitude liée aux marchés	Le risque que la volatilité des marchés et l'évolution défavorable de l'environnement macroéconomique (comme la pandémie de COVID-19, l'endettement des consommateurs, l'état du marché canadien de l'habitation et/ou des conflits commerciaux) entraînent des variations importantes des taux d'intérêt et autres facteurs du marché qui ont une incidence sur les prêts et les transactions.
Cybersécurité	Le risque que l'utilisation de technologies serve à obtenir un accès malveillant à des données à usage limité ou restreint, ou permette leur utilisation ou leur diffusion malveillantes, perturbe les activités ou compromette intentionnellement la réputation de marque de BDC. Ce risque a une incidence généralisée sur les institutions financières du fait que le volume et le niveau de sophistication des cyberattaques continuent d'augmenter.
Ressources humaines	La pénurie potentielle de main-d'œuvre qualifiée attribuable à la concurrence pour les ressources clés, aux exigences opérationnelles croissantes en matière de compétences et de connaissances spécialisées et à un milieu de travail très exigeant où de multiples changements importants se produisent en même temps.

Catégorie	Description du risque
Gestion du changement	Le grand nombre et la portée des initiatives internes visant la réalisation des priorités et des stratégies de l'organisation ont pour effet d'accroître le risque d'une mise en œuvre inefficace ou inopportune.
Innovation technologique	Le rythme auquel les innovations technologiques émergent (la technologie financière, l'intelligence artificielle, la robotique, etc.) touche le secteur financier en raison des changements qu'il provoque dans les attentes et les habitudes des consommateurs. En même temps, BDC adopte et intègre continuellement de nouvelles technologies à l'échelle de l'entreprise.
Risques liés aux changements climatiques	Les risques liés aux changements climatiques et à leur incidence sur BDC et ses clients. Ils comprennent les événements météorologiques violents, la mutation des systèmes économiques et l'évolution des réponses gouvernementales et sociétales susceptibles d'engendrer un large éventail de risques, y compris le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque structurel et le risque lié au crédit.
Risque lié aux tiers	Le risque qu'une dépendance accrue envers des tiers réduise la résilience organisationnelle de BDC, altère la qualité de ses services et augmente son exposition à des cyberattaques.
Risque lié à la COVID-19	Le risque qu'une perturbation des activités, l'incertitude liée aux marchés et une récession mondiale découlant de la pandémie de COVID-19 se traduisent par une hausse des prêts en défaut et par une augmentation du nombre de clients exposés à des difficultés financières.

Cadre de gestion de l'appétit pour le risque et énoncé sur l'appétit pour le risque

Le cadre de gestion de l'appétit pour le risque définit l'approche que suit BDC pour établir son appétit pour le risque et en assurer la gouvernance. Ce cadre est intégré au processus d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie de BDC. Il décrit les principes fondamentaux relatifs aux risques, qui stipulent que BDC prendra uniquement les risques :

- > qu'elle comprend, qu'elle peut gérer et qui cadrent avec sa stratégie;
- > qui lui permettent de remplir son mandat visant à appuyer les PME canadiennes;
- > dont elle considère qu'ils ne devraient pas nuire à la réputation de sa marque ni à celle de son actionnaire.

L'énoncé sur l'appétit pour le risque repose sur des mesures qualitatives et quantitatives qui, d'une part, définissent la vision du conseil d'administration et de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques que BDC est disposée à accepter dans l'exécution de son mandat et, d'autre part, permettent de rendre compte du respect de cette vision. Les limites de risque circonscrivent les niveaux acceptables de risques.

Processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise

Le cadre de gestion du risque (CGR) établit une approche uniforme et structurée pour la gestion des risques inhérents aux activités de BDC, tout en veillant à ce que ces activités comportant des risques soient conformes à la stratégie et au mandat de BDC, ainsi qu'à son énoncé sur l'appétit pour le risque. Le CGR décrit la méthodologie mise en œuvre par BDC pour gérer le risque et renforcer la culture du risque généralisée dans toute l'entreprise.

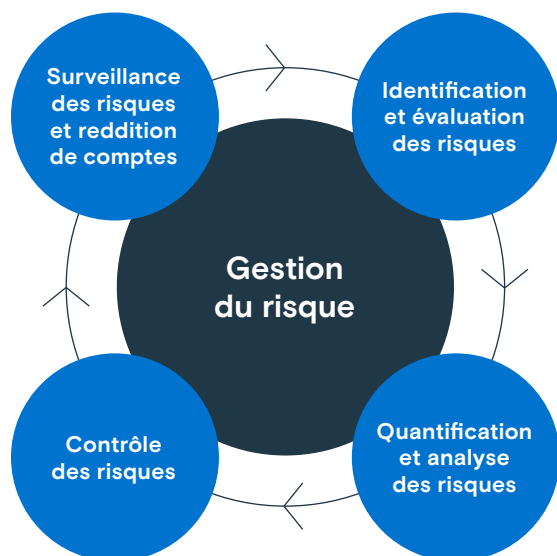
La Politique de gestion des risques de l'entreprise de BDC codifie le processus intégré, à l'échelle de BDC, au moyen duquel nous identifions, analysons, acceptons, surveillons et atténuons les risques auxquels BDC est exposée, et en rendons compte. Cette politique est conçue pour s'assurer que BDC tient compte du risque dans toutes ses activités d'affaires et qu'elle intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels courants et dans son processus annuel de planification d'entreprise. Elle définit les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration, de la direction, des unités fonctionnelles et des employés en ce qui concerne son application. Le conseil d'administration passe en revue et approuve la politique au moins tous les deux ans.

Un CGR efficace repose sur l'utilisation d'un langage commun et d'une approche uniforme pour identifier, quantifier et mesurer les risques et en rendre compte. BDC définit le risque comme étant l'éventualité d'une perte ou d'un résultat non souhaitable susceptible de nuire à la réalisation du mandat et des objectifs stratégiques de la Banque. BDC a répertorié les risques auxquels elle est exposée dans les catégories suivantes :

- > risque stratégique
- > risque de crédit et d'investissement
- > risque de marché et de liquidité
- > risque opérationnel
- > risque technologique
- > risque réglementaire et juridique
- > risque d'atteinte à la réputation

Le risque de pandémie, comme en témoigne la crise de la COVID-19, constitue un risque important pouvant avoir de vastes répercussions sur toutes les catégories de risques. Il peut entraîner une perturbation considérable des activités et avoir une incidence sur la réalisation des objectifs de BDC.

L'approche de BDC en matière de gestion des risques repose sur quatre piliers.



Identification et évaluation des risques

En mettant en œuvre des programmes et processus intégrés d'identification et d'évaluation des risques, BDC est en mesure de relever, de comprendre et d'évaluer en tout temps les risques actuels et émergents auxquels elle est exposée et qui évoluent au gré des changements qui s'opèrent dans son environnement interne comme externe. Les risques principaux et les risques émergents sont présentés aux comités de gestion du risque de l'organisation aux fins d'évaluation et de discussion. Les risques liés à tous les projets d'envergure, aux nouveaux produits et services et aux modifications à apporter aux politiques sont également évalués et font l'objet de discussions.

Quantification et analyse des risques

Les risques à l'échelle de l'organisation sont évalués de manière qualitative et/ou quantitative à l'aide d'outils et de modèles de pointe intégrant les meilleures pratiques en vigueur du secteur des services financiers. Cette approche permet d'assurer que les risques sont conformes aux politiques, aux directives générales, aux normes et aux limites de tolérance de BDC. Les membres du conseil et la direction de l'entreprise utilisent cette information pour comprendre le profil de risque de BDC et le rendement du portefeuille.

Surveillance des risques et reddition de comptes

La surveillance continue des répercussions potentielles des risques actuels et nouveaux se déroule dans le cours normal des activités de gestion. Les secteurs d'activité, les fonctions de l'entreprise ainsi que les fonctions de gestion et de surveillance des risques ont établi des responsabilités relatives au suivi quotidien de leurs activités respectives. Les rapports sur la gestion intégrée du risque présentent une évaluation quantitative et qualitative complète du rendement en fonction de l'appétit pour le risque, établissent le profil de risque de la Banque par rapport aux grandes catégories de risques et permettent un suivi étroit du portefeuille. Ces rapports sont remis à la direction et au conseil d'administration.

Contrôle des risques

Il incombe aux secteurs d'activité d'assurer que des contrôles pertinents et efficaces sont présentés de manière détaillée dans les règles d'affaires régissant leurs activités respectives et que les employés appliquent bien les procédures. Pour atténuer ses risques, BDC a recours aux moyens suivants :

- > des rôles, responsabilités, processus, politiques, directives générales et procédures adéquats et clairs;
- > des fonctions et des comités de gestion du risque de l'entreprise qui fournissent supervision et surveillance;
- > des activités d'atténuation des risques comme les opérations de couverture, la gestion des risques d'assurance, la planification de la continuité des affaires, la planification de la reprise des systèmes TI et les programmes de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent;
- > des revues de la qualité et des audits qui donnent l'assurance que BDC suit des pratiques de gestion du risque saines et appropriées;
- > des tests de tension exécutés à l'égard des principaux risques et portefeuilles de l'ensemble de l'entreprise pour déterminer le niveau de capital suffisant pour permettre à BDC de faire face à un ralentissement économique soutenu et de poursuivre la réalisation de son mandat.

Grandes catégories de risques

Risque lié à la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a placé de nombreuses petites et moyennes entreprises dans une situation financière extrêmement difficile et a obscurci les perspectives économiques.

En réponse à cette situation, BDC participe au Programme de crédit aux entreprises du gouvernement fédéral et offre aux entrepreneurs d'autres mesures de soutien spéciales qui complètent les activités du secteur privé. Ces mesures comprennent des prêts de fonds de roulement bonifiés, des modalités de remboursement plus souples, des taux d'intérêt moins élevés et des placements de capital de risque supplémentaires. L'actionnaire de BDC s'est assuré qu'elle disposera de suffisamment de capital pour fournir aux entrepreneurs l'aide financière nécessaire.

En raison de la volatilité économique sans précédent engendrée par la COVID-19, le profil de risque de notre portefeuille de base est rehaussé, mais est conforme à son appétit pour le risque. Toutefois, certains éléments du portefeuille du Programme de crédit aux entreprises (PCE) ne cadrent pas avec notre énoncé sur l'appétit pour le risque. Concrètement, cela signifie que nous acceptons un niveau plus élevé de risque de crédit et de risque opérationnel. En cette période, nous demeurons néanmoins résolus à respecter les normes les plus élevées en matière de bonne gouvernance, de contrôle préalable, de contrôles internes relatifs aux risques et de jugement professionnel dans la réalisation de nos activités.

Risque stratégique

Le risque que BDC ne puisse réaliser son mandat et, par conséquent, assurer sa pérennité et/ou son existence en raison de l'adoption de stratégies sous-optimales ou inefficaces, de l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, de la méconnaissance du marché ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements externes.

Gestion du risque stratégique

Le Comité de direction de l'entreprise, lequel est formé du chef de la direction et des membres clés des fonctions des différents secteurs d'activité et de l'entreprise, établit l'orientation stratégique, fixe les objectifs de l'entreprise, définit les critères de réussite et surveille les activités et le rendement.

BDC a un processus rigoureux de mise à jour annuelle de la stratégie d'entreprise. La stratégie d'entreprise est ensuite approuvée par la direction, le conseil d'administration et le gouvernement du Canada. Des examens stratégiques réguliers et des programmes de gestion du risque assurent un arrimage avec l'appétit pour le risque de la Banque.

BDC voit à maintenir pour ses activités un niveau de capital suffisant en fonction de la nature et du niveau de risque auquel elle est exposée. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital évalue la suffisance du capital tant en fonction du capital réglementaire que du capital économique, et sert à établir des seuils de capital conformes à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. BDC alloue des capitaux aux unités d'affaires en fonction des besoins et de l'évaluation des risques afin de soutenir les activités de l'entreprise, nouvelles et existantes.

En outre, BDC soumet le capital à des tests de tension pour évaluer l'incidence de différents scénarios défavorables afin de veiller à disposer d'un capital suffisant pour lui permettre de faire face aux conditions économiques difficiles. BDC a recours à des tests de tension pour s'assurer qu'elle est adéquatement capitalisée compte tenu des risques auxquels elle est exposée, conformément à son appétit pour le risque.

Pour de plus amples renseignements sur la gestion du capital et la suffisance du capital de BDC, se reporter à la note 23, Gestion du capital des états financiers consolidés.

Risques financiers

BDC a identifié trois grandes catégories de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Pour de plus amples renseignements sur les politiques et mesures de gestion des risques financiers de BDC, se reporter à la note 24, Gestion du risque des états financiers consolidés.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte si une contrepartie à une opération ne remplit pas ses engagements ou ses obligations contractuels.

Gestion du risque de crédit

Toutes les décisions relatives au crédit et aux investissements doivent respecter les politiques, les directives générales, les lignes directrices, les règles d'affaires et les outils d'évaluation du risque sur lesquels doivent s'appuyer ces décisions. La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe aux employés à plusieurs échelons, de ceux qui traitent directement avec les clients aux fondés d'autorisation. Dans le cas de ces derniers, des pouvoirs particuliers sont délégués à des postes en tenant compte des fonctions exercées et du niveau de connaissance relative au crédit et de jugement que les employés occupant ces postes doivent démontrer.

Notre processus décisionnel comprend l'attribution d'une cote à l'emprunteur, qui reflète notre estimation de la probabilité de défaillance (PD) au cours de la durée de vie d'un prêt. L'estimation de la PD repose sur un système interne de classification du risque et des systèmes de pointage qui tiennent compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces critères comprennent une évaluation de la solidité financière de l'emprunteur, de la qualité de la direction, de la souplesse financière et de la vigueur concurrentielle. Le pointage selon un modèle quantitatif peut être modifié dans certains cas, selon le jugement des experts, conformément à nos politiques relatives au crédit. Notre classification interne du risque est également utilisée pour la gestion du risque du portefeuille, l'établissement de la limite de risque, la tarification des produits et la détermination du capital économique.

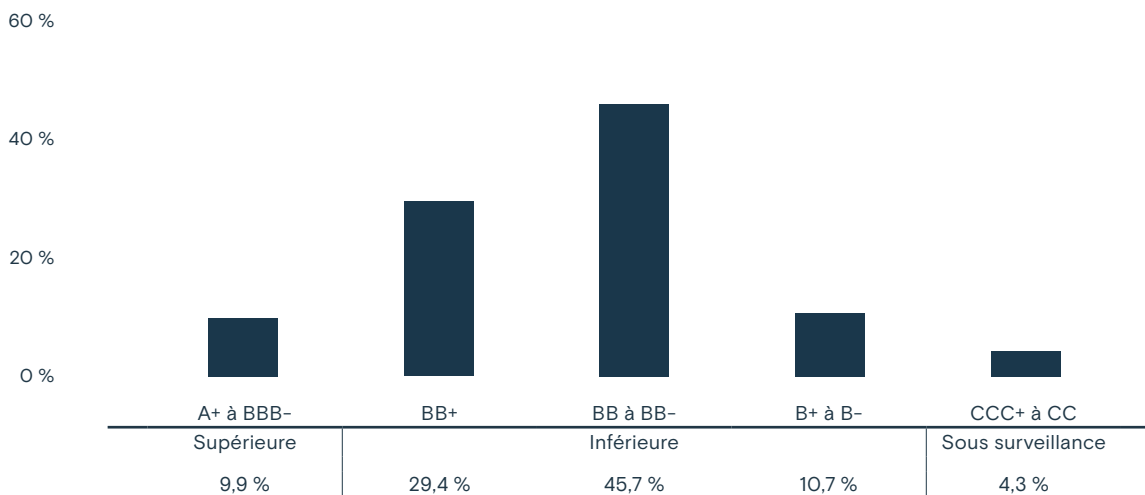
Le tableau ci-bas indique les notations que nous utilisons à l'interne par rapport à celles qu'utilisent les agences de notation externes.

Du fait de son mandat et de l'appétit pour le risque correspondant, BDC, bien qu'elle suive des pratiques exemplaires en matière de gestion du risque, assume généralement plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. Par conséquent, une grande partie du portefeuille de BDC est de qualité inférieure. Pour de plus amples renseignements sur les prêts en cours selon leur qualité, se reporter à la note 10, *Prêts des états financiers consolidés*.

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts performants de BDC

Cote de risque de BDC	Qualité	Notation équivalente de S&P	E2020 - 31 mars 2020
0,5 à 1,0	Supérieure	A+ à BBB-	10 %
1,5 à 2,0		BB+	29 %
2,5 à 4,0	Inférieure	BB à BB-	46 %
4,5 à 5,0		B+ à B-	11 %
5,5	Sous surveillance	CCC+ à CC	4 %
			100 %

Portefeuille de prêts productifs de BDC classés selon l'exposition au risque de crédit au 31 mars 2020 (en pourcentage du portefeuille brut de prêts productifs)



La méthode la plus couramment utilisée pour atténuer le risque de crédit au niveau de la transaction consiste à obtenir des sûretés de qualité de la part des emprunteurs. Bien que les sûretés ne sauraient remplacer une évaluation rigoureuse de la capacité de l'emprunteur de respecter ses obligations à notre endroit, il s'agit d'un complément important. Des sûretés ne sont pas requises dans tous les cas; cela dépend du type de prêt accordé. Pour de plus amples renseignements sur les principales sûretés données en garantie et le risque lié à la garantie, se reporter à la note 10, *Prêts des états financiers consolidés*.

En plus de gérer le risque de crédit au niveau de chaque transaction individuellement, BDC gère ce risque au niveau du portefeuille. En procédant à un suivi et à une analyse et en produisant des rapports sur le risque, la gestion du risque du portefeuille donne l'assurance que le risque global du portefeuille est bien diversifié et qu'il cadre avec le mandat de BDC, tout en permettant à cette dernière de réaliser ses objectifs financiers, conformément à son appétit pour le risque.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière qui peut découler de l'évolution du marché ou de l'incapacité de prévoir des conditions économiques défavorables assez rapidement pour permettre à BDC d'atténuer les pertes de son portefeuille. Il représente les fluctuations des valeurs de marché des actifs et des passifs de la Banque qui découlent de la volatilité des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. Pour BDC, le risque de marché résulte aussi d'événements de marché imprévisibles qui ont une incidence sur la valeur des placements de Capital de risque, de Programmes incitatifs pour le capital de risque et de la division Technologies propres.

Le risque de marché autre que de transaction est le risque de perte dans les instruments financiers, l'état consolidé de la situation financière ou le résultat net, ou le risque lié aux activités autres que de transaction, comme la gestion des actifs et des passifs ou la couverture en raison des paramètres du marché, notamment les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des prix des actions ou des produits de base.

Gestion du risque de marché

BDC applique à sa stratégie de financement un cadre rigoureux de gestion des actifs et passifs et a recours aux dérivés pour gérer et atténuer les risques liés aux fluctuations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'impossibilité d'obtenir des liquidités ou de convertir les actifs de BDC en liquidités pour assurer le service de sa dette ou la refinancer, pour décaisser les prêts qu'elle s'est engagée à consentir et/ou pour payer les charges opérationnelles et les dividendes en temps voulu.

Gestion du risque de liquidité

Pour éviter de perturber le cours de ses activités, BDC fait en sorte que le niveau minimum requis de liquidités soit investi dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sur des marchés secondaires actifs sans subir une perte importante.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques de pertes imputables à des processus internes ou à des systèmes qui sont inadéquats ou défectueux, à des erreurs humaines ou à des événements indépendants de la volonté de BDC, comme des catastrophes naturelles. Ils sont omniprésents dans toutes les activités d'affaires, y compris dans nos pratiques de gestion d'autres risques comme les risques de crédit, de marché et de liquidité.

Gestion des risques opérationnels

Les risques opérationnels font partie intégrante de toutes les activités et opérations de BDC. En conséquence, BDC met tout en œuvre pour identifier, analyser, atténuer et surveiller ces risques conformément au cadre de gestion du risque de l'entreprise et aux directives générales pertinentes. Ces politiques et directives générales régissent la façon dont BDC dirige ses employés et gère ses processus et ses environnements internes comme externes.

BDC a mis en œuvre les pratiques d'atténuation suivantes dans le cadre de la gestion des principaux risques opérationnels :

- > Gestion de la continuité des affaires et gestion des incidents : BDC a conçu des outils afin de gérer les incidents et de réduire au minimum les interruptions de ses activités comme il est énoncé dans son plan directeur de continuité des affaires de même que dans les plans individuels de continuité des affaires pour chaque région, centre d'affaires et unité d'affaires.
- > Assurance : BDC protège ses intérêts financiers en souscrivant une assurance contre les événements défavorables pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance.

- > Gestion des ressources humaines : La réussite à long terme de BDC repose en grande partie sur sa capacité à attirer, à fidéliser et à perfectionner les bons talents et à créer un environnement de travail sain, professionnel et favorisant la collaboration, qui encourage les employés engagés à contribuer pleinement à la mission de BDC, c'est-à-dire aider les entrepreneurs canadiens à réussir. BDC y arrive grâce :
 - à son Code de conduite, d'éthique et de valeurs;
 - aux stratégies et plans liés au capital humain, notamment les pratiques d'embauche efficaces, la structure organisationnelle et la rémunération;
 - aux outils d'apprentissage et de perfectionnement visant à favoriser l'engagement des employés et à les préparer à réaliser pleinement leur potentiel.
- > Processus d'approvisionnement et d'octroi de contrats : BDC respecte des principes sains et des pratiques solides en matière d'approvisionnement en biens et services, et d'octroi de contrats et de gestion des fournisseurs externes. BDC mène un large éventail de programmes et d'activités visant à atténuer le risque lié aux tiers, lesquels comprennent un cadre de gouvernance efficace et des processus transparents et rigoureux lui permettant de réaliser un contrôle préalable et de superviser l'évaluation des risques dans le cadre de ses relations avec des tiers.
- > Gestion de projet : Le Bureau de gestion de projets d'entreprise assure la direction de la gestion de projet pour l'ensemble de l'organisation et met à la disposition de celle-ci son expertise et son expérience. En outre, il donne à la direction une vue d'ensemble stratégique de tous les projets de BDC aux fins de l'établissement des priorités et de la prise de décisions efficace. Les projets peuvent ainsi être réalisés conformément aux objectifs de l'entreprise et à la capacité organisationnelle de réaliser ces projets.
- > Gestion de la fraude : BDC a mis en place un programme de lutte contre la fraude qui respecte la législation actuelle et les pratiques du secteur.
- > Gestion du risque lié aux modèles : BDC gère et atténue le risque lié aux modèles tout au long du cycle de vie en examinant, validant et approuvant les modèles, nouveaux et existants.

Risque technologique

Le risque technologique est le risque de pertes en raison de perturbations du cours des activités ou de défaillances des systèmes.

Le risque technologique est présent dans toutes les activités courantes de BDC. Par conséquent, l'identification, l'analyse, la surveillance et l'atténuation de ce risque font partie de toutes les politiques et directives générales. Ces politiques et directives générales régissent la façon dont BDC gère les systèmes et l'infrastructure, la cybersécurité, la sécurité informatique et l'intégrité des données.

Gestion du risque technologique

BDC s'efforce d'assurer la protection des données des clients et des données internes.

Nos efforts d'atténuation des risques comprennent les contrôles de réseau et des systèmes, la mise en œuvre de vastes mesures de sensibilisation des employés aux menaces, notamment grâce à de la formation et à des campagnes antihameçonnage, ainsi que des tests continus et indépendants de la stabilité de l'infrastructure et des systèmes/applications clés. De plus, BDC a mis en place un programme de formation pour améliorer la gestion des interventions en cas d'incident par ses spécialistes de l'exploitation et de la cybersécurité des TI.

BDC utilise des outils afin de gérer les incidents relatifs aux technologies et d'atténuer leurs effets sur les activités au moyen du plan de reprise après sinistre des TI et des processus de gestion des incidents des TI.

Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire est associé à l'incapacité de BDC de respecter ses obligations comme l'exigent les lois, les règles, les règlements et les pratiques prescrites dans tous les territoires où elle exerce ses activités.

Gestion du risque juridique et réglementaire

Le groupe Affaires juridiques et secrétariat général de BDC s'assure que les employés et la direction se conforment aux obligations légales et réglementaires par l'intermédiaire du cadre de la conformité réglementaire. En outre, il incombe aux Affaires juridiques de gérer les litiges concernant BDC. Ce groupe fournit au Comité d'audit et de conduite les informations dont il a besoin pour s'assurer de la conformité aux lois et aux règlements et supervise la gestion du risque juridique et réglementaire.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les perceptions des parties prenantes à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent ou puissent nuire à la réputation de BDC et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

BDC doit répondre aux attentes de la population canadienne de plusieurs façons, notamment :

- > en se montrant à la hauteur des attentes de l'actionnaire en ce qui a trait au soutien de l'entrepreneuriat;
- > en réalisant son mandat de façon efficace;
- > en respectant les normes d'éthique prévues par la loi ou généralement acceptées;
- > en s'abstenant de soutenir des clients qui ne répondent pas aux attentes de la société en matière de conduite responsable;
- > en menant ses activités de façon responsable à l'égard de l'environnement.

Gestion du risque d'atteinte à la réputation

Le respect des principes du cadre de gestion du risque de BDC est la pierre angulaire de la gestion du risque d'atteinte à la réputation. La gestion du risque d'atteinte à la réputation fait partie de nos politiques et directives générales sur le risque et est intégrée dans tous les aspects de nos activités commerciales.

BDC a mis en place des outils et des processus de surveillance pour suivre les sujets d'intérêt dans les médias sociaux et les médias.

BDC tient compte du risque d'atteinte à la réputation au moment d'évaluer la possibilité de consentir un prêt ou d'effectuer un investissement. Elle sélectionne les clients éventuels et effectue un contrôle préalable avant d'approuver les transactions. BDC dispose de procédures bien établies qui lui permettent de déterminer si un client est impliqué dans des activités de blanchiment d'argent ou des activités terroristes. Elle vérifie également si le client éventuel satisfait aux exigences en matière de transparence et d'information à fournir, de performance environnementale, d'éthique et d'admissibilité au crédit.

Risques liés aux changements climatiques

Les risques liés aux changements climatiques pour le Canada, BDC et ses clients ne sont plus émergents; ils constituent une réalité opérationnelle.

La transformation du climat a entraîné des risques physiques, tels que des inondations, des tempêtes, de la chaleur et des sécheresses. Elle engendre également des risques de transition du marché alors que les gouvernements, les entrepreneurs, les consommateurs et les investisseurs s'adaptent à une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques. De nombreux entrepreneurs canadiens—dont des clients et des partenaires de BDC—sont directement ou indirectement exposés à des risques physiques ou à des risques de transition associés aux changements climatiques.

Nous commençons à observer des ajustements structurels dans l'économie mondiale, y compris, notamment, des normes relatives aux changements climatiques dans les chaînes d'approvisionnement. Nous sommes d'avis que la gestion des risques liés aux changements climatiques deviendra une pratique courante, et qu'elle fera partie intégrante des décisions, des produits et des services de la vie quotidienne.

Dans le secteur financier, la transition est en cours. Au vu de cette tendance, BDC transforme progressivement ses pratiques de gestion des risques liés aux changements climatiques afin de prendre en compte les considérations nécessaires sur les plans opérationnel, stratégique, réglementaire, juridique et du crédit.

Gestion des risques liés aux changements climatiques

La stratégie opérationnelle de BDC à l'égard des risques liés aux changements climatiques est alignée sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) du Conseil de stabilité financière. À l'instar de ses pairs, BDC utilisera la feuille de route que constituent les principes de base et les lignes directrices du TCFD concernant la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les objectifs. En outre, BDC rendra compte des progrès réalisés auprès du conseil d'administration, qui supervise la mise en application de ces nouvelles politiques et pratiques par la direction.

5

Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par BDC sont décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables* des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes, de même que les estimations et hypothèses nécessaires pour les appliquer, sont considérées comme critiques, car elles exigent que la direction formule des jugements importants. BDC a établi des mécanismes de contrôle, notamment des déclarations et attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les méthodes, estimations et hypothèses comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre.

Changements futurs aux méthodes comptables

Cadre conceptuel

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié le *Cadre conceptuel de l'information financière* révisé (le « cadre ») qui remplace la version précédente publiée en 2010. Le cadre entre en vigueur immédiatement pour l'IASB et l'IFRS Interpretations Committee. Pour les sociétés, la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} avril 2020 pour BDC, l'adoption anticipée étant autorisée. Le cadre comprend certains concepts nouveaux, actualise les définitions et les critères de comptabilisation des actifs et passifs et clarifie certains concepts clés. L'adoption du cadre conceptuel révisé n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de BDC.

Jugements, estimations et hypothèses

Les jugements, les estimations et les hypothèses comptables importants appliqués par BDC sont décrits à la note 6, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants* des états financiers consolidés. Les estimations comptables critiques qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent celles qui sont liées à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, à la juste valeur des instruments financiers, à la dépréciation des actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à la consolidation, aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la communication de l'information financière ainsi que de contrôles et de procédures appropriés en matière d'information à fournir.

Les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière sont conçus pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Cependant, en raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexacitudes.

Les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir sont conçus pour donner une assurance raisonnable que toute l'information pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun pour permettre à BDC de prendre les décisions appropriées concernant la communication de l'information.

BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control—Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière :

Au 31 mars 2020, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles internes relatifs à la communication de l'information financière ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir :

Au 31 mars 2020, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information importante fournie est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis et qu'elle est communiquée à la direction en temps opportun aux fins de prise de décisions.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	52
Rapport des auditeurs indépendants	53
État consolidé de la situation financière	56
État consolidé des résultats	57
État consolidé du résultat global	58
État consolidé des variations des capitaux propres	59
Tableau consolidé des flux de trésorerie	61
Notes afférentes aux états financiers consolidés	62

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (BDC) ont été dressés et présentés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la fidélité et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control—Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Pour plus d'information, se reporter à la section *Rapport de gestion* du rapport annuel (p. 49).

Le système de contrôle interne est appuyé par une revue périodique des différents aspects des opérations de BDC effectuée par le personnel de la Vérification interne. De plus, la chef exécutive, Vérification et les auditeurs externes ont plein et libre accès au Comité d'audit et de conduite du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'audit et de conduite dont les membres sont exclusivement des administrateurs indépendants, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels audités.

Les auditeurs indépendants de BDC, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, et le vérificateur général du Canada, ont audité les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Michael Denham
Président et chef de la direction

Montréal, Canada
Le 10 juin 2020



Stefano Lucarelli, CPA, CA
Vice-président exécutif et
chef de la direction financière



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À la ministre du Commerce international

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (la « BDC »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la BDC au 31 mars 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la BDC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la BDC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la BDC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la BDC.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la BDC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la BDC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la BDC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, la charte et les règlements administratifs de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation des contrats de location expliqué à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

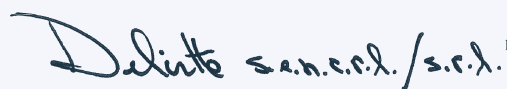
Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice, CA
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 10 juin 2020



¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116129

Montréal, Canada
Le 10 juin 2020

État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2020	31 mars 2019
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	1 821 397	703 980
Actifs dérivés	9	12 356	10 342
Prêts			
Prêts, valeur comptable brute	10	28 472 261	26 545 464
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	10	(1 199 173)	(629 242)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues		27 273 088	25 916 222
Placements			
Titres adossés à des créances mobilières	11	777 838	700 343
Placements de financement subordonné	12	1 240 588	1 152 182
Placements de capital de risque	13	1 721 136	2 027 778
Total des placements		3 739 562	3 880 303
Immobilisations corporelles	14	67 704	60 030
Immobilisations incorporelles	15	41 525	38 935
Actifs au titre du droit d'utilisation	16	127 523	-
Actif net au titre des prestations définies	20	41 781	20 483
Autres actifs	17	28 422	26 159
Total des actifs		33 153 358	30 656 454
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs			
Créditeurs et frais courus	18	158 292	141 412
Passifs dérivés	9	16 125	5 940
Emprunts	19		
Billets à court terme		19 362 224	20 951 914
Billets à long terme		4 207 066	1 442 650
Total des emprunts		23 569 290	22 394 564
Obligations locatives	16		
Obligations locatives à court terme		12 063	-
Obligations locatives à long terme		125 138	-
Total des obligations locatives		137 201	-
Passif net au titre des prestations définies	20	246 443	282 206
Autres passifs	21	123 208	76 572
Total des passifs		24 250 559	22 900 694
Capitaux propres			
Capital social	22	4 008 900	2 602 900
Surplus d'apport		27 778	27 778
Bénéfices non distribués		4 846 219	5 076 074
Cumul des autres éléments du résultat global		8 763	7 373
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		8 891 660	7 714 125
Participations ne donnant pas le contrôle		11 139	41 635
Total des capitaux propres		8 902 799	7 755 760
Total des passifs et des capitaux propres		33 153 358	30 656 454

Garanties et passifs éventuels (note 27)

Engagements (notes 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Brian O'Neil
Administrateur
Président du Comité d'audit et de conduite



Michael Denham
Administrateur
Président et chef de la direction

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Produits d'intérêts	1 763 833	1 606 869
Charges d'intérêts	366 521	289 493
Produits d'intérêts nets	1 397 312	1 317 376
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	248 073	37 181
Produits de Services-conseils	29 236	25 072
Frais et autres produits	72 109	43 314
Produits nets	1 746 730	1 422 943
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(772 511)	(179 915)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(541 225)	225 668
Profits (pertes) de change nets	36 102	17 080
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	216	1 175
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	469 312	1 486 951
Salaires et avantages du personnel	452 431	410 203
Locaux et équipement	45 608	44 008
Autres charges	189 272	147 138
Charges opérationnelles et administratives	687 311	601 349
Résultat (perte) net	(217 999)	885 602
Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	(193 018)	878 482
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(24 981)	7 120
Résultat (perte) net	(217 999)	885 602

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

La note 25 fournit de l'information complémentaire sur l'état consolidé des résultats, y compris les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La note 26 fournit des informations sectorielles.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2020	2019
Résultat (perte) net		(217 999)	885 602
Autres éléments du résultat global			
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		2 515	7 027
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures des flux de trésorerie		–	2 474
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie		(1 125)	(1 137)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie		(1 125)	1 337
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		1 390	8 364
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	20	91 563	(76 243)
Autres éléments du résultat global		92 953	(67 879)
Résultat global total		(125 046)	817 723
Résultat global total attribuable :			
À l'actionnaire de BDC		(100 065)	810 603
Aux participations ne donnant pas le contrôle		(24 981)	7 120
Résultat global total		(125 046)	817 723

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG ⁽¹⁾	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2019		2 602 900	27 778	5 076 074	2 751	4 622	7 373	7 714 125	41 635	7 755 760
Résultat global total										
Perte nette				(193 018)				(193 018)	(24 981)	(217 999)
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					2 515	2 515	2 515			2 515
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie						(1 125)	(1 125)	(1 125)		(1 125)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	20			91 563				91 563		91 563
Autres éléments du résultat global		-	-	91 563	2 515	(1 125)	1 390	92 953	-	92 953
Résultat global total		-	-	(101 455)	2 515	(1 125)	1 390	(100 065)	(24 981)	(125 046)
Dividendes sur les actions ordinaires	22			(128 400)				(128 400)		(128 400)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle									(5 554)	(5 554)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle									39	39
Émission d'actions ordinaires	22	1 406 000						1 406 000		1 406 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres		1 406 000	-	(128 400)	-	-	-	1 277 600	(5 515)	1 272 085
Solde au 31 mars 2020		4 008 900	27 778	4 846 219	5 266	3 497	8 763	8 891 660	11 139	8 902 799

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG ⁽¹⁾	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2018		2 477 900	27 778	4 211 785	(4 276)	3 285	(991)	6 716 472	42 731	6 759 203
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1^{er} avril 2018				131 750				131 750		131 750
Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2018		2 477 900	27 778	4 343 535	(4 276)	3 285	(991)	6 848 222	42 731	6 890 953
Résultat global total										
Résultat net				878 482				878 482	7 120	885 602
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
					7 027	7 027		7 027		7 027
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie										
						1 337	1 337	1 337		1 337
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies										
	20			(76 243)				(76 243)		(76 243)
Autres éléments du résultat global										
		-	-	(76 243)	7 027	1 337	8 364	(67 879)	-	(67 879)
Résultat global total		-	-	802 239	7 027	1 337	8 364	810 603	7 120	817 723
Dividendes sur les actions ordinaires										
	22			(69 700)				(69 700)		(69 700)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle										
									(11 125)	(11 125)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle										
									2 909	2 909
Émission d'actions ordinaires										
	22	125 000						125 000		125 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres										
		125 000	-	(69 700)	-	-	-	55 300	(8 216)	47 084
Solde au 31 mars 2019		2 602 900	27 778	5 076 074	2 751	4 622	7 373	7 714 125	41 635	7 755 760

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2020	2019
Activités opérationnelles			
Résultat (perte) net		(217 999)	885 602
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets			
Produits d'intérêts		(1 763 833)	(1 606 869)
Charges d'intérêts		364 537	289 493
Intérêts sur les obligations locatives		1 984	-
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements		(248 073)	(37 181)
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues		772 511	179 915
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements		541 225	(225 668)
Pertes (profits) de change nets latents		(56 946)	(33 790)
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers		909	936
Capitalisation des prestations définies inférieure (supérieure) au montant passé en charges	20	34 502	25 558
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	14, 15	19 520	19 106
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	16	14 164	-
Pertes (profits) sur la décomptabilisation d'immobilisations corporelles	14	154	1 639
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	15	1 671	-
Autres		(8 943)	(11 467)
Charges d'intérêts payées		(364 269)	(277 142)
Produits d'intérêts reçus		1 733 400	1 561 747
Variation des actifs et des passifs opérationnels			
Variation nette des prêts		(2 028 899)	(2 139 978)
Variation nette des créditeurs et frais courus		16 880	13 959
Variation nette des autres actifs et autres passifs		6 875	2 928
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles		(1 180 630)	(1 351 212)
Activités d'investissement			
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières		(407 360)	(498 573)
Remboursements et produits de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières		332 410	278 745
Décaissements sur les placements de financement subordonné		(537 193)	(394 032)
Remboursements sur les placements de financement subordonné		339 180	293 387
Décaissements sur les placements de capital de risque		(270 438)	(206 186)
Produits de la vente de placements de capital de risque		441 363	127 104
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(17 860)	(19 498)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	15	(13 749)	(10 709)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(133 647)	(429 762)
Activités de financement			
Variation nette des billets à court terme	19	(1 580 300)	465 000
Émission de billets à long terme	19	2 755 000	1 300 000
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle		(5 554)	(11 125)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle		39	2 909
Émission d'actions ordinaires	22	1 406 000	125 000
Dividendes versés sur les actions ordinaires	22	(128 400)	(69 700)
Paiement des obligations locatives		(15 091)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		2 431 694	1 812 084
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 117 417	31 110
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		703 980	672 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		1 821 397	703 980

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 (en milliers de dollars canadiens)

1.

Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada. Le siège social de la société est situé au 5, Place Ville-Marie, bureau 100, Montréal, Québec, Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services-conseils complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement approprié sur ses capitaux propres qui servent à l'avancement de ses activités.

BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Pour financer ses objectifs, BDC emprunte des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances. Avant le 21 avril 2008, BDC a émis des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « Loi sur la BDC ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut obtenir les fonds nécessaires à ses activités. Sa Majesté la Reine du chef du Canada ne pourrait être tenue responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, dont aucun n'était en circulation au 31 mars 2020 ni au 31 mars 2019.

BDC est à tous égards mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international. En vertu de l'article 89 de la LGFP, BDC, comme quelques autres sociétés d'État, doit se conformer à une instruction émise en 2008 ordonnant aux sociétés d'État de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Au cours de l'exercice 2009, BDC a terminé la mise en œuvre de cette directive et confirme que l'instruction a été suivie depuis.

En décembre 2014, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2014-1378) à BDC de passer en revue son régime de retraite actuel et de s'assurer que celui-ci demeure abordable et financièrement viable et que ses modalités concordent avec celles du Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ces modifications ont pour but de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant, au titre des cotisations au régime entre les employés et l'employeur au 31 décembre 2017, en plus d'augmenter l'âge normal de la retraite à 65 ans pour les employés embauchés à compter du 1^{er} janvier 2015. Pour se conformer à l'instruction reçue, BDC a donc apporté à son régime de retraite à prestations définies des modifications entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Les employés admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015 pouvaient s'inscrire à l'une des trois options offertes, dont deux comprenant quelques caractéristiques de l'ancien régime et une troisième proposant une structure de prestations entièrement nouvelle. Les employés embauchés après le 31 décembre 2014 sont automatiquement inscrits à la troisième option. En outre, BDC a augmenté progressivement le niveau des cotisations des employés en vue d'atteindre un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant au 31 décembre 2017. BDC a également approuvé une politique de capitalisation s'appuyant sur des mécanismes visant à ce que les cotisations versées par BDC, uniquement en ce qui concerne les coûts liés au service courant, n'excèdent pas les cotisations obligatoires des membres, sur une base cumulée, tout en se conformant aux règlements. BDC a terminé la mise en œuvre de ces deux éléments de sa stratégie avant le 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2019, BDC avait atteint un niveau de cotisations de l'employeur qui, sans correspondre exactement à un ratio de 50:50, ne dépasse pas 50 % des coûts pour le service courant, et BDC gère ce niveau conformément aux règlements applicables et à sa politique de capitalisation. En mai 2019, BDC s'est entretenue avec des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Conseil du Trésor) et a convenu de faire rapport de son ratio de partage des coûts pour le service courant chaque année au cours des cinq prochaines années. Cela permettra au Conseil du Trésor et à BDC de surveiller la situation et d'évaluer si des mesures supplémentaires sont nécessaires à la fin de l'exercice 2025.

1. Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société (suite)

En juillet 2015, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2015-1109) à BDC d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales. Ainsi, BDC a modifié sa Politique et sa Directive générale sur les dépenses engagées pour le compte de BDC et confirme qu'elle se plie depuis à cette instruction. La Politique sur les dépenses engagées pour le compte de BDC est présentée sur le site Web de BDC.

2.

Base d'établissement

Déclaration de conformité

BDC a établi ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 10 juin 2020 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- > les actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), les actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et les instruments financiers dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur;
- > l'actif ou le passif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs du régime.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et plusieurs fonds d'investissement et autres entités qui sont considérées comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées précédemment au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

2. Base d'établissement (suite)

Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par BDC. BDC contrôle une entité lorsqu'elle a une exposition, ou le droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer un pouvoir sur la société bénéficiant d'investissements de manière à influencer sur ces rendements. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires et/ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités en exploitation suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Investissements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Investissements de capital de risque	Canada	20 %	Droits de vote et accords contractuels

Go Capital, s.e.c.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, de l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

Fonds AlterInvest II, s.e.c.

BDC détient une participation de 50 % dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. et agit à titre de commandité de cette entité, ce qui lui confère la capacité de diriger toutes les activités pertinentes de Fonds AlterInvest II, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

2. Base d'établissement (suite)

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la norme comptable internationale IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, qui permet à une organisation ayant une participation dans une entreprise associée détenue par un organisme de capital-risque ou une entité similaire de choisir d'évaluer cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

3.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés, mis à part les méthodes découlant de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} avril 2019, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribuables directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Classement des instruments financiers

Actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué :

- > au coût amorti;
- > à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN); ou
- > à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Appréciation du modèle économique

Le classement dépend du modèle économique que suit BDC pour gérer ces actifs financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de l'actif financier. Les objectifs du modèle économique sont divisés en trois catégories :

- > détenir des actifs financiers uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- > détenir des actifs financiers à la fois pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour les vendre;
- > gérer des actifs financiers sur la base de la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers

Actifs financiers (suite)

Appréciation du modèle économique (suite)

BDC évalue l'objectif du modèle économique dans lequel un actif est détenu au niveau du portefeuille afin de mieux refléter la façon dont elle gère ses activités et dont les informations sont communiquées à la direction. Les informations en question comprennent :

- > la stratégie d'investissement pour détenir ou vendre les actifs dans le portefeuille et les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique;
- > les rapports transmis à la direction de BDC et les indicateurs clés utilisés pour évaluer la performance du portefeuille;
- > la rémunération des gestionnaires de portefeuille (notamment la question de savoir si la rémunération est fondée sur la juste valeur des actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels perçus);
- > la fréquence, le volume et le moment auxquels des ventes ont été réalisées au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il répond aux deux conditions ci-après et qu'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- > l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- > les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la JVAERG uniquement s'il répond aux deux conditions ci-après et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- > l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre; et
- > les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres actifs financiers sont classés comme étant évalués à la JVRN.

BDC peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la JVRN même s'il répond aux conditions pour être évalué au coût amorti ou à la JVAERG.

Évaluation pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts

BDC prend en considération les dispositions contractuelles de l'instrument pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Cette évaluation nécessite notamment d'établir si un actif financier comprend une clause contractuelle qui pourrait modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, de sorte que l'actif ne respecterait pas cette condition. Dans le cadre de cette évaluation, BDC tient compte de caractéristiques telles que les suivantes :

- > la possibilité que des événements puissent modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie;
- > des clauses comportant un effet de levier;
- > des options de remboursement anticipé ou de prolongation;
- > des clauses qui limitent les droits de BDC aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés;
- > des caractéristiques qui influent sur l'appréciation de la valeur temps de l'argent.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

Passifs financiers

BDC classe ses passifs financiers comme étant évalués au coût amorti sauf si elle a désigné des passifs comme étant évalués à la JVRN ou si elle est tenue d'évaluer des passifs à la JVRN. BDC désigne un passif financier comme étant évalué à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale si cette désignation permet d'éliminer une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait découler d'une base d'évaluation différente des actifs ou des passifs ou si le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section Principaux types d'instruments financiers de la présente note.

Évaluation ultérieure des instruments financiers

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti.

Instruments financiers classés au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers classés dans cette catégorie sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le cas des actifs financiers. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements et encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats sous :

- > variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou sous profits ou pertes de change nets lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné et de capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- > profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné et de capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers évalués à la JVAERG sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception du fait que le modèle de dépréciation de l'IFRS 9 s'applique à ces instruments et que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. La variation des profits ou pertes latents, ainsi que les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les variations de la juste valeur de ces passifs financiers attribuables aux changements du risque de crédit de BDC sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, sauf si ce traitement créerait une non-concordance comptable au niveau du résultat net, auquel cas les effets des variations du risque de crédit sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers (suite)

Couvertures des flux de trésorerie

BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du dernier jour de l'exercice 2018. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2018 seront reclassés à l'état consolidé des résultats dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Les dérivés détenus à des fins de gestion de risques sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à l'état consolidé des résultats à partir du 1^{er} avril 2018.

Dépréciation

Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie à l'égard des actifs financiers suivants qui ne sont pas évalués à la JVRN :

- > Trésorerie et équivalents de trésorerie
- > Prêts
- > Titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang
- > Comptes à recevoir des clients de Services-conseils
- > Engagements en matière de prêts et titres adossés à des créances mobilières.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière en fonction d'un modèle prospectif et est établie individuellement.

Conformément à l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est évaluée selon un modèle de dépréciation en trois étapes :

- i. Étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit n'augmente pas de manière importante depuis la comptabilisation initiale;
- ii. Étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit augmente de manière importante depuis la comptabilisation initiale et que le prêt n'est pas considéré comme étant déprécié;
- iii. Étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le prêt est considéré comme étant déprécié.

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit est fondée sur la variation de la probabilité de défaillance prospective sur la durée de vie de l'instrument depuis la comptabilisation initiale. Pour certains instruments ayant un risque de crédit faible à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit que comporte un actif financier est considéré comme faible si cet actif comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est calculée selon les montants déboursés et non déboursés des prêts autorisés et des titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang. La correction de valeur pour les montants déboursés est comptabilisée en diminution des actifs, tandis que la correction de valeur pour les montants non déboursés est comptabilisée à titre d'autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation (suite)

Définition de la défaillance

Conformément à la politique en matière de gestion du risque de crédit de BDC, un actif financier est considéré comme étant déprécié et passe à l'Étape 3 en cas de défaut de paiement pendant trois mois consécutifs ou en cas d'événements défavorables jugés graves et probablement irrémédiables, de sorte que BDC ne peut plus s'attendre à percevoir la totalité des flux de trésorerie futurs attendus.

Politique de radiation

Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque BDC a épuisé tous les recours possibles pour obtenir un recouvrement auprès de l'emprunteur et du garant et qu'aucune valeur n'est attendue à la suite de la réalisation d'une garantie.

Principaux types d'instruments financiers

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité. Les équivalents de trésorerie sont classés au coût amorti.

Les équivalents de trésorerie font l'objet d'un suivi au quotidien pour déterminer le risque de crédit lié à la contrepartie en faisant appel à des agences de notation externes. Au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, les équivalents de trésorerie étaient considérés comme comportant un faible risque de crédit en fonction des notations externes des contreparties de A à AA. La mesure de simplification dans les cas où le risque de crédit est faible est utilisée et la dépréciation des équivalents de trésorerie est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Prêts

Les prêts sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit à l'aide du modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilise les pertes de crédit attendues dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et dans l'état consolidé de la situation financière à titre de correction de valeur pour pertes de crédit attendues. S'il existe une indication objective que le prêt a subi une perte de valeur, les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés, lesquels sont actualisés i) au taux d'intérêt effectif initial du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou tout renversement ultérieur de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la correction de valeur, se reporter à la note 6, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé.

Les billets de qualité de premier rang sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et les billets subordonnés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatifs aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Conformément à l'IFRS 9, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction du portefeuille de billets de qualité de premier rang déboursés et non déboursés puisqu'ils sont classés comme étant évalués à la JVAERG. Aucune dépréciation n'est calculée sur les billets subordonnés puisqu'ils sont classés à la JVRN.

Le risque de crédit des TACM est surveillé chaque trimestre à l'aide d'une méthode de classification interne des cotes de risque de crédit. Au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, tous les billets de qualité de premier rang sont considérés comme comportant un faible risque de crédit, de sorte que la mesure de simplification en pareil cas est utilisée et la dépréciation est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite, se reporter à la note 6, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Placements de financement subordonné et de capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de financement subordonné et de capital de risque sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement. Les montants non déboursés des placements de financement subordonné ont été désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour éviter une non-concordance comptable entre les placements non déboursés et les placements en cours évalués à la JVRN.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de financement subordonné et de capital de risque s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par des évaluateurs internes, puis sont revues par un comité de révision des évaluations, dont un membre externe est expert en évaluation d'entreprise. Les placements de capital de risque comprennent aussi des opérations de fonds de fonds qui permettent à certains autres commanditaires de recevoir un rendement préférentiel sur le coût initial de leur investissement, des appels de fonds ultérieurs et une préférence dans les distributions. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est calculée en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

BDC détient des instruments financiers hybrides qui comprennent un contrat hôte non dérivé et un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat. Les flux de trésorerie des instruments hybrides varient d'une manière analogue à ceux d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un passif financier, les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que le contrat hôte soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats hybrides avec actifs financiers hôtes entrant dans le champ d'application de l'IFRS 9 ne doivent plus être séparés, mais plutôt évalués à la JVRN en fonction de l'évaluation des flux de trésorerie des instruments financiers hybrides dans leur intégralité selon la section sur le classement des instruments financiers de la présente note.

Au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte, car le contrat hôte était désigné dans son intégralité comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt et/ou le capital sont liés aux fluctuations des taux de change, des taux de swap et d'autres références des marchés. Ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net à la comptabilisation initiale, car BDC détient des dérivés connexes désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait.

La juste valeur des billets structurés est déterminée en utilisant des données de marché observables ainsi que des techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Produits d'intérêts et charges d'intérêts liés aux instruments financiers et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de financement subordonné classés à la JVRN, pour lesquels les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux continuent d'être déterminés à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils soient reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Produits de Services-conseils

Services-conseils fournit des solutions et des services-conseils aux entrepreneurs. Les produits de Services-conseil sont comptabilisés progressivement à mesure que les obligations de prestation prévues aux contrats sont remplies auprès des clients et sont mesurés selon la méthode à l'avancement en fonction des coûts de prestation engagés à ce jour par rapport au total des coûts de prestation prévus pour fournir le service.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

	Durée de vie utile estimative	Présentés dans l'état consolidé des résultats sous
Matériel informatique et de télécommunications	5 ans	Autres charges
Mobilier, agencements et équipement	10 ans	Locaux et équipement
Améliorations locatives	Durée du contrat de location	Locaux et équipement

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement tant que l'immobilisation incorporelle concernée n'est pas prête à être utilisée. La charge d'amortissement est incluse dans les autres charges dans l'état consolidé des résultats.

En ce qui a trait aux immobilisations incorporelles générées en interne, les dépenses engagées pour la recherche (ou pour l'étape de recherche d'un projet interne) sont comptabilisées à titre de charges lorsqu'elles sont engagées.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de l'étape de développement d'un projet interne) sera comptabilisée si, et seulement si, tous les critères suivants peuvent être démontrés :

- (a) la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- (b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- (c) la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- (e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- (f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation mentionnés ci-dessus. Si les critères ci-dessus ne sont pas satisfaits, les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues au moins à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées, si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les projets en cours liés à des immobilisations incorporelles. Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Contrats de location

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, BDC a appliqué l'IFRS 16, *Contrats de location*, au moyen de l'approche rétrospective modifiée, de sorte que les informations comparatives n'ont pas été retraitées et continuent d'être présentées selon l'IAS 17, *Contrats de location*, et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Les méthodes comptables appliquées selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4 sont présentées séparément ci-après si elles diffèrent de celles appliquées selon l'IFRS 16 et l'incidence des changements de méthodes est présentée à la note 4, *Adoption de l'IFRS 16, Contrats de location*.

Méthode applicable avant l'adoption de l'IFRS 16 (avant le 1^{er} avril 2019)

Pour les contrats conclus avant le 1^{er} avril 2019, BDC déterminait si l'accord était, ou renfermait, un contrat de location en appréciant si :

- > l'exécution de l'accord dépendait de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques; et
- > l'accord conférait un droit d'utiliser l'actif. Un accord conférait un droit d'utiliser l'actif si l'une des conditions suivantes était remplie :
 - l'acheteur avait la possibilité ou le droit d'exploiter l'actif tout en obtenant ou en contrôlant plus qu'une partie insignifiante de la production;
 - l'acheteur avait la possibilité ou le droit de contrôler l'accès physique à l'actif tout en obtenant ou en contrôlant plus qu'une partie insignifiante de la production;
 - les faits et circonstances indiquaient qu'il était peu probable que d'autres parties prendraient plus qu'une partie insignifiante de la production et que le prix par unité n'était ni fixé par unité produite, ni égal au prix du marché par unité produite.

Les paiements versés en vertu d'un contrat de location simple étaient comptabilisés en résultat net sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages incitatifs à la location reçus étaient différés et comptabilisés comme faisant partie intégrante de la charge locative, sur la durée du contrat de location.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Contrats de location (suite)

Méthode applicable à la transition à l'IFRS 16 (1^{er} avril 2019)

À la date de passation d'un contrat, BDC évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, BDC doit déterminer si :

- > le contrat comporte l'utilisation d'un bien déterminé, qu'il soit mentionné explicitement ou implicitement dans le contrat, et il doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé ;
- > BDC a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée d'utilisation ;
- > BDC a le droit de décider de l'utilisation du bien. Lorsque BDC détient les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour apporter des changements quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser, elle a le droit de décider de l'utilisation du bien.

Cette méthode est appliquée aux nouveaux contrats ou à ceux qui ont été modifiés à compter du 1^{er} avril 2019.

BDC comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon la méthode linéaire, sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre du droit d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement soumis à un test de dépréciation et diminué des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les incitatifs à la location sont comptabilisés comme une diminution de l'actif au titre du droit d'utilisation selon la méthode de la comptabilité de caisse.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou du taux d'emprunt marginal de BDC si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. En général, BDC utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les paiements de loyers comprennent principalement des paiements fixes.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant principalement d'un changement dans l'évaluation de l'intention de BDC d'exercer son option de prolongation ou de résiliation ou des changements dans les paiements de loyers en raison de la réévaluation de la superficie d'un emplacement.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée pour ces raisons, un ajustement correspondant est porté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

À titre de mesure de simplification, l'IFRS 16 permet à un preneur de ne pas séparer les composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme un seul accord. BDC n'a pas eu recours à cette mesure de simplification.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

BDC a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, tel le matériel de bureau. BDC passe en charges les paiements de loyers associés à ces contrats de location selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

L'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les employés en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

L'obligation au titre des prestations définies est calculée pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation. Ces taux d'intérêt sont obtenus d'après les taux des obligations de sociétés de première catégorie qui, compte tenu du nombre limité de ces obligations à plus long terme, sont extrapolés à partir des taux des obligations provinciales de première catégorie auxquels un écart est ajouté pour tenir compte du risque de crédit additionnel lié aux obligations de sociétés de première catégorie.

BDC détermine les charges ou produits d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des employés ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations, qui comprennent des écarts actuariels, ainsi que les différences entre le rendement des actifs du régime et les produits d'intérêts des actifs du régime sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés à la JVAERG sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Avant le 1^{er} avril 2018, les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018 et les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global de l'exercice considéré seront reclassés au résultat net sur la durée restante du contrat initial.

Les bénéfices non distribués représentent le résultat net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction.

Les profits ou pertes de change latents et réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré, les placements de financement subordonné, les prêts, les titres adossés à des créances mobilières ainsi que les profits ou pertes de change latents sur les placements de capital de risque sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes de change nets, tandis que les profits ou pertes réalisés et latents sur les emprunts et les swaps sont comptabilisés en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les profits ou pertes de change réalisés sur les placements de capital de risque sont comptabilisés à titre de profits (pertes) nets réalisés sur les placements dans l'état consolidé des résultats.

Informations sectorielles

Les secteurs d'activité de BDC, qui sont basés sur la nature des produits et des services et des initiatives soutenues par le gouvernement sont les suivants : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, Programmes incitatifs pour le capital de risque et division Technologies propres.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par le Comité de direction de l'entreprise et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus au moment de la détermination de leurs résultats respectifs.

4.

Adoption de l'IFRS 16, Contrats de location

À l'exception des changements ci-après, BDC a appliqué toutes les méthodes comptables de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

BDC a appliqué l'IFRS 16 à la date de première application, soit le 1^{er} avril 2019. Par conséquent, BDC a changé la méthode comptable relative aux contrats de location comme suit. BDC a appliqué l'IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée.

Auparavant, BDC déterminait à la date de passation d'un contrat si celui-ci était, ou contenait, un contrat de location selon l'IFRIC 4. Selon l'IFRS 16, BDC évalue si un contrat est, ou contient, un contrat de location en fonction de la définition d'un contrat de location, comme il est expliqué à la note 3, *Principales méthodes comptables*.

Au moment de la transition à l'IFRS 16, BDC a choisi d'appliquer la mesure de simplification qui lui permet de ne pas réévaluer si les transactions constituent des contrats de location. Elle n'a appliqué l'IFRS 16 qu'aux contrats qui étaient auparavant considérés comme des contrats de location. Les contrats qui n'étaient pas considérés comme des contrats de location selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4 n'ont pas été réévalués pour déterminer s'ils contenaient un contrat de location. Par conséquent, BDC a comptabilisé, à la date de première application, une obligation locative seulement pour les contrats de location classés antérieurement en tant que contrats de location simple.

En tant que preneur, BDC classait précédemment ses contrats de location comme étant soit des contrats de location simple soit des contrats de location-financement après avoir déterminé si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent lui était transférée aux termes de ces derniers. Selon l'IFRS 16, BDC comptabilise à l'état consolidé de la situation financière un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme ou des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Au moment de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers fixes restants, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de BDC au 1^{er} avril 2019. Les actifs au titre du droit d'utilisation ont été évalués au montant de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des avantages incitatifs à la location différés.

Au moment de la transition, BDC s'est prévaluée de la mesure de simplification suivante lorsqu'elle a appliqué l'IFRS 16 aux contrats de location qui étaient classés antérieurement comme des contrats de location simple selon l'IAS 17 :

- > Application de l'exemption permettant de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives de contrats de location dont la durée est de moins de 12 mois ou de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

4. Adoption de l'IFRS 16, Contrats de location (suite)

Incidences sur les états financiers consolidés

Au moment de la transition à l'IFRS 16, BDC a comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation additionnels de 116,1 millions de dollars et des obligations locatives de 123,1 millions de dollars et a reclassé, dans les actifs au titre du droit d'utilisation, des avantages incitatifs à la location différés de 7,0 millions de dollars qui étaient présentés à même les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019. Il n'y a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués.

Pour l'évaluation des obligations locatives, BDC a actualisé les paiements de loyers à l'aide de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} avril 2019. Le taux moyen pondéré appliqué est de 1,6 %.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre l'engagement découlant de contrats de location simple au 31 mars 2019 et le solde d'ouverture des obligations locatives au 1^{er} avril 2019.

Engagement découlant de contrats de location simple au 31 mars 2019	333 725
Contrats de location qui n'avaient pas encore débuté, mais en vertu desquels BDC s'était engagée	(30 916)
Montants actualisés à l'aide du taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} avril 2019	
Composantes non locatives	(96 251)
Paiements de loyers variables	(31 489)
Taxes de vente non remboursables	(31 423)
Options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain	10 110
Incidence de l'actualisation des montants ci-dessus	(30 668)
Obligations locatives au 1^{er} avril 2019	123 088

5.

Modifications comptables futures

Au 31 mars 2020, certaines nouvelles normes et certaines modifications et interprétations aux normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'avaient pas fait l'objet d'une application anticipée par BDC. Ces normes incluent le Cadre conceptuel décrit ci-après. D'autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de BDC.

Cadre conceptuel

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié la version révisée du Cadre conceptuel de l'information financière (le « cadre »), qui remplace l'ancienne version publiée en 2010. Le cadre prend effet immédiatement pour l'IASB et l'IFRS Interpretations Committee, mais sa date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} avril 2020 en ce qui concerne BDC. Le cadre présente de nouveaux concepts, fournit des définitions et critères de comptabilisation révisés pour les actifs et les passifs et précise certains concepts importants. L'adoption de la version révisée du Cadre conceptuel n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de BDC.

6.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

L'établissement des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction pose des jugements et des hypothèses et utilise des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

Les informations concernant les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées dans la présente note.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 représente l'estimation par la direction des pertes attendues dans le portefeuille de prêts à la date de présentation de l'information financière, laquelle est déterminée actif par actif, intègre des informations prospectives et est fondée sur des pondérations probabilistes tirées de différents scénarios économiques.

BDC examine ses prêts individuellement pour estimer la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements dans le cadre de certaines activités, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer si un prêt est déprécié et les risques qu'il comporte, ou d'estimer les flux de trésorerie futurs et la valeur des garanties.

Les prêts dépréciés sont réputés être à l'Étape 3. Tous les autres prêts sont réputés se trouver à l'Étape 1, ou à l'Étape 2 si une hausse importante du risque de crédit est survenue. Si la hausse du risque de crédit n'est plus considérée comme étant importante, les prêts sont retransférés à l'Étape 1 et si les prêts ne sont plus considérés comme étant dépréciés, ils sont retransférés à l'Étape 1 ou à l'Étape 2. Les hypothèses utilisées pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit comprennent une augmentation importante de la probabilité de défaillance attendue pour la durée de vie depuis l'octroi, les prêts qui sont en souffrance depuis 30 jours ou les prêts sous surveillance.

Des ajustements qualitatifs selon l'approche par superposition par la direction peuvent également être pratiqués, au besoin, pour tenir compte des prêts dont le risque a augmenté de manière importante. Les pertes de crédit attendues sont calculées pour chaque exposition, en prenant en compte la probabilité de défaillance prospective, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance de l'instrument financier. L'IFRS 9 exige que les conditions économiques actuelles et à venir représentant différents scénarios soient prises en compte pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes attendues. BDC utilise trois scénarios prospectifs qui sont fondés sur des pondérations probabilistes. Le « scénario de base » représente le scénario le plus probable compte tenu des conditions économiques actuelles et prospectives, tandis que le scénario « optimiste » et le scénario « pessimiste » diffèrent du scénario de base puisqu'ils se fondent sur des conditions économiques plausibles. L'utilisation des informations prospectives exige que la direction exerce son jugement. En mars 2020, l'écllosion du coronavirus s'est rapidement transformée en une crise économique. Depuis, les entrepreneurs éprouvent des difficultés en raison des fermetures d'entreprises, des taux de chômage plus élevés et de la distanciation physique. La reprise dépendra de la vitesse à laquelle la pandémie sera maîtrisée. Au 31 mars 2020, compte tenu de l'incertitude actuelle, l'évaluation de l'incidence de la COVID-19 sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues a nécessité l'exercice d'une part importante de jugement, en particulier en ce qui a trait aux scénarios macroéconomiques et aux pondérations correspondantes de ces scénarios, ce qui a contribué à un accroissement des prêts classés à l'Étape 2 ainsi qu'à une hausse de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats comptabilisés le 31 mars 2020.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres jugements raisonnables peuvent affecter le montant de la correction de valeur d'une manière appréciable. Pour de plus amples renseignements sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, se reporter à la note 10, *Prêts*.

6. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Dépréciation d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Le modèle de dépréciation en trois étapes tenant compte de données comme les notations de risque internes et les statistiques sectorielles sur les défaillances est utilisé pour estimer les pertes de crédit attendues sur les titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (c.-à-d. cours cotés sur un marché ou cours offerts par un courtier), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand cela est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier, se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, et pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, se reporter à la note 7, *Classement et juste valeur des instruments financiers*.

En raison de la propagation de la COVID-19, les évaluations de la juste valeur de nos placements de financement subordonné et de capital de risque ont subi le contre-coup de la volatilité des marchés financiers. Pour ce qui est de la juste valeur de nos placements qui ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs, nos techniques d'évaluation ont tenu compte de données d'entrée qui sont élaborées à partir de données de marché observables. Des ajustements ont été effectués en fonction des données de négociation comparables sur le marché public et des caractéristiques propres aux placements, et nous avons utilisé une approche par le marché ou une approche par le résultat rajustée en fonction de facteurs sectoriels. En ce qui a trait à nos placements directs de capital de risque, nous avons évalué leur hypothèse de continuité d'exploitation en fonction des difficultés financières que devraient connaître les sociétés bénéficiant d'investissements, en accordant une attention particulière aux secteurs les plus touchés. Toute modification apportée à ces hypothèses peut avoir une incidence importante sur les évaluations.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Pour de plus amples renseignements sur les hypothèses clés, se reporter à la note 20, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

7.

Classement et juste valeur des instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les tableaux qui suivent résument le classement des instruments financiers de BDC au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019.

31 mars 2020						
	Note	Évaluation à la juste valeur			Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN ⁽¹⁾		JVAERG ⁽²⁾		
		JVRN	Désignés comme étant à la JVRN			
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8				1 821 397	1 821 397
Actifs dérivés	9	12 356				12 356
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	10				27 273 088	27 273 088
Titres adossés à des créances mobilières	11	9 857		767 981		777 838
Placements de financement subordonné	12	1 240 588				1 240 588
Placements de capital de risque	13	1 721 136				1 721 136
Autres actifs ⁽³⁾	17				11 026	11 026
Total des actifs financiers		2 983 937	-	767 981	29 105 511	32 857 429
Passifs financiers						
Créditeurs et frais courus	18				158 292	158 292
Passifs dérivés	9	16 125				16 125
Billets à court terme	19				19 362 224	19 362 224
Billets à long terme	19		135 734		4 071 332	4 207 066
Autres passifs ⁽³⁾	21				115 739	115 739
Total des passifs financiers		16 125	135 734	-	23 707 587	23 859 446

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(3) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

31 mars 2019						
	Note	Évaluation à la juste valeur			Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN ⁽¹⁾				
		JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG ⁽²⁾		
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8				703 980	703 980
Actifs dérivés	9	10 342				10 342
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	10				25 916 222	25 916 222
Titres adossés à des créances mobilières	11	9 543		690 800		700 343
Placements de financement subordonné	12	1 152 182				1 152 182
Placements de capital de risque	13	2 027 778				2 027 778
Autres actifs ⁽³⁾	17				9 862	9 862
Total des actifs financiers		3 199 845	-	690 800	26 630 064	30 520 709
Passifs financiers						
Créditeurs et frais courus	18				141 412	141 412
Passifs dérivés	9	5 940				5 940
Billets à court terme	19				20 951 914	20 951 914
Billets à long terme	19		136 028		1 306 622	1 442 650
Autres passifs ⁽³⁾	21				62 555	62 555
Total des passifs financiers		5 940	136 028	-	22 462 503	22 604 471

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(3) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Le tableau suivant met en comparaison la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de BDC qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés et pour lesquels la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	31 mars 2020				31 mars 2019	
	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs financiers évalués au coût amorti						
Prêts	2	27 619 725	27 273 088	2	25 930 345	25 916 222
Passifs financiers évalués au coût amorti						
Billets à court terme	1	19 364 561	19 362 224	1	20 951 343	20 951 914
Billets à long terme	2	4 254 693	4 071 332	2	1 343 276	1 306 622

7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti (suite)

Prêts évalués au coût amorti

La valeur comptable nette des prêts productifs à taux flottant est une approximation raisonnable de leur juste valeur, car leur valeur comptable nette reflète les variations des taux d'intérêt depuis que le prêt a été octroyé. Pour ce qui est des prêts productifs à taux fixe, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la fin de la période pour de nouveaux prêts semblables ayant une durée résiduelle comparable.

Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable nette, déterminée conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables sous Principaux types d'instruments financiers – Prêts*.

Billets à court terme évalués au coût amorti

La juste valeur des billets à court terme classés au coût amorti est déterminée en utilisant des cours cotés sur des marchés.

Billets à long terme évalués au coût amorti

La juste valeur des billets à long terme classés au coût amorti est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie à l'aide des taux d'intérêt du marché selon la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

- > Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- > Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement;
- > Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données de marché importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 ni entre le Niveau 2 et le Niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les Niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des investissements inscrits en bourse deviennent des investissements privés pendant les périodes présentées.

7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants montrent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

	31 mars 2020			Juste valeur totale
	Évaluation de la juste valeur selon le			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés		12 356		12 356
Titres adossés à des créances mobilières		777 838		777 838
Placements de financement subordonné	7 161		1 233 427	1 240 588
Placements de capital de risque	44 314		1 676 822	1 721 136
	51 475	790 194	2 910 249	3 751 918
Passifs				
Passifs dérivés		16 125		16 125
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		135 734		135 734
	-	151 859	-	151 859
31 mars 2019				
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	31 mars 2019			
Actifs				
Actifs dérivés		10 342		10 342
Titres adossés à des créances mobilières		700 343		700 343
Placements de financement subordonné	7 423		1 144 759	1 152 182
Placements de capital de risque	236 660		1 791 118	2 027 778
	244 083	710 685	2 935 877	3 890 645
Passifs				
Passifs dérivés		5 940		5 940
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		136 028		136 028
	-	141 968	-	141 968

7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants illustrent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le Niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Les procédures et les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer les justes valeurs des placements de financement subordonné et de capital de risque classés dans le Niveau 3 sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*. Ces techniques s'appuient sur des données non observables qui, à l'exception du taux d'intérêt sans risque, si elles variaient à l'intérieur d'une fourchette raisonnable, ne peuvent individuellement avoir une incidence significative suffisante sur le résultat net de BDC. Pour les placements de financement subordonné, une variation de 1 % du taux sans risque entraînerait un profit ou une perte de 17,2 millions de dollars dans la période considérée et un changement équivalent dans les bénéfices non distribués (10,2 millions de dollars en 2019).

	31 mars 2020		
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2019	1 144 759	1 791 118	2 935 877
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(5 064)	39 449	34 385
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(101 358)	(248 773)	(350 131)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	34 718	34 718
Décassements sur les placements	534 443	266 412	800 855
Remboursements sur les placements et autres	(339 353)	(185 236)	(524 589)
Transferts du niveau 1 vers le niveau 3	-	8 312	8 312
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	-	(29 178)	(29 178)
Juste valeur au 31 mars 2020	1 233 427	1 676 822	2 910 249

	31 mars 2019		
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2018	1 050 452	1 513 777	2 564 229
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	14 594	19 463	34 057
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(8 787)	154 130	145 343
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	18 696	18 696
Décassements sur les placements	385 376	206 186	591 562
Remboursements sur les placements et autres	(296 876)	(121 004)	(417 880)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	-	(130)	(130)
Juste valeur au 31 mars 2019	1 144 759	1 791 118	2 935 877

Le tableau suivant présente le total des profits ou des pertes pour les instruments financiers inclus dans le Niveau 3 qui peuvent être attribués aux actifs détenus à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

	2020	2019
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	14 929	57 040
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(339 183)	58 234
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	35 310	18 701
Total des profits (pertes) relatifs aux actifs de Niveau 3 toujours détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière	(288 944)	133 975

8.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie n'étaient visés par aucune restriction. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants.

	31 mars 2020	31 mars 2019
Trésorerie	1 796 411	54 316
Billets bancaires à court terme	24 986	649 664
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 821 397	703 980

Le 16 mars 2020, BDC a émis 9 440 000 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie de 944,0 millions de dollars, ce qui représente une injection de capitaux pour soutenir les entrepreneurs dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises (PCE) pendant la crise sanitaire liée à la COVID-19.

9.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC utilise les instruments financiers dérivés suivants afin de couvrir le risque de change et de taux d'intérêt. BDC a pour politique de ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. BDC conclut des accords généraux de compensation avec des contreparties, mais n'effectue pas de compensation sur les actifs et les passifs financiers.

Swaps

Les swaps représentent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale) pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC conclut se présentent comme suit :

- > swaps de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange de versements d'intérêt à taux fixe et flottant; et
- > swaps de devises et de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.

Le risque principal associé à ces instruments découle des fluctuations des taux d'intérêt et des devises.

Taux d'intérêt

BDC conclut des swaps de taux d'intérêt afin de se protéger contre l'incidence financière des fluctuations futures des taux d'intérêt en rapport avec les modifications à la composition du portefeuille de prêts. Avant le 31 mars 2018, ces contrats étaient désignés comme couvertures de flux de trésorerie. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018.

BDC utilise également des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque économique de ses billets structurés. Ces instruments incluent les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises et de taux d'intérêt. Ils ont été classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

9. Instruments financiers dérivés (suite)

Taux de change

BDC a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de couvrir ses emprunts à long terme et à des contrats de change à terme de gré à gré pour couvrir ses prêts et ses placements de financement subordonné. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Contrats à terme

Les contrats à terme sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix déterminés et à des dates futures. Ce sont des contrats personnalisés négociés sur le marché hors bourse.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité potentielle des contreparties de respecter les modalités de leur contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC, telle que représentée par la valeur des actifs bruts et des passifs bruts. Se reporter à la note 24, *Gestion du risque* pour en savoir plus sur les accords généraux de compensation et les garanties associées aux dérivés.

	31 mars 2020		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de swaps de taux d'intérêt	7 626	–	7 626
Contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt	889	–	889
Contrats de change à terme	3 841	16 125	(12 284)
Total des instruments financiers dérivés	12 356	16 125	(3 769)

	31 mars 2019		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de swaps de taux d'intérêt	9 055	–	9 055
Contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt	612	–	612
Contrats de change à terme	675	5 940	(5 265)
Total des instruments financiers dérivés	10 342	5 940	4 402

Le tableau qui suit résume la valeur nominale des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance. Les valeurs nominales, qui sont fournies uniquement à des fins de comparaison, ne sont pas comptabilisées comme des éléments d'actif ou de passif dans l'état consolidé de la situation financière, car elles représentent la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

	Durée jusqu'à l'échéance				31 mars 2020	31 mars 2019
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur nominale	Valeur nominale
Contrats de swaps de taux d'intérêt	–	124 139	–	–	124 139	124 139
Contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt	2 554	–	–	–	2 554	2 554
Contrats de change à terme	548 537	–	–	–	548 537	660 097
Total des instruments financiers dérivés	551 091	124 139	–	–	675 230	786 790

La contrepartie à taux flottant de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les taux des acceptations bancaires canadiennes d'une durée d'un mois. Tous les montants libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats dérivés.

10.

Prêts

Les tableaux qui suivent résument les prêts en cours par date d'échéance contractuelle.

					2020	
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	431 261	2 881 530	24 097 877	27 410 668	(784 505)	26 626 163
Douteux	47 155	162 819	851 619	1 061 593	(414 668)	646 925
Prêts au 31 mars 2020	478 416	3 044 349	24 949 496	28 472 261	(1 199 173)	27 273 088

					2019	
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	461 618	2 929 543	22 271 524	25 662 685	(290 507)	25 372 178
Douteux	27 980	130 559	724 240	882 779	(338 735)	544 044
Prêts au 31 mars 2019	489 598	3 060 102	22 995 764	26 545 464	(629 242)	25 916 222

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

	31 mars 2020			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	106 880	183 627	338 735	629 242
Dotations à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	69 846	(67 566)	(2 280)	-
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(73 641)	102 489	(28 848)	-
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(2 186)	(42 806)	44 992	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	87 231	315 604	232 432	635 267
Actifs financiers remboursés en totalité	(12 306)	(22 947)	(36 737)	(71 990)
Nouveaux actifs financiers créés	84 076	23 685	-	107 761
Radiations	-	-	(153 529)	(153 529)
Recouvrements	-	40	18 671	18 711
Variation des taux de change et autres	10 349	22 130	1 232	33 711
Solde au 31 mars 2020	270 249	514 256	414 668	1 199 173

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Représente la variation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues attribuable aux variations de la valeur comptable brute et aux changements du risque de crédit liés aux prêts existants, aux changements des données des modèles et des hypothèses, et aux remboursements partiels.

10. Prêts (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues (suite)

	31 mars 2019			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2018	110 259	147 304	314 884	572 447
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	66 972	(64 383)	(2 589)	-
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(42 875)	77 483	(34 608)	-
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(1 663)	(32 062)	33 725	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(86 647)	59 420	163 910	136 683
Actifs financiers remboursés en totalité	(11 502)	(19 702)	(37 108)	(68 312)
Nouveaux actifs financiers créés	72 440	15 351	-	87 791
Radiations	-	-	(119 061)	(119 061)
Recouvrements	-	-	15 863	15 863
Variation des taux de change et autres	(104)	216	3 719	3 831
Solde au 31 mars 2019	106 880	183 627	338 735	629 242

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Représente la variation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues attribuable aux variations de la valeur comptable brute et aux changements du risque de crédit liés aux prêts existants, aux changements des données des modèles et des hypothèses, et aux remboursements partiels.

Données et hypothèses clés

L'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est le résultat d'un calcul complexe utilisant un certain nombre de données et d'hypothèses. Les principaux inducteurs de pertes de crédit attendues sont les suivants :

- > changement de la conjoncture macroéconomique prospective de plusieurs scénarios;
- > changement des scénarios macroéconomiques et de leurs pondérations respectives;
- > changement des niveaux de risque de crédit que présentent les prêts, reflété dans les changements de notations de risque interne;
- > changement du volume de nouveaux prêts et de la croissance du portefeuille;
- > migration de l'exposition du prêt entre les étapes en raison des changements dans les données et les hypothèses susmentionnées.

Information prospective

Il est tenu compte de l'information prospective dans l'appréciation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues et pour déterminer si un instrument financier a subi une augmentation importante du risque de crédit. La probabilité de défaillance (PD), la perte en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD) utilisées pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le portefeuille de prêts productifs prennent en compte les hypothèses prospectives pondérées en fonction des scénarios. Des variables macroéconomiques prospectives sont prévues pour les scénarios « de base », « optimiste » et « pessimiste ». Dans chacun des trois scénarios macroéconomiques, l'estimation des pertes de crédit attendues comprend une projection des variables macroéconomiques pertinentes sur les deux prochaines années. Les principales variables comprennent, sans s'y limiter, la croissance du PIB, les taux de chômage, l'indice des prix à la consommation et les taux d'intérêt. Les prévisions prennent en considération des variables macroéconomiques nationales et provinciales.

Les scénarios et les pondérations applicables à la fin de l'exercice reflètent l'incidence de la crise liée à la COVID-19, la fermeture des entreprises offrant des services non essentiels et les mesures de distanciation physique s'étant répercutées sur l'activité économique partout au Canada. Chacun des trois scénarios a été modifié afin de tenir compte du ralentissement attendu de l'économie canadienne. Les pondérations des scénarios ont également été ajustées pour tenir compte de la gravité de la crise en cours et de l'incertitude entourant l'environnement économique actuel. La détérioration des hypothèses économiques a eu une incidence à la fois sur le niveau des pertes de crédit attendues et sur la proportion d'instruments financiers classés à l'Étape 2.

10. Prêts (suite)

Sensibilité des pertes de crédit attendues

Les tableaux suivants montrent l'incidence qu'aurait sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues l'hypothèse selon laquelle les prêts non productifs sont tous à l'Étape 1 ou à l'Étape 2.

	31 mars 2020	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs	Incidence du transfert d'une (1)étape à l'autre
Comme présenté	851 564	-
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	635 775	(215 789)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 089 843	238 279

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

	31 mars 2019	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs	Incidence du transfert d'une (1)étape à l'autre
Comme présenté	312 972	-
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	209 670	(103 302)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	541 332	228 360

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

Risque de crédit

Les principales garanties et les autres rehaussements de crédit obtenus pour les prêts comprennent : i) les divers types de garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les lettres de crédit, iv) les cessions d'assurance vie, v) les cessions ou l'hypothèque de prêts de tiers et vi) les cessions de bail.

Au 31 mars 2020, des prêts douteux de 59,7 millions de dollars (69,7 millions de dollars au 31 mars 2019) étaient garantis par des actifs que BDC est autorisée à vendre pour satisfaire les engagements de l'emprunteur. La politique de BDC est de vendre ces actifs lorsque les autres recours pour aboutir à une résolution ont été épuisés.

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant indique les prêts productifs et non productifs en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	31 mars
						2020
						%
0,5 à 1,0	Supérieure	2 517 354	204 789	–	2 722 143	10 %
1,5 à 5,0	Inférieure	16 823 490	6 689 232	–	23 512 722	83 %
5,5	Sous surveillance	–	1 175 803	–	1 175 803	4 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	1 061 593	1 061 593	3 %
Valeur comptable brute		19 340 844	8 069 824	1 061 593	28 472 261	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(270 249)	(514 256)	(414 668)	(1 199 173)	
Valeur comptable nette		19 070 595	7 555 568	646 925	27 273 088	

Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	31 mars
						2019
						%
0,5-1,0	Supérieure	2 768 392	176	–	2 768 568	10 %
1,5-5,0	Inférieure	18 632 151	3 289 018	–	21 921 169	83 %
5,5	Sous surveillance	–	972 948	–	972 948	4 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	882 779	882 779	3 %
Valeur comptable brute		21 400 543	4 262 142	882 779	26 545 464	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(106 880)	(183 627)	(338 735)	(629 242)	
Valeur comptable nette		21 293 663	4 078 515	544 044	25 916 222	

Les tableaux suivants présentent un sommaire des prêts en cours selon le risque lié à la garantie.

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2020
Financement garanti ⁽¹⁾	19 821 843	784 589	20 606 432	72 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	3 240 522	89 332	3 329 854	12 %
Financement levier ⁽³⁾	4 348 303	187 672	4 535 975	16 %
Prêts en cours	27 410 668	1 061 593	28 472 261	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2019
Financement garanti ⁽¹⁾	19 019 052	662 014	19 681 066	74 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	2 718 679	81 958	2 800 637	11 %
Financement levier ⁽³⁾	3 924 954	138 807	4 063 761	15 %
Prêts en cours	25 662 685	882 779	26 545 464	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

BDC considère qu'un prêt est en souffrance lorsqu'un client a omis d'effectuer son versement à la date prévue au contrat. Le tableau suivant montre la valeur comptable brute des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme des prêts douteux soit parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de trois mois, soit parce qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement.

Prêts en souffrance mais non douteux	Moins d'un mois	De 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Au 31 mars 2020	632 623	50 309	34 514	717 446
Au 31 mars 2019	117 325	52 639	6 640	176 604

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours et des montants non déboursés sur les prêts autorisés sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés était inférieure à 1 % au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019.

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 3 074 649 \$ au 31 mars 2020 (1 054 696 \$ à taux fixe et 2 019 953 \$ à taux flottant) (3 398 260 \$ au 31 mars 2019 (885 372 \$ à taux fixe et 2 512 888 \$ à taux flottant)). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 4,46 % sur les engagements relatifs aux prêts (5,4 % au 31 mars 2019).

Répartition géographique	31 mars 2020		31 mars 2019	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	870 736	66 841	872 253	64 505
Île-du-Prince-Édouard	78 750	2 098	76 710	742
Nouvelle-Écosse	676 641	82 782	611 653	84 699
Nouveau-Brunswick	524 227	38 746	503 653	56 362
Québec	8 960 967	943 956	8 391 225	871 593
Ontario	7 784 743	839 924	7 274 249	1 041 457
Manitoba	805 175	80 986	809 126	77 695
Saskatchewan	793 821	62 499	805 488	44 786
Alberta	4 131 995	483 156	3 794 416	607 375
Colombie-Britannique	3 673 584	458 736	3 248 568	524 922
Yukon	117 235	3 019	108 785	16 102
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	54 387	11 906	49 338	8 022
Total des prêts en cours	28 472 261	3 074 649	26 545 464	3 398 260

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2020		31 mars 2019	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Fabrication	6 434 657	857 111	6 172 012	855 002
Commerce de gros et de détail	5 204 352	511 853	4 925 716	527 819
Industries de services	4 156 135	414 829	3 818 955	465 564
Tourisme	3 295 761	273 727	3 213 509	404 885
Immeubles commerciaux	3 148 960	130 238	2 894 525	176 480
Construction	2 364 589	298 909	2 031 354	286 689
Transport et entreposage	1 778 237	170 721	1 550 291	201 925
Ressources	1 145 173	230 917	1 062 907	279 786
Autres	944 397	186 344	876 195	200 110
Total des prêts en cours	28 472 261	3 074 649	26 545 464	3 398 260

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Les tableaux suivants indiquent les engagements de prêt en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

31 mars 2020						
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5 à 1,0	Supérieure	298 045	85 985	–	384 030	12 %
1,5 à 5,0	Inférieure	2 187 170	472 469	–	2 659 639	87 %
5,5	Sous surveillance	–	30 980	–	30 980	1 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	–	–	0 %
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		2 485 215	589 434	–	3 074 649	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(41 778)	(25 281)	–	(67 059)	
Valeur comptable		2 443 437	564 153	–	3 007 590	

31 mars 2019						
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5 à 1,0	Supérieure	613 817	–	–	613 817	18 %
1,5 à 5,0	Inférieure	2 679 581	90 292	–	2 769 873	82 %
5,5	Sous surveillance	–	14 570	–	14 570	0 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	–	–	0 %
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		3 293 398	104 862	–	3 398 260	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(17 984)	(4 481)	–	(22 465)	
Valeur comptable		3 275 414	100 381	–	3 375 795	

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements qui est incluse dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

31 mars 2020				
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	17 984	4 481	–	22 465
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(2 039)	12 078	–	10 039
Augmentation (diminution) nette des engagements	25 102	8 190	–	33 292
Variation des taux de change et autres	731	532	–	1 263
Solde au 31 mars 2020	41 778	25 281	–	67 059

31 mars 2019				
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2018	16 320	5 367	–	21 687
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(2 371)	8 786	–	6 415
Augmentation (diminution) nette des engagements	4 044	(9 689)	–	(5 645)
Variation des taux de change et autres	(9)	17	–	8
Solde au 31 mars 2019	17 984	4 481	–	22 465

11.

Titres adossés à des créances mobilières

Le tableau qui suit résume les TACM selon le classement des instruments financiers. Au 31 mars 2020, 104 407 \$ en TACM étaient assortis d'une échéance de moins de cinq ans (39 867 \$ au 31 mars 2019) et 673 431 \$ avaient une échéance de plus de cinq ans (660 476 \$ au 31 mars 2019). Les TACM peuvent être rachetés au pair par la société de fiducie émettrice selon les modalités de l'accord de titrisation si le solde des actifs sous-jacents ou, dans certains cas, les soldes des billets, sont amortis à un taux inférieur à 10 % du solde initial au moment de l'émission. Aucun TACM n'a subi de perte de valeur au 31 mars 2020 ni au 31 mars 2019. Aucune correction de valeur pour pertes de crédit attendues n'avait été comptabilisée au 31 mars 2020 ni au 31 mars 2019 pour les montants déboursés et non déboursés sur les TACM à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit associé au portefeuille de TACM, se reporter à la note 24, *Gestion du risque*.

	31 mars 2020	31 mars 2019
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Montant nominal	762 715	688 049
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	5 266	2 751
Valeur comptable	767 981	690 800
Rendement	2,59 %	2,66 %
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	9 701	9 450
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	156	93
Valeur comptable	9 857	9 543
Rendement	7,56 %	7,86 %
Titres adossés à des créances mobilières	777 838	700 343

Les montants engagés à l'égard des titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissaient à 238 489 \$ au 31 mars 2020 (299 269 \$ au 31 mars 2019).

12.

Placements de financement subordonné

BDC détient un portefeuille de placements de financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements de financement subordonné en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 31 mars 2020	165 748	808 846	419 049	1 393 643	1 240 588
Au 31 mars 2019	157 105	686 162	357 600	1 200 867	1 152 182

Les placements de financement subordonné ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société.

12. Placements de financement subordonné (suite)

Les concentrations des placements de financement subordonné et des montants non déboursés sur les placements de financement subordonné autorisés par répartition géographique et par secteur d'activité sont illustrées dans les tableaux qui suivent. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés au 31 mars 2020 était de 2,7 % du total des placements de financement subordonné au coût (1,9 % au 31 mars 2019). Le portefeuille de financement subordonné est composé majoritairement de débentures.

Les montants non déboursés sur les placements de financement subordonné autorisés s'établissaient à 176 322 \$ au 31 mars 2020 (130 900 \$ à taux fixe et 45 422 \$ à taux flottant) (201 066 \$ au 31 mars 2019 (84 050 \$ à taux fixe et 117 016 \$ à taux flottant)). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré (en excluant les rendements autres qu'en intérêts) était de 11,5 % sur les engagements relatifs aux placements de financement subordonné (9,0 % au 31 mars 2019).

Répartition géographique	31 mars 2020			31 mars 2019		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	18 402	26 509	6 875	20 059	24 952	7 225
Nouvelle-Écosse	10 557	12 720	5 000	11 879	12 810	-
Nouveau-Brunswick	16 044	16 387	-	25 584	23 496	1 200
Québec	426 149	462 558	35 050	455 713	459 756	41 660
Ontario	442 600	498 251	66 251	378 353	412 000	80 685
Manitoba	1 720	3 316	10 500	713	2 101	-
Saskatchewan	46 224	58 169	600	51 023	51 337	-
Alberta	136 548	167 057	25 615	90 591	104 241	9 844
Colombie-Britannique	139 509	145 709	26 431	114 348	106 358	60 452
Yukon	325	332	-	450	443	-
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	2 510	2 635	-	3 469	3 373	-
Placements de financement subordonné	1 240 588	1 393 643	176 322	1 152 182	1 200 867	201 066

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2020			31 mars 2019		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Fabrication	367 429	430 194	42 104	389 911	409 767	90 817
Industries de services	327 271	349 335	67 951	316 625	320 662	43 472
Commerce de gros et de détail	190 756	211 079	10 400	187 763	200 700	38 235
Ressources	105 545	133 594	9 000	40 387	58 791	350
Industries de l'information	101 800	112 665	19 614	65 332	66 343	10 575
Construction	57 691	63 012	10 000	57 165	58 698	10 000
Transport et entreposage	48 431	52 565	3 300	44 859	48 042	3 450
Services éducatifs	11 457	12 043	11 250	6 466	6 386	-
Tourisme	10 419	11 762	2 703	11 647	11 625	4 167
Immeubles commerciaux	-	-	-	1 791	1 734	-
Autres	19 789	17 394	-	30 236	18 119	-
Placements de financement subordonné⁽¹⁾	1 240 588	1 393 643	176 322	1 152 182	1 200 867	201 066

(1) Au 31 mars 2020, les engagements relatifs aux placements de financement subordonné incluaient des montants de 3 400 \$ dans le secteur Financement, de 125 641 \$ dans le secteur Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 47 281 \$ dans le secteur division Technologies propres (550 \$, 142 308 \$ et 58 208 \$, respectivement, au 31 mars 2019).

13.

Placements de capital de risque

Par l'intermédiaire de ses secteurs Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR) et division Technologies propres, BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de capital de risque.

Le secteur CR est axé principalement sur les entreprises technologiques à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. PICR regroupe deux initiatives fédérales : le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) et l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR). Lors des derniers exercices, les placements des secteurs CR et PICR (antérieurement le « PACR ») étaient présentés séparément dans l'état consolidé de la situation financière.

Le Plan d'action pour le capital de risque est une initiative du gouvernement fédéral visant à investir 390 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses.

Le Plan d'action pour le capital de risque investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire et directement dans des sociétés partout au Canada. Le Plan d'action pour le capital de risque appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées.

L'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) est également une initiative du gouvernement fédéral visant à investir 371 millions de dollars par l'entremise de BDC, sur une période de trois ans, afin d'augmenter le capital de risque fourni à des entreprises en démarrage innovantes qui sont à un stade avancé de développement.

La division Technologies propres déploiera 600 millions de dollars confiés par le gouvernement fédéral dans le cadre de transactions de financement par emprunt et par capitaux propres afin de contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale, ainsi qu'un secteur des technologies propres commercialement viable.

Les placements de capital de risque, qui sont détenus à long terme, sont des actifs non courants.

13. Placements de capital de risque (suite)

Le tableau suivant présente un aperçu du portefeuille de placements de capital de risque et des montants non déboursés sur les placements autorisés par type de placement et par secteur d'activité.

Type de placement	31 mars 2020			31 mars 2019		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Placements directs						
Capital de risque	692 194	633 443	33 812	906 780	603 198	13 275
Fonds ⁽¹⁾						
Capital de risque	603 708	441 616	415 810	659 447	418 244	382 140
Plan d'action pour le capital de risque	399 613	364 733	18 497	461 547	368 694	22 761
Initiative de catalyse du capital de risque	19 660	34 152	329 215	4	4	298 265
Programmes incitatifs pour le capital de risque	419 273	398 885	347 712	461 551	368 698	321 026
Division Technologies propres	5 961	7 679	48 136	-	-	40 024
	1 028 942	848 180	811 658	1 120 998	786 942	743 190
Placements de capital de risque	1 721 136	1 481 623	845 470	2 027 778	1 390 140	756 465

(1) Au 31 mars 2020, BDC investissait dans 84 fonds par l'intermédiaire du secteur Capital de risque, dans 21 fonds par l'intermédiaire de son secteur PICR et dans trois fonds par l'intermédiaire de son secteur division Technologies propres (76, 17 et 2 fonds, respectivement, au 31 mars 2019).

Les concentrations des placements directs selon le secteur d'activité sont illustrées ci-dessous. La concentration la plus significative pour un même placement au 31 mars 2020 était de 3,33 % du total des placements directs de capital de risque au coût (5,93 % au 31 mars 2019).

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2020			31 mars 2019		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Technologie de l'information	376 573	303 365	12 151	364 372	263 658	8 338
Communications	86 829	69 161	1 906	61 974	58 973	607
Électronique	58 792	70 836	796	49 789	55 818	3 252
Biotechnologie et pharmacologie	46 879	57 754	4 415	278 487	87 102	-
Industriel	33 799	26 705	-	69 458	24 505	-
Énergie	27 137	19 670	482	22 651	36 570	-
Médecine et soins de santé	24 169	55 481	-	26 424	56 852	1 078
Autres	38 016	30 471	14 062	33 625	19 720	-
Total des placements directs	692 194	633 443	33 812	906 780	603 198	13 275

14.

Immobilisations corporelles

	2020			
	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2019	25 266	23 436	39 628	88 330
Acquisitions	4 116	4 113	9 631	17 860
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(3 072)	(837)	(836)	(4 745)
Solde au 31 mars 2020	26 310	26 712	48 423	101 445
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2019	10 944	6 835	10 521	28 300
Amortissement	3 966	2 546	3 520	10 032
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(3 072)	(683)	(836)	(4 591)
Solde au 31 mars 2020	11 838	8 698	13 205	33 741
Immobilisations corporelles au 31 mars 2020	14 472	18 014	35 218	67 704

(1) La décomptabilisation de 4,7 millions de dollars est liée à des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées.

	2019			
	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2018	20 850	23 086	35 326	79 262
Acquisitions	6 039	4 796	8 663	19 498
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(1 623)	(4 446)	(4 361)	(10 430)
Solde au 31 mars 2019	25 266	23 436	39 628	88 330
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2018	9 181	7 497	11 287	27 965
Amortissement	3 377	2 389	3 360	9 126
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(1 614)	(3 051)	(4 126)	(8 791)
Solde au 31 mars 2019	10 944	6 835	10 521	28 300
Immobilisations corporelles au 31 mars 2019	14 322	16 601	29 107	60 030

(1) La décomptabilisation de 10,4 millions de dollars est liée à des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées.

Aucune immobilisation corporelle n'avait subi de perte de valeur au 31 mars 2020 ni au 31 mars 2019.

Au 31 mars 2020, il n'y avait pas d'engagements contractuels importants visant l'acquisition d'immobilisations corporelles (6 093 \$ au 31 mars 2019).

15.

Immobilisations incorporelles

	2020			
	Systèmes et applications logicielles acquis	Systèmes et applications logicielles générés en interne	Projets en cours	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2019	94 195	20 093	9 498	123 786
Acquisitions séparées	-	-	13 749	13 749
Décomptabilisation ⁽¹⁾	-	-	(1 671)	(1 671)
Prêtes à être utilisées	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2020	94 195	20 093	21 576	135 864
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2019	81 871	2 980	-	84 851
Amortissement	6 748	2 740	-	9 488
Décomptabilisation ⁽¹⁾	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2020	88 619	5 720	-	94 339
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2020	5 576	14 373	21 576	41 525

(1) La décomptabilisation de 1,7 million de dollars est liée à la dépréciation d'un projet en cours n'ayant aucun avantage économique futur.

	2019			
	Systèmes et applications logicielles acquis	Systèmes et applications logicielles générés en interne	Projets en cours	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2018	95 535	8 693	10 189	114 417
Acquisitions séparées	-	-	10 709	10 709
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(1 340)	-	-	(1 340)
Prêtes à être utilisées	-	11 400	(11 400)	-
Solde au 31 mars 2019	94 195	20 093	9 498	123 786
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2018	75 581	630	-	76 211
Amortissement	7 630	2 350	-	9 980
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(1 340)	-	-	(1 340)
Solde au 31 mars 2019	81 871	2 980	-	84 851
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2019	12 324	17 113	9 498	38 935

(1) La décomptabilisation de 1,3 million de dollars est liée à des immobilisations incorporelles qui ne sont plus utilisées et qui sont complètement amorties.

Au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, il n'y avait pas d'engagements contractuels importants visant l'acquisition de systèmes et d'applications logicielles.

16.

Contrats de location

Actifs au titre du droit d'utilisation

	31 mars 2020
	Contrat de location de locaux
Coût	
Solde au 1 ^{er} avril 2019	116 119
Acquisitions	25 568
Cession	(406)
Solde au 31 mars 2020	141 281
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} avril 2019	-
Amortissement	14 164
Cession	(406)
Solde au 31 mars 2020	13 758
Actifs au titre du droit d'utilisation	127 523

Obligations locatives

Analyse des échéances — flux de trésorerie contractuels non actualisés des obligations locatives

	31 mars 2020
Moins d'un an	14 129
De 1 à 5 ans	55 640
Après 5 ans	80 243
Total des obligations locatives non actualisées au 31 mars 2020	150 012

Au 31 mars 2020, les obligations locatives incluses dans l'état consolidé de la situation financière s'élevaient à 137 201 \$, dont 12 063 \$ étaient à court terme et 125 138 \$ étaient à long terme.

Montants comptabilisés à l'état consolidé des résultats

Le tableau suivant résume les montants comptabilisés à l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

	31 mars 2020
Intérêts sur les obligations locatives	1 984
Paiements en lien avec des composantes non locatives	16 787
Charges relatives aux contrats de location à court terme	170
Charges relatives aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, compte non tenu des contrats de location à court terme dont le bien sous-jacent est de faible valeur	-
	18 941

16. Contrats de location (suite)

Engagements relatifs aux contrats de location

Les paiements de loyers minimaux futurs non fixes de BDC ainsi que le coût des services liés à la location de locaux sont comme suit :

	31 mars 2020
Moins d'un an	16 054
De 1 à 5 ans	63 756
Après 5 ans	113 190
Total	193 000

Les contrats de location qui n'avaient pas encore débuté, mais en vertu desquels BDC s'était engagée totalisaient 3 190 \$ au 31 mars 2020.

Contrat de location de locaux

BDC loue des locaux pour fournir des espaces de bureaux à son siège social et à ses centres d'affaires. Les contrats de location portent généralement sur une période de 5 à 10 ans. Certains contrats de location sont assortis d'une option de renouvellement pour des périodes supplémentaires.

Certains contrats de location requièrent également de BDC qu'elle fasse des paiements de taxes foncières, de taxes d'affaires et de taxes d'eau imposées au bailleur. Ces montants sont généralement des paiements variables déterminés chaque année.

Options de renouvellement

Aux termes de certains contrats de location de locaux, BDC peut exercer une option de prolongation allant de 60 mois à 120 mois, selon les modalités du contrat. À la date de début du contrat de location, BDC évalue s'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options de prolongation. BDC réévalue s'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui dépend de sa volonté.

17.

Autres actifs

	31 mars 2020	31 mars 2019
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Intérêts à recevoir sur les dérivés	722	704
Comptes à recevoir des clients de Services-conseils	1 623	2 087
Autres	8 681	7 071
	11 026	9 862
Charges payées d'avance et autres	17 396	16 297
Autres actifs	28 422	26 159

18.

Créditeurs et frais courus

	31 mars 2020	31 mars 2019
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Courants		
Salaires et avantages du personnel à payer	80 009	62 496
Créditeurs	15 588	15 298
Autres	17 181	18 593
	112 778	96 387
Frais courus à long terme	45 514	45 025
Créditeurs et frais courus	158 292	141 412

19.

Emprunts

Le tableau qui suit présente les billets à court terme en circulation.

Date d'échéance	Taux effectif	Devise	Montant nominal ⁽¹⁾	31 mars	31 mars
				2020	2019
				Valeur comptable	Valeur comptable
Billets à court terme/ passifs financiers évalués au coût amorti					
2020	1,59 % - 1,66 %	CAD			20 935 000
	2,31 %	USD			844
2021	0,22 % - 1,38 %	CAD	19 350 000	19 356 337	
	0,00 %	CAD	4 700	4 700	
	0,10 %	USD	844	1 187	
Total des billets à court terme				19 362 224	20 951 914

(1) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Le tableau qui suit présente les billets à long terme en circulation selon leur date d'échéance.

Date d'échéance	2020		2019		Devise	31 mars	31 mars
	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾		2020	2019
						Valeur comptable	Valeur comptable
Billets à long terme/ passifs financiers évalués au coût amorti							
2022	1,42 % - 2,37 %	2,32 % - 2,37 %		CAD	270 000	271 180	120 000
2023	1,41 % - 2,16 %	2,07 % - 2,16 %		CAD	650 000	652 519	230 000
2024	1,38 % - 2,27 %	1,66 % - 2,27 %		CAD	735 000	738 423	410 000
2025	1,14 % - 2,45 %	2,06 % - 2,45 %		CAD	1 375 000	1 380 122	345 000
2026	1,23 % - 2,27 %	2,24 % - 2,27 %		CAD	300 000	301 051	55 000
2027	1,14 % - 2,09 %	2,09 %		CAD	435 000	436 629	40 000
2028	1,45 % - 2,10 %	2,10 %		CAD	160 000	160 693	45 000
2029	1,62 % - 2,11 %	2,10 % - 2,11 %		CAD	105 000	105 704	55 000
2030	1,14 %	-		CAD	25 000	25 011	-
						4 071 332	1 306 622
Billets à long terme/ désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
2021	1,16 %	1,73 %		JPY	260 000	3 447	260 000
2022	0,90 % - 1,41 %	1,62 % - 1,72 %		CAD	124 139	132 287	124 139
						135 734	136 028
Total des billets à long terme						4 207 066	1 442 650

(1) Les taux effectifs des billets à long terme sont établis compte tenu des contrats de swap, le cas échéant, et font référence au rendement à l'échéance pour les billets à taux fixe et au rendement jusqu'à la révision pour les billets à taux flottant.

(2) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

19. Emprunts (suite)

Au 31 mars 2020, la valeur comptable totale des billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net était supérieure de 9 041 \$ au montant nominal total dû à l'échéance compte tenu des taux de change respectifs, des ajustements de la juste valeur et des intérêts courus (supérieure de 9 336 \$ au 31 mars 2019).

Aucun passif désigné comme étant à la JVRN n'a été décomptabilisé au cours des exercices terminés le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019.

Le tableau qui suit présente les billets à long terme selon le type de billet.

	31 mars 2020	31 mars 2019
Billets portant intérêt	4 203 619	1 439 490
Autres billets structurés	3 447	3 160
Total des billets à long terme	4 207 066	1 442 650

Les tableaux qui suivent présentent les flux de trésorerie et les changements sans contrepartie de trésorerie au titre des emprunts.

	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			Solde à la fin de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
2020							
Évalués au coût amorti							
Billets à court terme	20 951 914	24 309 700	(25 890 000)	-	(9 450)	60	19 362 224
Billets à long terme	1 306 622	2 755 000	-	-	9 710	-	4 071 332
	22 258 536	27 064 700	(25 890 000)	-	260	60	23 433 556
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
Billets à long terme	136 028	-	-	(572)	8	270	135 734
	22 394 564	27 064 700	(25 890 000)	(572)	268	330	23 569 290

	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			Solde à la fin de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
2019							
Évalués au coût amorti							
Billets à court terme	20 481 148	26 405 000	(25 940 000)	-	5 727	39	20 951 914
Billets à long terme	-	1 300 000	-	-	6 622	-	1 306 622
	20 481 148	27 705 000	(25 940 000)	-	12 349	39	22 258 536
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
Billets à long terme	137 684	-	-	(1 640)	1	(17)	136 028
	20 618 832	27 705 000	(25 940 000)	(1 640)	12 350	22	22 394 564

20.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles des régimes à prestations définies qui leur procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations définies procurent des prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et sont pleinement ou partiellement indexés selon l'indice des prix à la consommation, en fonction de l'option choisie par les employés admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015, et partiellement indexés à cet indice pour les employés embauchés après le 31 décembre 2014. Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi incluent des couvertures d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie, ainsi qu'un régime d'allocations de retraite pour un groupe fermé d'employés qui satisfont à certaines conditions.

Ces régimes à prestations définies exposent BDC à des risques actuariels, tels que le risque lié à la longévité, le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de marché (d'investissement). Le risque de taux d'intérêt découle du fait que, chaque année, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation déterminé par référence aux taux de rendement du marché courants des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie, taux qui peuvent varier dans l'avenir. Toute diminution du taux d'intérêt sur les obligations entraîne une augmentation du passif du régime, mais celle-ci est partiellement compensée par l'augmentation du rendement de ses placements par emprunt. Le risque d'investissement découle du fait que le rendement réel des actifs d'un régime pourrait être insuffisant pour assumer les obligations futures. Le risque lié à la longévité provient du fait que la valeur actualisée de l'obligation est calculée en fonction de projections des flux de trésorerie basées sur un tableau de l'espérance de vie qui reflète les attentes actuelles, attentes qui pourraient changer au fil du temps. Enfin, le risque d'inflation provient du fait que le taux d'inflation réel pour une année donnée peut être différent du taux utilisé aux fins des estimations. Pour chacun de ces risques, une variation défavorable dans une année donnée se traduira par une augmentation de la valeur actualisée de l'obligation et donc par des coûts plus élevés. Le risque que de telles variations défavorables surviennent est pris en compte par les actuaires et la direction lorsqu'ils passent en revue les données d'entrée qui permettent d'établir le rapport de l'évaluation actuarielle annuelle :

BDC est l'administrateur légal de ces régimes et a mis en place la structure de gouvernance qui suit :

- > Le Comité de gestion des placements des caisses de retraite (le « CGPCR ») de BDC a été mis sur pied afin de conseiller le Comité des ressources humaines (le « Comité des RH ») du conseil d'administration de BDC (le « conseil ») en matière de stratégies d'investissement des caisses de retraite ainsi que pour gérer les fonds conformément aux politiques de placement. Le CGPCR relève du Comité des RH et est présidé par le trésorier.
- > Le Comité des RH est responsable de la conception, du financement, de l'administration, des communications et de la conformité des régimes. En collaboration avec un retraité, qui agit à titre d'observateur, il assure également la supervision de toutes les activités liées aux placements des fonds du régime de retraite des employés de la Banque de développement du Canada (le « régime de retraite agréé ») et des régimes de retraite complémentaires de BDC (collectivement appelés le « fonds » dans les présentes). Formé de membres du conseil, le Comité des RH relève directement de ce dernier et est soutenu dans ses tâches par le CGPCR de BDC.
- > Le conseil est responsable de la supervision globale des régimes et du fonds ainsi que de l'approbation des recommandations du Comité des RH.

Le régime de retraite agréé est régi conformément à la législation fédérale applicable, notamment la *Loi sur les normes de prestation de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime relève de l'autorité du Bureau du surintendant des institutions financières. Les participants cotisent un pourcentage fixe de leurs revenus au régime, et BDC cotise le montant requis pour maintenir une capitalisation adéquate, conformément à la réglementation en vigueur. BDC peut être tenue de prendre des mesures pour résorber tout déficit de capitalisation et de solvabilité en augmentant ses cotisations. En outre, BDC paie l'intégralité du coût des régimes de retraite complémentaires. Le Comité des RH est responsable des politiques de placement et de capitalisation du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires.

Le régime de retraite agréé est capitalisé partiellement ou intégralement conformément aux montants déterminés par calcul actuariel nécessaires pour combler les droits des employés à l'égard des prestations. Les prestations de retraite constituées des participants au volet contributif du régime de retraite agréé sont également financées par les cotisations des participants au régime. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2021 se chiffre à 23,3 millions de dollars. Les régimes de retraite complémentaires sont partiellement capitalisés par BDC, et la meilleure estimation faite par BDC des cotisations pour l'exercice 2021 s'élève à 8,4 millions de dollars. Les autres régimes sont sans capitalisation. L'estimation des prestations payées par BDC pour les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (y compris le régime d'allocations de retraite) pour l'exercice 2021 s'élève à 6,6 millions de dollars.

20. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes à prestations définies.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Juste valeur des actifs nets des régimes à l'ouverture de l'exercice	1 635 482	1 566 494	78 254	75 406	-	-	1 713 736	1 641 900
Produits d'intérêts	55 661	57 168	2 778	2 871	-	-	58 439	60 039
Cotisations de l'employeur	27 548	27 130	7 809	7 420	-	-	35 357	34 550
Cotisations des participants	26 179	25 368	-	-	-	-	26 179	25 368
Versements de prestations par le régime	(49 107)	(51 801)	(4 671)	(4 594)	-	-	(53 778)	(56 395)
Charges administratives payées à même les actifs des régimes	(1 428)	(1 216)	(129)	(53)	-	-	(1 557)	(1 269)
Réévaluations								
Rendement des actifs des régimes (déduction faite des produits d'intérêts)	(158 191)	12 339	(9 745)	(2 796)	-	-	(167 936)	9 543
Juste valeur des actifs nets des régimes à la clôture de l'exercice	1 536 144	1 635 482	74 296	78 254	-	-	1 610 440	1 713 736
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	1 614 999	1 471 191	154 777	141 930	205 683	188 701	1 975 459	1 801 822
Coût des services rendus au cours de l'exercice	53 400	48 058	4 033	3 789	8 909	8 192	66 342	60 039
Charges d'intérêts	54 075	52 753	5 183	5 096	6 876	6 769	66 134	64 618
Versements de prestations par le régime	(49 107)	(51 801)	(4 671)	(4 594)	-	-	(53 778)	(56 395)
Versements de prestations par l'employeur	-	-	-	-	(5 735)	(5 779)	(5 735)	(5 779)
Cotisations des participants	26 179	25 368	-	-	-	-	26 179	25 368
Réévaluations								
Effet des variations des hypothèses démographiques	-	-	-	-	(11 360)	(499)	(11 360)	(499)
Effet des variations des hypothèses financières	(215 470)	65 559	(20 336)	6 124	(26 655)	11 773	(262 461)	83 456
Effet des ajustements liés à l'expérience	10 287	3 871	5 292	2 432	(1 257)	(3 474)	14 322	2 829
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	1 494 363	1 614 999	144 278	154 777	176 461	205 683	1 815 102	1 975 459
Total de l'actif net au titre des prestations définies	41 781	20 483	-	-	-	-	41 781	20 483
Total du passif net au titre des prestations définies	-	-	69 982	76 523	176 461	205 683	246 443	282 206

20. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Charges comptabilisées en résultat net								
Coût des services rendus au cours de l'exercice	53 400	48 058	4 033	3 789	8 909	8 192	66 342	60 039
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations définies	54 075	52 753	5 183	5 096	6 876	6 769	66 134	64 618
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(55 661)	(57 168)	(2 778)	(2 871)	–	–	(58 439)	(60 039)
Charges administratives	1 428	1 216	129	53	–	–	1 557	1 269
Charges comptabilisées en résultat net	53 242	44 859	6 567	6 067	15 785	14 961	75 594	65 887
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Effet des variations des hypothèses démographiques	–	–	–	–	11 360	499	11 360	499
Effet des variations des hypothèses financières	215 470	(65 559)	20 336	(6 124)	26 655	(11 773)	262 461	(83 456)
Effet des ajustements liés à l'expérience	(10 287)	(3 871)	(5 292)	(2 432)	1 257	3 474	(14 322)	(2 829)
Rendement des actifs des régimes (déduction faite des produits d'intérêts)	(158 191)	12 339	(9 745)	(2 796)	–	–	(167 936)	9 543
Profit (perte) sur les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	46 992	(57 091)	5 299	(11 352)	39 272	(7 800)	91 563	(76 243)

20. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les actifs nets du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires de BDC peuvent être divisés entre les principales catégories de placements suivantes.

Type de placement	31 mars 2020			31 mars 2019 ⁽¹⁾		
	Coté sur un marché actif	Non coté	Total	Coté sur un marché actif	Non coté	Total
Placements						
Trésorerie	24 108	–	24 108	20 522	–	20 522
Placements à court terme	–	3 678	3 678	–	9 625	9 625
Titres achetés dans le cadre de contrats de prise en pension	–	319 056	319 056	–	514 118	514 118
Obligations						
Gouvernement du Canada	–	286 248	286 248	–	352 155	352 155
Provinces canadiennes	–	426 753	426 753	–	746 853	746 853
Sociétés et municipalités canadiennes	–	255 678	255 678	–	79 905	79 905
Placements en capitaux propres						
Actions canadiennes	109 937	145 644	255 581	177 714	137 323	315 037
Actions mondiales	457 636	–	457 636	529 136	–	529 136
Marchés privés	–	193 951	193 951	–	137 255	137 255
Autres	–	42 609	42 609	–	46 139	46 139
Passifs liés aux placements						
Titres vendus dans le cadre de contrats de mise en pension	–	323 875	323 875	–	502 902	502 902
Titres vendus à découvert	–	330 983	330 983	–	534 107	534 107
Juste valeur des actifs nets des régimes	591 681	1 018 759	1 610 440	727 372	986 364	1 713 736

(1) À l'exercice 2019, le Fonds avait une stratégie de superposition des écarts de taux provinciaux, décrite ci-après. Afin de fournir de l'information supplémentaire sur la nature des placements liés à cette stratégie, les montants comparatifs ont été reclassés afin de les présenter dans un poste distinct. Ces placements étaient auparavant présentés pour leur montant net au poste « Stratégie de superposition des écarts de taux ». Les principaux placements liés à cette stratégie comprennent les titres achetés dans le cadre de contrats de prise en pension ainsi que les titres vendus dans le cadre de contrats de mise en pension, les obligations provinciales et les titres vendus à découvert.

L'objectif de placement pour les actifs du régime de retraite agréé est de dépasser, à long terme, le taux de croissance des obligations au titre des prestations de retraite afin de compenser le risque pris. Le Comité des RH examine chaque année la politique de placement qui prévoit une stratégie de diversification, un niveau acceptable de risque d'investissement et un taux de rendement proportionnel. Les actifs du régime doivent être investis dans un portefeuille de titres diversifiés, conformément à la politique de placement. Ces placements doivent être bien diversifiés en termes de secteurs d'activité, d'après le classement des secteurs d'indices déterminés.

Selon les termes de la politique, le portefeuille peut être divisé en trois grandes catégories de placements : instruments à rendement fixe, placements en capitaux propres et placements dans les marchés privés. La cible pour les instruments à rendement fixe est de 40,0 % (40,0 % en 2019) de la juste valeur de marché du portefeuille. Les placements en capitaux propres devraient représenter environ 50,0 % (50,0 % en 2019) de la juste valeur de marché du portefeuille, soit 32,0 % en actions mondiales (32,0 % en 2019) et 18,0 % en actions canadiennes (18,0 % en 2019). Quant aux placements dans les marchés privés, ils devraient représenter environ 10,0 % (10,0 % en 2019) de la juste valeur de marché du portefeuille. Les cibles ne tiennent pas compte des positions relatives aux stratégies de superposition par rapport à l'inflation et de superposition des écarts de taux provinciaux décrites ci-après. La répartition du portefeuille est passée en revue mensuellement afin d'évaluer la nécessité d'un rééquilibrage.

Au cours de l'exercice 2020, le régime de retraite a lancé un portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif avec une superposition par rapport à l'inflation. Dans le cadre de la superposition par rapport à l'inflation, des contrats de mise en pension de titres sont conclus afin de financer l'achat d'obligations à rendement réel fédérales, et des contrats de prise en pension de titres sont conclus afin d'obtenir les obligations nominales fédérales à livrer lorsqu'elles sont vendues à découvert. Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont renouvelées chaque année pour maintenir une position acheteur synthétique sur les obligations à rendement réel fédérales et une position vendeur synthétique sur les obligations nominales fédérales permettant de dégager le rendement de l'inflation.

20. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Au cours de l'exercice 2019, le Fonds avait une stratégie de superposition des écarts de taux provinciaux. Dans le cadre de celle-ci, des contrats de mise en pension de titres étaient conclus afin de financer l'achat d'obligations provinciales, et des contrats de prise en pension de titres étaient conclus afin d'obtenir les obligations fédérales à livrer lorsqu'elles étaient vendues à découvert. Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres étaient renouvelées chaque trimestre pour maintenir une position acheteur synthétique sur les obligations provinciales et une position vendeur synthétique sur les obligations fédérales permettant de dégager le rendement des écarts de taux des obligations provinciales.

En vue de réduire les coûts de financement, des obligations à rendement réel fédérales servent de garantie sur les mises en pension, et si d'autres garanties sont requises, des obligations provinciales peuvent être utilisées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies de BDC à la fin de l'exercice sont les suivantes.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Taux d'actualisation	4,25 %	3,40 %	4,25 %	3,40 %	4,25 %	3,40 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux d'augmentation des prestations de retraite	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	s.o.	s.o.

Le taux de croissance moyen de la rémunération prévu équivaut au taux d'inflation, majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions.

La table de mortalité suivante a été utilisée pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations :

- > La table de mortalité 2014 pour le secteur public, avec l'échelle d'amélioration de la mortalité CPM-B tirée du rapport sur la mortalité des retraités canadiens publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014, a été utilisée pour 2020 et 2019.

Au 31 mars 2020, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 16,5 ans (18,1 ans en 2019). Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts des soins de santé sont présumés être les suivants :

Frais médicaux (médicaments)

- > 5,67 % en 2020, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040
 (5,75 % en 2019, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040)

Autres coûts médicaux

- > 3,9 % par exercice
 (4,0 % par exercice pour l'exercice 2019)

Frais dentaires

- > 4,0 % par exercice
 (4,0 % par exercice pour l'exercice 2019)

Taux de croissance moyen pondéré des soins de santé

- > 4,89 % en 2020, diminuant de 0,047 % chaque exercice jusqu'à 3,96 % en 2040
 (4,89 % en 2019, diminuant de 0,044 % chaque exercice jusqu'à 3,96 % en 2040)

20. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Sensibilité des hypothèses

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée, dans les analyses de sensibilité suivantes, selon la même méthode (la méthode des unités de crédit projetées) que l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont basées sur la variation d'une seule hypothèse, les autres demeurant inchangées. Ces analyses peuvent ne pas être représentatives de la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies dans la mesure où il est peu probable que la variation d'une hypothèse ait lieu isolément; il peut y avoir corrélation entre certaines hypothèses.

Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	31 mars 2020			31 mars 2019		
	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes
Taux d'actualisation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	(207 786)	(18 926)	(24 972)	(247 155)	(22 859)	(31 120)
diminution de 1 %	274 360	24 754	32 012	329 098	29 207	40 390
Taux d'augmentation des salaires						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	32 234	10 099	438	39 304	12 178	555
diminution de 1 %	(31 704)	(6 372)	(416)	(38 713)	(8 179)	(524)
Taux d'inflation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	248 734	18 589	795	297 944	21 678	1 020
diminution de 1 %	(193 527)	(14 448)	(692)	(230 811)	(17 723)	(879)
Taux d'augmentation des prestations de retraite						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	207 155	23 489	-	244 753	27 298	-
diminution de 1 %	(165 158)	(16 752)	-	(195 782)	(20 278)	-
Taux d'augmentation des soins de santé						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	-	-	25 527	-	-	32 035
diminution de 1 %	-	-	(20 369)	-	-	(25 308)
Mortalité après la retraite						
Incidence d'une : année de plus	(37 040)	(4 006)	(5 088)	(44 077)	(5 218)	(6 689)
année de moins	36 731	3 961	5 185	43 946	4 402	6 857

21.

Autres passifs

	31 mars 2020	31 mars 2019
Instruments financiers, évalués au coût amorti		
Dépôts des clients	47 157	38 590
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts	67 059	22 465
Autres ⁽¹⁾	1 523	1 500
	115 739	62 555
Produits différés		
	7 469	7 047
Autres ⁽¹⁾	-	6 970
Total des autres passifs	123 208	76 572

(1) Tous les autres passifs sont non courants.

22.

Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ chacune est autorisé. Au 31 mars 2020, 40 089 000 actions ordinaires étaient en circulation (26 029 000 au 31 mars 2019).

Conformément à la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, aucun dividende n'a été déclaré à la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2020 compte tenu des résultats de l'exercice 2020, et un dividende de 128,4 millions de dollars a été versé au cours de l'exercice 2020 compte tenu des résultats de BDC à l'exercice 2019.

Au cours de l'exercice 2020, BDC a émis 14 060 000 actions ordinaires pour un montant de 1 406,0 millions de dollars (1 250 000 pour un montant de 125,0 millions de dollars en 2019).

Rapprochement du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation

	2020	2019
À l'ouverture de l'exercice	26 029 000	24 779 000
Actions émises	14 060 000	1 250 000
À la clôture de l'exercice	40 089 000	26 029 000

23.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio correspond au rapport entre, d'une part, la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et des passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC et, d'autre part, les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, ce qui exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2020, le ratio de BDC s'établissait à 2,7:1 (2,9:1 au 31 mars 2019).

De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 4,5 milliards de dollars. Au 31 mars 2020, ces montants totalisaient 4,0 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 mars 2019).

Au cours des exercices 2020 et 2019, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

Le ministre des Finances a confirmé qu'à compter du 22 avril 2020, le total du capital versé, de tout surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres ne peut en aucun cas dépasser 15,0 milliards de dollars en vertu d'un amendement de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* de 1995.

23. Gestion du capital (suite)

Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC est présenté dans sa Politique en matière de gestion du capital et des dividendes et respecte :

- > la stratégie, l'énoncé sur l'appétit pour le risque et la politique de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de BDC; et
- > le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière du ministère des Finances.

Bien que BDC ne soit pas réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), son cadre de gestion du capital est continuellement amélioré afin de mieux l'aligner sur les lignes directrices du BSIF et les pratiques pertinentes de l'industrie, tout en tenant compte des facteurs propres au mandat de BDC en sa qualité de société d'État à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- > BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger des risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet; et
- > Le capital en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

BDC surveille la situation de son capital en comparant le capital disponible à la demande de capital.

Le capital disponible, selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC, représente les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC et est ajusté conformément aux pratiques de l'industrie.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC ne comprend pas les Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR), la division Technologies propres, le Programme de crédit aux entreprises (PCE) et le capital réservé pour le nouveau Fonds de croissance autochtone puisque ces programmes gouvernementaux sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Le tableau qui suit montre le rapprochement du capital disponible de BDC :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	8 891 660	7 714 125
Ajustements du capital disponible		
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie	(3 497)	(4 622)
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(41 525)	(38 935)
Actif net au titre des prestations définies	(41 781)	(20 483)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	239 520	(3 191)
Partie des capitaux propres attribuables aux PICR	(588 945)	(475 789)
Partie des capitaux propres attribuables à la division Technologies propres	(383 636)	(117 542)
Partie des capitaux propres attribuable au PCE	(944 000)	-
Partie des capitaux propres attribuable au Fonds de croissance autochtone	(50 000)	-
Capital disponible	7 077 796	7 053 563

23. Gestion du capital (suite)

Suffisance du capital (suite)

La demande de capital de BDC représente le capital nécessaire pour soutenir son profil de risque, et comprend les trois éléments suivants :

- > le capital économique quantifie le capital requis pour couvrir les risques de crédit, opérationnels, stratégiques et de marché;
- > la réserve pour tests de tension sert à absorber la volatilité lors d'un ralentissement économique tout en maintenant la vigueur financière de BDC; et
- > la réserve pour capital de risque est maintenue pour tenir compte de la nécessité d'investissements subséquents.

Le niveau de la cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les volumes d'activité prévus et observés ainsi que de la volatilité dans les hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle prévoit le versement à l'actionnaire, sous forme de dividendes, du capital excédant la cible de capital au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration. Pour de plus amples renseignements sur les versements de dividendes, se reporter à la note 22, *Capital social*.

La principale mesure que BDC utilise pour déterminer et évaluer la suffisance de son capital est le ratio interne de capital, qui correspond au rapport entre le capital disponible et le capital économique requis. Comme l'indique la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, différentes zones de gestion ont été établies afin de surveiller de près le ratio interne de capital tout au long d'un cycle économique complet, ce qui comprend une limite de risque, un seuil de tolérance ainsi qu'un niveau cible.

Le 5 mai 2020, le conseil d'administration a approuvé un nouveau cadre de gestion du capital pour s'assurer que la gestion du capital est efficace et alignée avec les lignes directrices des organismes de réglementation (BSIF/Bâle) et avec les autres institutions financières canadiennes. BDC s'efforce de faire évoluer continuellement ses techniques et mesures sur les normes de fonds propres afin de refléter les risques intrinsèques de la Banque tout en intégrant les pratiques exemplaires du secteur. Le nouveau cadre de gestion du capital intégrera les changements apportés à la définition du capital disponible ainsi qu'à la quantification du capital requis. Le nouveau cadre sera en vigueur pour le prochain exercice.

Capital disponible

Les modifications découlant du nouveau cadre de gestion du capital ont principalement trait à l'ajout des provisions collectives stipulé dans les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF en vertu de l'approche standard.

Capital requis

Les modifications découlant du nouveau cadre de gestion du capital ont essentiellement trait à la suppression des réserves de capital (tests de tension et capital de risque), l'alignement sur les normes du secteur pour la note de solvabilité, l'ajustement de la définition de la fourchette opérationnelle et la mise à jour des modèles de capital économique validés par des tiers.

Au 31 mars 2020, conformément au cadre de gestion du capital et à la politique de dividende actuels de BDC, aucun dividende n'a été déclaré compte tenu des résultats de l'exercice 2020. Conformément au nouveau cadre de gestion du capital, BDC a généré un capital excédentaire, mais ne versera pas de dividende en raison des incertitudes économiques liées à la pandémie.

24.

Gestion du risque

Gouvernance

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque, qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Voici une définition de chacun de ces risques ainsi qu'une description des politiques de gestion du risque et des évaluations du risque de BDC.

Risque de crédit

Le risque de crédit renvoie au risque de perte financière en cas d'incapacité d'une contrepartie de remplir son engagement contractuel ou son obligation à l'égard de BDC. Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de crédit, BDC fait la distinction entre le risque de crédit provenant des émetteurs de titres adossés à des créances mobilières, des emprunteurs et des sociétés bénéficiant d'investissements, ainsi que des contreparties liées aux activités de Trésorerie.

Émetteurs de titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé. Les TACM sont entièrement garantis par des portefeuilles de prêts et de baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks pour lesquels il n'y a pas de risque de concentration significatif.

Pour atténuer le risque de crédit lié au portefeuille des actifs sous-jacents, il y a généralement des protections structurelles ou de crédit. Aussi, la valeur nominale des billets subordonnés ne dépasse pas 10 % de celle des billets de premier rang. De plus, les titres achetés doivent être d'une certaine qualité. Au moment de l'achat, les billets de premier rang doivent, au minimum, être évalués comme des billets de qualité selon la notation implicite. BDC utilise la même échelle que les agences de notation pour calculer la notation implicite. La notation est obtenue au moyen de l'évaluation de la structure de la transaction et des rehaussements de crédit soutenant les titres.

Subséquemment, BDC reçoit des analyses de portefeuille qui décrivent le rendement des titres ainsi que les flux de trésorerie associés aux garanties afin d'évaluer les titres. De plus, BDC utilise un système interne d'évaluation du risque de crédit.

Au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, aucun billet n'était en souffrance et aucun n'avait subi une détérioration de sa note de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux TACM se limite à la valeur comptable des titres. Pour de plus amples renseignements sur ce portefeuille, se reporter à la note 11, *Titres adossés à des créances mobilières*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements en matière de TACM. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 11, *Titres adossés à des créances mobilières*.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Emprunteurs et sociétés bénéficiant d'investissements

BDC a recours à des politiques, directives et procédures pour gérer les risques de crédit associés aux prêts et aux placements, notamment :

- > une classification interne des cotes de risque de crédit est établie;
- > les politiques, lignes directrices et directives en matière de crédit sont communiquées aux cadres dont les activités et les responsabilités comprennent l'octroi de crédit et l'évaluation du risque. Cette stratégie permet de repérer tôt les comptes qui posent problème et d'intervenir immédiatement pour protéger les actifs de BDC;
- > la Vérification interne procède à des examens indépendants des procédures d'évaluation du crédit, de classement du risque et de gestion du crédit, ce qui comprend la présentation des résultats à la direction, au président et chef de la direction et au Comité d'audit et de conduite;
- > le Comité du risque de crédit recommande les transactions de montant élevé et les soumet à l'approbation du Comité de risque du conseil et du Comité d'investissement du conseil;
- > le Comité spécial des technologies propres examine et évalue tous les risques associés à la division Technologies propres;
- > les concentrations des portefeuilles sont gérées pour éviter que BDC ait de trop fortes concentrations dans une province ou un secteur;
- > l'exposition à un emprunteur unique ou à un groupe d'emprunteurs est limitée, sauf sur approbation du conseil d'administration, à un maximum de 10 % des capitaux propres;
- > les facilités de crédit individuelles font l'objet d'un processus d'examen annuel afin de vérifier que leur classement est approprié;
- > les investissements sont évalués tous les semestres; et
- > une liste de surveillance répertorie les comptes qui présentent des faiblesses, ainsi qu'un rapport sur les prêts douteux présentant une dépréciation.

Le risque de crédit maximum lié aux emprunteurs et aux sociétés bénéficiant d'investissements se limite à la valeur comptable des prêts et des placements de financement subordonné. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts et de placements de financement subordonné, se reporter à la note 10, *Prêts* et à la note 12, *Placements de financement subordonné*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements relatifs aux prêts et de ses garanties financières. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé ou, dans le cas de garanties financières, au montant maximal payable en vertu de celles-ci. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10, *Prêts* et à la note 27, *Garanties et passifs éventuels*.

Contreparties aux activités de trésorerie

Le risque de crédit inhérent aux activités de Trésorerie est le risque auquel BDC s'expose en cas de non-respect, par la contrepartie, de ses engagements à l'égard de la Banque ou d'un éventuel défaut de paiement par la contrepartie. En ce qui concerne les activités de Trésorerie de BDC, une distinction est établie entre le risque de crédit lié aux placements du portefeuille liquide (risque provenant des émetteurs) et le risque de crédit associé à l'utilisation d'instruments dérivés (risque de contrepartie).

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité aux valeurs du marché des opérations en position de profit latent et non garanties.

BDC limite son exposition au risque de crédit en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, BDC n'avait pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties.

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie		
	AA- à AA+	A- à A+	Total
Valeur de remplacement positive brute	4 252	8 104	12 356
Effet des accords généraux de compensation	-	(4 151)	(4 151)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2020	4 252	3 953	8 205
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2019	5 337	3 941	9 278
Nombre de contreparties			
31 mars 2020	2	5	7
31 mars 2019	1	5	6

Enfin, pour gérer le risque de crédit découlant d'un émetteur d'équivalents de trésorerie, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé de titres émis ou garantis par des entités qui ont une cote de crédit minimum de A.

Le tableau qui suit présente des renseignements sur la qualité de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Cote de risque de la contrepartie	31 mars 2020	31 mars 2019
A A- à A A+	263 548	212 374
A- à A+	1 557 849	491 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 821 397	703 980

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes causé par l'évolution de variables des marchés financiers, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des actions, les prix des produits de base ou tout autre paramètre pertinent du marché. Un risque de marché pour BDC résulte aussi de l'imprévisibilité d'événements de marché ayant une incidence sur la valeur des placements de capital de risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction d'un changement dans les taux d'intérêt du marché. Pour BDC, le risque et la variabilité éventuelle des bénéfices surviennent principalement lorsque les flux de trésorerie associés aux actifs et aux passifs sensibles aux taux d'intérêt sont assortis de dates de révision différentes. Il y a un écart positif de taux d'intérêt si les actifs sensibles aux taux d'intérêt excèdent les passifs sensibles aux taux d'intérêt à une date d'échéance particulière ou pour une période de révision donnée. Un écart positif entraînera une augmentation des produits d'intérêts nets si les taux d'intérêt du marché augmentent, car la modification des taux des actifs précède celle des passifs. L'effet inverse se produit en cas de chute des taux d'intérêt du marché. Comme l'indique la Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC gère le risque lié au marché en maintenant la symétrie des échéances de ses actifs et de ses passifs. BDC a donc recours aux dérivés pour contrer le risque économique de ses billets structurés et éviter ainsi les risques de marché (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 9, *Instruments financiers dérivés*).

Pour gérer l'écart de taux d'intérêt entre ses actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt, BDC établit des lignes directrices sur les écarts de taux d'intérêt, fait un suivi régulier de la situation et décide des stratégies futures en fonction de l'évolution de la conjoncture. Il s'agit de gérer le risque de taux d'intérêt selon des lignes directrices rigoureuses et prudentes. Le conseil d'administration approuve et revoit au moins une fois l'an les politiques sur le risque de taux d'intérêt incluses dans la Politique de gestion des risques de trésorerie.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

BDC contrôle le risque de taux d'intérêt en gérant l'ampleur de l'écart fixe entre les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt. L'analyse de l'écart est complétée par une analyse de scénarios de composition du portefeuille en actifs et passifs et par une analyse de la durée. L'écart de taux d'intérêt est calculé quotidiennement.

Le suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fait également à l'aide d'un test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets. Pour ce faire, un choc parallèle instantané de 200 points de base sur la courbe de taux d'intérêt canadienne est simulé. L'impact de ce choc sur les produits d'intérêts nets doit être inférieur à 10 %. Le tableau qui suit présente les résultats du test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets sur 12 mois :

	31 mars 2020		31 mars 2019	
	Variation des taux d'intérêt de 200 points de base		Variation des taux d'intérêt de 200 points de base	
	À la hausse	À la baisse	À la hausse	À la baisse
Sensibilité des produits d'intérêts nets	33 600	(33 600)	5 600	(5 600)
Sensibilité des produits d'intérêts nets (%)	2,69	(2,69)	0,47	(0,47)

Les tableaux suivants résument la sensibilité aux taux d'intérêt de la position de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs, et celle des passifs et des capitaux propres regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. L'analyse de l'écart donne une évaluation fixe des écarts sensibles aux taux d'intérêt à un moment donné. Ces écarts peuvent changer considérablement en peu de temps.

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois ⁽¹⁾	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt ⁽²⁾	Correction de valeur et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 796 411	24 986	–	–	–	–	–	1 821 397
Actifs dérivés	–	8 515	–	–	–	3 841	–	12 356
Prêts	15 723 624	798 353	759 643	7 330 001	2 799 047	1 061 593	(1 199 173)	27 273 088
Titres adossés à des créances mobilières	–	–	–	103 657	668 759	–	5 422	777 838
Placements de financement subordonné	531 775	10 703	19 019	318 377	167 983	345 786	(153 055)	1 240 588
Placements de capital de risque	–	–	–	–	–	1 481 623	239 513	1 721 136
Autres	–	–	–	–	–	306 955	–	306 955
	18 051 810	842 557	778 662	7 752 035	3 635 789	3 199 798	(1 107 293)	33 153 358
Passifs et capitaux propres								
Passifs dérivés	–	–	–	–	–	16 125	–	16 125
Billets à court terme	–	19 362 224	–	–	–	–	–	19 362 224
Billets à long terme	–	–	3 447	3 174 531	1 029 088	–	–	4 207 066
Autres	–	–	–	–	–	665 144	–	665 144
Total des capitaux propres	–	19 362 224	3 447	3 174 531	1 029 088	9 584 068	–	33 153 358
Écart total avant instruments dérivés								
31 mars 2020	18 051 810	(18 519 667)	775 215	4 577 504	2 606 701	(6 384 270)	(1 107 293)	–
31 mars 2019	17 773 518	(19 425 413)	789 236	3 946 660	2 542 031	(5 585 743)	(40 289)	–
Position totale en instruments dérivés								
	–	(126 693)	2 554	124 139	–	–	–	–
Écart total au								
31 mars 2020	18 051 810	(18 646 360)	777 769	4 701 643	2 606 701	(6 384 270)	(1 107 293)	–
Écart total au								
31 mars 2019	17 773 518	(19 552 106)	789 236	4 073 353	2 542 031	(5 585 743)	(40 289)	–

(1) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et les billets à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont refixés mensuellement. Les billets à court terme et les billets à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant, dont la majorité sont classés dans la catégorie Immédiatement sensible aux taux d'intérêt.

(2) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de change

Le risque de change survient lorsqu'il y a une différence entre les actifs et les passifs détenus en devises. Le risque de change est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction des variations des taux de change. Conformément à ses politiques et à ses pratiques, BDC couvre les emprunts, les placements de financement subordonné et les prêts en devises de sorte que l'exposition résiduelle au risque de change ne soit pas significative. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9, *Instruments financiers dérivés*.

Risque de marché de capital de risque

L'imprévisibilité des marchés financiers ainsi que la présence et l'appétit des acheteurs dictent le moment où BDC se départit de ses placements de capital de risque. Ce moment se répercute à son tour sur la valeur de ses placements de capital de risque. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiaires de ses investissements. BDC diminue également le risque de ses placements de capital de risque en recourant à des évaluations prudentes lors de l'acquisition de participations dans des entreprises, en réalisant des co-investissements avec d'autres investisseurs en capital de risque et en surveillant les placements de façon régulière.

La direction examine toutes les opérations de placement et recommande celles qui dépassent les limites qui lui ont été déléguées au Comité d'investissement du conseil. Ce dernier peut à son tour recommander ces opérations au conseil, s'il y a lieu. Dans les autres cas, le vice-président exécutif et le chef de la gestion des risques recommandent directement les opérations au Comité de risque du conseil aux fins d'examen.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC ait de la difficulté à convertir ses actifs en liquidités pour rembourser ou refinancer sa dette, pour décaisser en temps voulu les prêts et investissements qu'elle a engagés et pour payer ses charges opérationnelles et ses dividendes.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers et les engagements sur la base de montants nominaux, qui peuvent différer des valeurs comptables.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	112 778	45 514	–	–	158 292
Passifs dérivés ⁽¹⁾	–	–	–	–	–
Billets à court terme ⁽²⁾	19 379 968	–	–	–	19 379 968
Billets à long terme ⁽²⁾	105 134	3 695 421	739 038	–	4 539 593
Autres passifs financiers	48 680	–	–	–	48 680
	19 646 560	3 740 935	739 038	–	24 126 533
Engagements					
Prêts	3 074 649	–	–	–	3 074 649
Titres adossés à des créances mobilières ⁽³⁾	238 489	–	–	–	238 489
Placements de financement subordonné	176 322	–	–	–	176 322
Placements de capital de risque ⁽⁴⁾	–	–	–	845 470	845 470
	3 489 460	–	–	845 470	4 334 930
Total au 31 mars 2020	23 136 020	3 740 935	739 038	845 470	28 461 463

(1) Les passifs dérivés reflètent les versements d'intérêts jusqu'à échéance des dérivés.

(2) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(3) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(4) Les engagements sont principalement liés à la participation à des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir.

Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	96 387	45 025	-	-	141 412
Passifs dérivés ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Billets à court terme ⁽²⁾	21 095 936	-	-	-	21 095 936
Billets à long terme ⁽²⁾	48 189	1 527 858	62 106	-	1 638 153
Autres passifs financiers	40 090	-	-	-	40 090
	21 280 602	1 572 883	62 106	-	22 915 591
Engagements					
Prêts	3 398 260	-	-	-	3 398 260
Titres adossés à des créances mobilières ⁽³⁾	299 269	-	-	-	299 269
Placements de financement subordonné	201 066	-	-	-	201 066
Placements de capital de risque ⁽⁴⁾	-	-	-	756 465	756 465
Contrats de location	31 308	100 538	201 879	-	333 725
	3 929 903	100 538	201 879	756 465	4 988 785
Total au 31 mars 2019	25 210 505	1 673 421	263 985	756 465	27 904 376

(1) Les passifs dérivés reflètent les versements d'intérêts jusqu'à échéance des dérivés.

(2) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(3) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(4) Les engagements sont principalement liés à la participation à des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir.

Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

En raison de l'absence de marché actif, il peut s'avérer coûteux, voire impossible, de liquider les titres détenus par BDC, ce qui pourrait également nuire à la continuité des activités normales à court terme. Pour éviter que des problèmes de liquidité ne perturbent le cours de ses activités, BDC fait en sorte que les liquidités soient investies dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sans escompte important.

L'objectif de gestion du risque de liquidité de BDC est de limiter le risque en :

- > prévoyant un niveau minimum d'actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme pour couvrir le risque d'engagement, le risque de marché, le risque systémique et le risque opérationnel;
- > réduisant au minimum le solde de trésorerie improductif de l'encaisse; et
- > réalisant un rendement sur actifs liquides supérieur aux coûts tout en protégeant le capital de BDC.

La Politique de gestion des risques de trésorerie établit les critères de tolérance au risque et confie au service de la Trésorerie de BDC le pouvoir de négocier les produits approuvés selon les limites liées à des mesures données. La politique régit les exigences en matière de gestion, d'évaluation, de surveillance et d'établissement de rapports relatifs aux liquidités. Le paragraphe 18(3) de la Loi sur la BDC définit les instruments financiers dans lesquels les liquidités peuvent être investies.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidité et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance, qui sont présentées ci-dessous :

- > Le niveau minimum de liquidité doit au moins couvrir les sorties nettes prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Le niveau maximum de liquidité devrait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 30 prochains jours ouvrables.
- > D'après l'exigence en matière d'échéance, 75 % des liquidités totales doivent être investies dans des titres qui arrivent à échéance au plus tard dans 100 jours.
- > D'après l'exigence en matière de concentration, 50 % au plus du portefeuille peut être investi dans des titres émis ou garantis par les provinces canadiennes.

À la fin de l'exercice 2020, la Politique de gestion des risques de trésorerie de BDC a été modifiée afin de faire passer le niveau maximum de liquidité de 15 jours à 30 jours pour couvrir la hausse des risques opérationnels et de financement et veiller à ce que le niveau de liquidité soit suffisant pour répondre aux principales perturbations durant la pandémie de COVID-19.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie reçus des contreparties de dérivés pour couvrir le risque de crédit d'après la Credit Support Annex des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association ne font pas partie du niveau ou des limites de liquidité. Au 31 mars 2020, la valeur comptable de ces garanties s'élevait à 1 187 \$ (1 127 \$ au 31 mars 2019).

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC.

Niveau de liquidité (en millions de dollars canadiens)

	Minimum	Réel	Maximum
Au 31 mars 2020	32	1 771	2 957
Au 31 mars 2019	147	650	1 194

Limites d'échéance et de concentration	Limites	31 mars 2020	31 mars 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant des échéances de moins de 100 jours	Min 75 %	100 %	100 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les provinces canadiennes	Max 50 %	0 %	0 %

L'unité Gestion des risques de trésorerie repère, évalue et contrôle quotidiennement ces limites de liquidité. Elle rapporte au conseil d'administration les écarts par rapport aux limites de liquidité et décide si ces limites sont toujours valides ou s'il faut changer les hypothèses et les limites compte tenu des évolutions internes et externes. Ce processus assure un lien étroit entre les risques de liquidité, de marché et de crédit.

25.

Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats

Informations complémentaires sur les instruments financiers

	2020			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts ⁽¹⁾⁽²⁾	109 568	19 591	1 634 674	1 763 833
Charges d'intérêts ⁽³⁾	2 145	-	364 376	366 521
Frais et autres produits	49 733	(7)	22 383	72 109

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 63 861 \$ pour les prêts douteux en 2020.

(2) Les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués à la JVAERG et au coût amorti sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(3) Les charges d'intérêts engagées au titre des passifs financiers évalués au coût amorti sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

	2019			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts ⁽¹⁾⁽²⁾	98 688	14 456	1 493 725	1 606 869
Charges d'intérêts ⁽³⁾	2 199	-	287 294	289 493
Frais et autres produits	22 663	22	20 629	43 314

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 49 689 \$ pour les prêts douteux en 2019.

(2) Les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués à la JVAERG et au coût amorti sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(3) Les charges d'intérêts engagées au titre des passifs financiers évalués au coût amorti sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

	2020				
	JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Total des profits (pertes)					
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	248 073	-	-	-	248 073
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(541 225)	-	-	-	(541 225)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	98	-	27	7 158	7 283
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	39 293	-	242	24 430	63 965
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	(28 127)	-	-	-	(28 127)
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	(7 019)	-	-	-	(7 019)
Profits (pertes) de change nets	4 245	-	269	31 588	36 102
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	1 125	-	-	-	1 125
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(1 421)	572	-	(60)	(909)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(296)	572	-	(60)	216
	(289 203)	572	269	31 528	(256 834)

25. Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats (suite)

Informations complémentaires sur les instruments financiers (suite)

	2019				
	JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Total des profits (pertes)					
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	37 181	-	-	-	37 181
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	225 668	-	-	-	225 668
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	413	-	8	3 778	4 199
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	25 305	-	207	13 253	38 765
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	(20 909)	-	-	-	(20 909)
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	(4 975)	-	-	-	(4 975)
Profits (pertes) de change nets	(166)	-	215	17 031	17 080
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	2 111	-	-	-	2 111
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(2 576)	1 640	-	-	(936)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(465)	1 640	-	-	1 175
	262 218	1 640	215	17 031	281 104

Autres informations complémentaires

	2020	2019
Salaires et avantages du personnel		
Salaires et autres avantages	376 837	344 316
Charge au titre des régimes à prestations définies (note 20)	75 594	65 887
	452 431	410 203
Autres charges		
Honoraires professionnels et de sous-traitance	94 934	61 827
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	44 011	36 629
Communications, publicité et promotion	24 467	24 108
Autres	25 860	24 574
	189 272	147 138

26.

Informations sectorielles

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR) et division Technologies propres. Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Programmes incitatifs pour le capital de risque regroupe les activités de l'ancien secteur Plan d'action pour le capital de risque (PACR) avec l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR).

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

- > **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. Ce secteur achète également des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.
- > **Services-conseils** offre des services-conseils, soutient les entreprises à impact élevé et propose des programmes de groupe et d'autres services en lien avec les activités commerciales.
- > **Capital de croissance et transfert d'entreprise** offre du financement subordonné sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par capitaux propres.
- > **Capital de risque** offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. BDC effectue aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement en capital de risque.
- > **Programmes incitatifs pour le capital de risque** : PACR appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées. L'ICCR fournit du capital de risque visant à soutenir la croissance des entreprises en démarrage innovantes qui sont à un stade plus avancé de développement.
- > **Division Technologies propres** effectue des placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises de technologies propres prometteuses.

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-après.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de la Banque et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23, *Gestion du capital*.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

26. Informations sectorielles (suite)

Les portefeuilles de prêts et de placements sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

	31 mars 2020						
	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital de risque	Division Technologies propres
Produits d'intérêts	1 763 833	1 656 496	-	101 989	-	-	5 348
Charges d'intérêts	366 521	355 851	-	10 670	-	-	-
Produits d'intérêts nets	1 397 312	1 300 645	-	91 319	-	-	5 348
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	248 073	-	-	(5 064)	252 606	531	-
Produits de Services-conseils	29 236	-	29 236	-	-	-	-
Frais et autres produits	72 109	22 677	-	32 526	10 903	2 109	3 894
Produits (pertes) nets	1 746 730	1 323 322	29 236	118 781	263 509	2 640	9 242
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(772 511)	(772 511)	-	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	(541 225)	1 725	-	(90 710)	(361 676)	(73 328)	(17 236)
Profits (pertes) de change nets	36 102	(2 546)	-	404	37 004	862	378
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	216	216	-	-	-	-	-
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	469 312	550 206	29 236	28 475	(61 163)	(69 826)	(7 616)
Salaires et avantages du personnel	452 431	328 743	52 580	38 400	28 676	1 085	2 947
Locaux et équipement	45 608	36 675	4 279	2 388	1 831	218	217
Autres charges	189 272	152 735	19 184	5 523	10 295	961	574
Charges opérationnelles et administratives	687 311	518 153	76 043	46 311	40 802	2 264	3 738
Résultat (perte) net	(217 999)	32 053	(46 807)	(17 836)	(101 965)	(72 090)	(11 354)
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	(193 018)	32 053	(46 807)	(17 006)	(77 814)	(72 090)	(11 354)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(24 981)	-	-	(830)	(24 151)	-	-
Résultat (perte) net	(217 999)	32 053	(46 807)	(17 836)	(101 965)	(72 090)	(11 354)
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2020							
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	27 273 088	27 273 088	-	-	-	-	-
Titres adossés à des créances mobilières	777 838	777 838	-	-	-	-	-
Placements de financement subordonné	1 240 588	12 540	-	1 114 174	-	-	113 874
Placements de capital de risque	1 721 136	-	-	-	1 295 902	419 273	5 961
Portefeuille total	31 012 650	28 063 466	-	1 114 174	1 295 902	419 273	119 835

26. Informations sectorielles (suite)

	31 mars 2019						
	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital de risque	Division Technologies propres
Produits d'intérêts	1 606 869	1 510 320	-	94 203	-	-	2 346
Charges d'intérêts	289 493	280 963	-	8 530	-	-	-
Produits d'intérêts nets	1 317 376	1 229 357	-	85 673	-	-	2 346
Profits (pertes) nets réalisés							
sur les placements	37 181	-	-	14 594	22 587	-	-
Produits de Services-conseils	25 072	-	25 072	-	-	-	-
Frais et autres produits	43 314	21 089	21	19 642	1 773	281	508
Produits (pertes) nets	1 422 943	1 250 446	25 093	119 909	24 360	281	2 854
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(179 915)	(179 915)	-	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	225 668	1 401	-	(4 740)	179 374	55 401	(5 768)
Profits (pertes) de change nets	17 080	(6 126)	-	496	22 651	205	(146)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	1 175	1 175	-	-	-	-	-
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1 486 951	1 066 981	25 093	115 665	226 385	55 887	(3 060)
Salaires et avantages du personnel	410 203	298 267	51 400	35 140	21 599	931	2 866
Locaux et équipement	44 008	35 286	4 482	2 217	1 708	107	208
Autres charges	147 138	112 156	18 991	4 868	8 931	1 759	433
Charges opérationnelles et administratives	601 349	445 709	74 873	42 225	32 238	2 797	3 507
Résultat (perte) net	885 602	621 272	(49 780)	73 440	194 147	53 090	(6 567)
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	878 482	621 272	(49 780)	68 896	191 571	53 090	(6 567)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	7 120	-	-	4 544	2 576	-	-
Résultat (perte) net	885 602	621 272	(49 780)	73 440	194 147	53 090	(6 567)
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2019							
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	25 916 222	25 916 222	-	-	-	-	-
Titres adossés à des créances mobilières	700 343	700 343	-	-	-	-	-
Placements de financement subordonné	1 152 182	12 081	-	1 082 280	-	-	57 821
Placements de capital de risque	2 027 778	-	-	-	1 566 227	461 551	-
Portefeuille total	29 796 525	26 628 646	-	1 082 280	1 566 227	461 551	57 821

27.

Garanties et passifs éventuels

Garanties financières

Garanties

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les garanties concordent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. Les honoraires d'administration sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie de l'instrument et sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats. L'obligation contractuelle maximale aux termes des garanties s'établissait à 11,1 millions de dollars au 31 mars 2020 (38,6 millions de dollars au 31 mars 2019), et les durées actuelles expirent dans un délai de 115 mois (127 mois au 31 mars 2019). L'exposition réelle au 31 mars 2020 était de 11,1 millions de dollars (28,2 millions de dollars au 31 mars 2019).

Ces garanties financières ont été initialement comptabilisées à la juste valeur à la date où elles ont été accordées. La juste valeur était réputée nulle, car toutes les garanties ont été conclues dans des conditions de concurrence normale et aucuns honoraires n'ont été reçus initialement. De plus, aucune créance pour les honoraires prévus n'a été comptabilisée. La comptabilisation subséquente d'un passif survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable que le client ne respectera pas ses engagements contractuels. Au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, aucun passif n'a été comptabilisé au titre de ces garanties dans l'état consolidé de la situation financière de BDC.

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, BDC conclut de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels que les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de service et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, et pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers.

Ces obligations d'indemnisation varient selon la nature de chaque contrat. Dans bien des cas, ces contrats ne renferment aucun montant ni limite prédéterminés, et il est difficile de prédire à quel moment, le cas échéant, auront lieu les événements susceptibles de déclencher une obligation de paiement. La nature des clauses d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais versé de paiements significatifs en vertu de ces indemnisations. Au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, il n'y avait aucune provision importante au titre des indemnisations.

Passifs éventuels

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que dans l'éventualité où BDC serait tenue responsable dans le cadre d'une ou de plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

28.

Transactions entre parties liées

BDC est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada et qui rend des comptes à la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international. BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Banque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Les régimes à prestations définies mentionnés à la note 20, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* sont également des parties liées. Les transactions de BDC avec ces fonds comprennent les cotisations versées aux régimes, qui sont présentées à la note 20. BDC n'a aucune autre transaction et aucun autre solde en lien avec ces régimes à prestations définies.

Emprunt auprès du Ministère des Finances

Durant les périodes de présentation de l'information financière, BDC a emprunté des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances. Ces emprunts respectent la LGFP et la Loi sur la BDC et sont conformes : i) au plan d'emprunt de BDC, approuvé par le ministre des Finances, et ii) au Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Le tableau suivant présente les transactions et les soldes impayés relatifs aux emprunts auprès du ministère des Finances. Pour de plus amples renseignements sur les billets à court et à long terme, se reporter à la note 19, *Emprunts*.

	Billets à court terme		Billets à long terme		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	20 950 785	20 480 059	1 306 622	-	22 257 407	20 480 059
Variation nette des billets à court terme	(1 585 000)	465 000	-	-	(1 585 000)	465 000
Variation nette des intérêts courus	(9 448)	5 726	9 710	6 622	262	12 348
Émission de billets à long terme	-	-	2 755 000	1 300 000	2 755 000	1 300 000
Remboursements de billets à long terme	-	-	-	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	19 356 337	20 950 785	4 071 332	1 306 622	23 427 669	22 257 407

Au cours de l'exercice, BDC a enregistré 371,5 millions de dollars de charges d'intérêts relatives à ces emprunts (299,3 millions de dollars en 2019). De plus, un emprunt de 325,0 millions de dollars auprès du ministre des Finances a été racheté en 2020. Ces transactions n'ont pas entraîné de profit ou de perte au cours de l'exercice 2020 (aucun emprunt n'a été racheté au cours de l'exercice 2019).

28. Transactions entre parties liées (suite)

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de BDC. Les membres du conseil d'administration comptent parmi ceux-ci. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux dirigeants.

	2020	2019
Salaires et avantages du personnel à court terme	6 455	5 961
Avantages postérieurs à l'emploi	1 474	1 496
Autres avantages à long terme	1 269	1 596
Total	9 198	9 053

Au 31 mars 2020, aucun prêt ou placement n'a été accordé à un client de BDC à l'égard duquel un membre du conseil d'administration ou un dirigeant de BDC détient soit une participation, soit est un administrateur ou un dirigeant du client.

Filiales et entreprises associées

La relation entre BDC et ses filiales correspond à la définition d'une partie liée. Toutes les transactions entre la Banque et ses filiales ont été éliminées lors de la consolidation et, par conséquent, ne sont pas présentées comme des transactions entre parties liées.

Dans le cours normal de ses activités, BDC fournit certains services à des entreprises associées, notamment du financement et des placements de type capitaux propres. Ces transactions correspondent à la définition des transactions entre parties liées et sont conclues dans des conditions équivalentes à celles de transactions conclues dans des conditions de concurrence normale. Pour de plus amples renseignements sur les entreprises associées, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*.

29.

Incertitudes liées à la COVID-19

L'écllosion d'une nouvelle forme très contagieuse du coronavirus (la « COVID-19 »), que l'Organisation mondiale de la Santé a qualifiée de pandémie, a provoqué de nombreux décès, a eu des répercussions négatives sur l'activité commerciale mondiale et a contribué à la volatilité importante ainsi qu'au déclin des marchés financiers mondiaux. Les états financiers consolidés de la BDC établis au 31 mars 2020 et pour l'exercice terminé à cette date reflètent les incidences découlant de la COVID-19 dans la mesure où elles sont connues à la date de présentation de l'information financière.

Gouvernance d'entreprise

- | | |
|--|------------|
| 1. Comités | 133 |
| 2. Conseil d'administration | 137 |
| 3. Équipe de direction de l'entreprise | 137 |

BDC peut compter sur une structure de gouvernance d'entreprise robuste et efficace pour conserver la confiance de ses parties prenantes les plus importantes, notamment les entrepreneurs, ses employés, le public et son actionnaire.

Nous atteignons des normes élevées de gouvernance grâce à une compréhension claire de notre mandat, à des responsabilités bien définies, à un leadership fort et à l'harmonisation de notre cadre de gouvernance d'entreprise depuis le conseil d'administration jusqu'au niveau opérationnel.

Cadre de gouvernance d'entreprise de BDC

Lois fédérales et lignes directrices du Conseil du Trésor

La *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit l'objet, les pouvoirs et le mandat de BDC. La *Loi sur la gestion des finances publiques* établit le régime de contrôle des sociétés d'État, y compris en ce qui a trait à la planification stratégique et à la reddition de comptes. Les règlements administratifs de BDC prescrivent les règles de fonctionnement de la Banque.

Nous consultons le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis sur les pratiques en matière de gouvernance du secteur public. BDC respecte toutes les normes de gouvernance recommandées par le Conseil du Trésor. Nous comparons aussi périodiquement nos façons de faire avec les pratiques exemplaires de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque en vigueur dans le secteur des services financiers et actualisons notre cadre de gouvernance d'entreprise comme il convient.

Gouvernance du conseil

Notre conseil établit l'orientation stratégique de BDC et délègue à la direction la responsabilité d'exécuter le mandat statutaire de la Banque tout en respectant son rôle complémentaire. Le mandat du conseil, le Code de conduite du conseil et les chartes des comités du conseil définissent le cadre de gouvernance d'entreprise, les responsabilités de surveillance, le rôle d'intendance et le pouvoir décisionnel du conseil.

L'expertise, l'intégrité et l'engagement à l'égard d'une conduite des affaires conforme à l'éthique des membres du conseil leur permettent de transformer les principes en actions et de renforcer la confiance de nos parties prenantes. Les membres du conseil possèdent collectivement l'ensemble requis de compétences et d'expérience pour guider la direction dans la réalisation du mandat de BDC. Ils apportent une diversité de points de vue qui nous permet de favoriser la réalisation des objectifs et des aspirations de nos clients.

Les comités du conseil font un travail de fond dans leurs domaines de responsabilité et rendent des comptes régulièrement au conseil sur les activités et le rendement de la Banque. Le conseil et ses comités évaluent régulièrement leur efficacité, leurs membres procèdent à des évaluations entre pairs et la direction évalue le conseil. À l'exception du président et chef de la direction, tous les membres du conseil sont indépendants. Les rôles et les responsabilités distincts du président du conseil et du président et chef de la direction reflètent les pratiques exemplaires. Les membres du conseil et la direction entretiennent une communication et une collaboration étroites dans un environnement respectueux.

Le conseil et ses comités tiennent des réunions à huis clos, au besoin, avec les responsables des fonctions de surveillance et les auditeurs. Ils tiennent aussi régulièrement des réunions auxquelles la direction n'assiste pas.

Conformité

Le chef de la conformité supervise la conception et l'efficacité de contrôles internes et est responsable d'obtenir la certification relative à la conformité de la part des dirigeants des secteurs d'activité de la Banque. En outre, l'équipe de la conformité définit des critères pour l'identification, la gestion et la protection de l'information essentielle.

Gestion du risque

Le principal défi de BDC consiste à s'acquitter de son rôle de banque de développement qui soutient les entrepreneurs tout en gérant prudemment le risque et en demeurant financièrement viable. Le conseil travaille étroitement avec la direction pour instituer une culture du risque appropriée et en assurer le suivi. BDC continue de peaufiner son cadre de gestion des risques sous la direction du chef de la gestion des risques à qui incombe la responsabilité de l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de surveillance du risque.

Transparence et examen de la conduite

Les membres du conseil, les dirigeants et les employés de BDC adhèrent aux normes d'éthique des affaires et de gouvernance d'entreprise les plus élevées. Le conseil supervise l'examen de la conduite. Les opérations et activités de la Banque se caractérisent par une culture ouverte et éthique. Le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés font l'objet de mises à jour régulières afin que des principes en matière d'éthique soient établis à tous les niveaux de l'organisation. Les membres du conseil, les employés et les consultants déclarent annuellement avoir lu et compris et s'être conformés à nos codes de conduite. Ces codes sont appuyés par des documents en matière de gouvernance portant sur les transactions sur titre personnelles, la divulgation des actes répréhensibles et la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes et le respect des sanctions.

Des processus rigoureux sont en place pour gérer les conflits d'intérêts. Tout prêt ou investissement accordé à une entreprise dans laquelle un membre du conseil ou un membre de la direction a déclaré des intérêts doit être approuvé par un comité du conseil.

Ces transactions sont présentées dans le rapport annuel de BDC conformément à la *Loi sur la BDC*.

Supervision du gouvernement

Le Parlement reçoit chaque année une mise à jour du Plan d'entreprise quinquennal de BDC, qui a été approuvé par le conseil, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international. Le Parlement reçoit également le rapport annuel de BDC, qui contient les états financiers consolidés audités conjointement par le vérificateur général du Canada et un cabinet d'auditeurs externes.

Tous les 10 ans, la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international examine les dispositions et l'application de la *Loi sur la BDC* en consultation avec le ministre des Finances. Le prochain examen débutera en 2020.

Faits saillants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2020, BDC a poursuivi ses efforts en vue de créer un parcours d'affaires amélioré pour les entrepreneurs, d'améliorer l'expérience client, de contribuer à l'expansion et à l'innovation des entreprises et de combler les principales lacunes du marché.

Le conseil a supervisé l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle dans le cadre de la transformation numérique de BDC. Les investissements effectués dans le programme eD'abord ont porté leurs fruits, comme en témoigne la forte croissance des services de financement en ligne, de l'utilisation des applications mobiles et de la fréquentation du centre d'affaires virtuel par les entrepreneurs. La Banque est parvenue à traiter davantage de prêts plus rapidement. Le conseil a également reçu des rapports sur l'évolution des actifs TI essentiels de BDC afin de s'assurer que leur performance permet à la Banque de réaliser son mandat.

L'équipe de conformité s'est concentrée sur la mise en œuvre de contrôles pour assurer une meilleure gestion de la protection des renseignements personnels et de la confidentialité. Elle a effectué l'inventaire des données essentielles pour améliorer la gouvernance en matière de gestion et de protection des données. La Banque a embauché un Chef de la direction des données dont les fonctions comprennent l'élaboration d'un modèle de gouvernance des données afin d'appuyer les efforts déployés par BDC pour avoir une plus grande incidence sur davantage d'entrepreneurs.

BDC a soutenu les entrepreneurs de manière inouïe pendant la crise de la COVID-19. À la demande du gouvernement fédéral, la Banque a accepté d'administrer le Programme de crédit aux entreprises à compter du quatrième trimestre et a mis en place d'autres mesures pour répondre au besoin urgent d'aide financière des entrepreneurs. Nos investissements en technologie se sont avérés profitables, la Banque ayant pu recourir rapidement à son plan de continuité des affaires, fermer ses bureaux, passer au télétravail et répondre à une augmentation massive des demandes de financement de la part des entrepreneurs. Une fois de plus, BDC était présente pour les petites et moyennes entreprises canadiennes au moment où elles en avaient le plus besoin.

Faits saillants concernant la gouvernance

Au cours de l'exercice, trois nouveaux administrateurs se sont joints au conseil : Cathy Bennett, Suzanne Trottier et Abdullah Snobar. Ils fournissent un éclairage respectivement sur les femmes entrepreneurs, les enjeux autochtones et l'écosystème du capital de risque. Claude Mc Master et Nancy Laird ont quitté le conseil après y avoir siégé chacun quatre ans. Nous les remercions pour les services publics qu'ils ont rendus et pour la contribution qu'ils ont apportée en soutenant la direction dans la réalisation du mandat de BDC.

Sous la direction du président du conseil, Mike Pedersen, le conseil s'est concentré principalement sur les talents, la culture et la conduite de la Banque dans un contexte marqué par une évolution rapide liée à la transformation numérique de la Banque. Le conseil a tout particulièrement mis l'accent sur l'examen de la conduite, le Comité d'audit et de conduite ayant été renommé et sa charte, modifiée afin de faire ressortir toute l'importance de cette activité.

Les membres du conseil ont reçu une formation approfondie sur la gestion et la suffisance du capital et ont fourni à leur tour des conseils à la direction à l'égard de modèles de simulation de crise afin de préparer la Banque à d'éventuelles perturbations économiques.

Le conseil a soutenu la priorité de la direction visant l'adoption des technologies par les employés et l'offre d'outils en ligne améliorés pour les clients. Ces efforts se sont avérés utiles lorsque la crise de la COVID-19 a engendré des perturbations économiques généralisées et que le gouvernement du Canada a demandé à BDC d'accroître le financement en ligne offert aux entrepreneurs.

Le conseil et la direction ont agi promptement pour se réunir et approuver une série de mesures d'allègement destinées aux entrepreneurs en réponse à la COVID-19. La coopération de la Banque avec les banques à charte pour le déploiement de programmes de prêts conjoints et de garantie, ainsi que l'offre de soutien en matière de co-investissement destiné aux fonds de capital de risque, a illustré le rôle crucial de soutien que joue BDC auprès des petites et moyennes entreprises du Canada dans les périodes difficiles.

Mandat du conseil

Le conseil assume les responsabilités suivantes :

- > approuver l'orientation stratégique et le Plan d'entreprise qui guident BDC dans l'accomplissement de son mandat d'intérêt public;
- > superviser les talents, la culture et l'examen de la conduite de BDC;
- > établir des cibles de rendement et suivre les progrès;
- > approuver le cadre régissant l'appétit pour le risque, qui intègre l'énoncé sur l'appétit pour le risque, pour veiller à ce que BDC identifie et gère adéquatement les risques auxquels elle est exposée;
- > veiller au respect des normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise et d'efficacité du conseil;
- > approuver les politiques de rémunération et veiller à ce qu'elles cadrent avec l'appétit pour le risque de BDC;
- > examiner et approuver le plan de relève de la direction, tâche qui comprend l'approbation des nominations des membres du Comité de direction de l'entreprise;
- > établir les objectifs du président et chef de la direction et évaluer son rendement;
- > passer en revue les questions financières et les contrôles internes de BDC;
- > superviser les communications et la diffusion de l'information;
- > superviser les régimes de retraite de BDC, notamment établir leurs politiques et pratiques en matière de financement de la caisse de retraite;
- > approuver les activités de financement et d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs d'autorisation de la direction et superviser les services de financement et les services-conseils;
- > assurer la complémentarité de l'approche marché de BDC et de ses activités.

1 Comités

Comité d'audit et de conduite

Président Brian O'Neil	Membres Michael Calyniuk Vijay Kanwar Abdullah Snobar Suzanne Trottier
Nombre de réunions 6	

Le Comité d'audit et de conduite prône une culture d'entreprise globale qui favorise la production d'information financière de qualité et un comportement conforme aux règles d'éthique. Voici ses principales fonctions :

- > examiner les états financiers consolidés annuels et trimestriels avant leur publication, conformément aux principes comptables, et formuler des avis à ce sujet à l'intention du conseil;
- > examiner l'intégrité, le caractère adéquat et l'efficacité du cadre de contrôle interne, des systèmes d'information de gestion et, tout particulièrement, des contrôles liés aux systèmes TI, comptables et d'information financière importants;
- > superviser, à titre de principal responsable, l'examen de la conduite, y compris les normes d'intégrité et de conduite de BDC, le programme de lutte contre la fraude, le processus de divulgation d'actes répréhensibles et les rapports de l'ombudsman;
- > superviser les systèmes de gestion de l'information, leur performance et la sécurité de l'information;
- > faire des recommandations touchant la nomination, la destitution ou la planification de la relève du chef exécutif, Vérification;
- > superviser les activités du chef exécutif, Vérification et de la fonction de vérification interne, et évaluer leur rendement;
- > faire des recommandations sur la nomination des auditeurs et des examinateurs, superviser leurs activités et évaluer le rendement des auditeurs externes;
- > examiner la portée et les modalités du mandat des auditeurs et des examinateurs, qui relèvent directement du Comité et doivent rendre compte au conseil;
- > superviser les activités de la fonction de conformité de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la conformité réglementaire, et évaluer son rendement, en plus d'assurer le suivi des questions relatives à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels;
- > superviser la gestion du capital, l'allocation du capital, la suffisance du capital et la déclaration d'un dividende;
- > examiner les dépenses des membres du conseil et des membres de la direction de l'entreprise.

Comité de risque du conseil

Président Robert H. Pitfield	Membres Tracey Scarlett Abdullah Snobar Suzanne Trottier Mary Alice Vuicic
Nombre de réunions 18	

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > examiner le cadre de gestion du risque et formuler des recommandations au conseil;
- > superviser le travail du chef de la gestion des risques et des fonctions de surveillance du risque;
- > identifier et gérer les principaux risques financiers, commerciaux et opérationnels auxquels BDC est exposée et superviser la culture de la Banque en matière de risque;
- > examiner périodiquement la Politique de gestion du risque de l'entreprise ainsi que les autres politiques relatives aux principaux risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque opérationnel et le risque lié aux technologies de l'information et autres risques clés;
- > examiner et recommander au conseil toutes les stratégies liées aux offres de services financiers importantes de BDC;
- > approuver l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, en évaluer l'efficacité et veiller au respect des modèles et limites qu'il contient;
- > examiner les rapports et indicateurs liés au profil de risque de BDC en ce qui concerne la gestion du risque de l'entreprise, la gestion du risque du portefeuille, la gestion et la suffisance du capital, les risques liés aux opérations de trésorerie et la sécurité des technologies de l'information, y compris les risques nouveaux et les dérogations aux politiques et à l'énoncé sur l'appétit pour le risque;
- > approuver le cadre d'évaluation et d'approbation des nouvelles activités et des nouveaux produits et services de l'entreprise, sauf en ce qui concerne le capital de risque;
- > veiller à l'efficacité des procédures de tests de tension et examiner les rapports sur le profil de risque de BDC, les processus de tests de tension et la méthodologie de ces tests, y compris examiner le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital;
- > examiner périodiquement le plan de continuité des affaires;
- > approuver les prêts et les transactions qui dépassent les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise;
- > examiner les politiques et les lignes directrices ayant trait à la délégation de pouvoirs pour l'ensemble des produits financiers, à l'exception des produits de capital de risque.

Comité de régie et de nomination

Président Mike Pedersen	Membres Sandra Bosela Brian O'Neil Robert H. Pitfield Mary-Alice Vuicic
Nombre de réunions 6	

Ce comité aide le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision de la gouvernance d'entreprise. Voici ses principales fonctions :

- > examiner continuellement les pratiques exemplaires et les règlements en matière de gouvernance au Canada et, si nécessaire, recommander des modifications à l'approche utilisée par BDC ;
- > revoir annuellement les politiques de gouvernance d'entreprise de BDC, y compris le Code de conduite du conseil et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC ;
- > évaluer annuellement le respect de ces politiques par le conseil ;
- > surveiller les procédures établies pour détecter et gérer tout conflit d'intérêts potentiel ;
- > procéder à un examen périodique du mandat, de la structure et de la composition du conseil et de ses comités ;
- > définir des critères de sélection pour le poste de président et chef de la direction ;
- > recommander au conseil, pour étude par la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, le renouvellement du mandat du président du conseil, du président et chef de la direction et des membres du conseil ;
- > retenir les services d'une agence de recrutement pour repérer des candidats aux postes de président du conseil, de président et chef de la direction et de membres du conseil ;
- > examiner et approuver annuellement la liste des compétences que doivent posséder les membres du conseil pour exercer leurs fonctions ;
- > élaborer des processus d'évaluation du rendement du conseil, de ses comités et de ses membres ;
- > veiller à ce qu'un programme d'orientation détaillé ainsi que des programmes de formation continue à l'intention des membres du conseil soient en place.

Comité des ressources humaines

Présidente Mary-Alice Vuicic	Membres Cathy Bennett Sandra Bosela Shahir Guindi Robert H. Pitfield Tracey Scarlett
Nombre de réunions 5	

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > évaluer le ton donné par la direction de l'entreprise en ce qui a trait à l'intégrité et à l'éthique et examiner les politiques permettant de gérer efficacement le personnel ;
- > examiner la stratégie en matière de ressources humaines proposée par la direction, y compris les objectifs clés et les plans en matière de ressources humaines ainsi que les besoins en effectif, et la recommander au conseil ;
- > analyser et, s'il y a lieu, soumettre à l'approbation du conseil, toute modification importante de la structure de l'organisation, y compris les nominations proposées par le président et chef de la direction et par les autres comités aux fonctions de membre du Comité de direction de l'entreprise, de chef exécutif, Vérification, de chef de la gestion des risques et d'ombudsman ;
- > évaluer les objectifs, le rendement et les avantages sociaux du chef de la direction ;
- > examiner la rémunération des membres de la direction de l'entreprise ;
- > étudier et approuver la conception des politiques, programmes et plans de rémunération ;
- > approuver les mesures et indicateurs du rendement ;
- > examiner les rapports d'évaluation actuarielle et les états financiers des régimes de retraite de BDC et soumettre les cotisations à l'approbation du conseil ;
- > veiller à ce qu'un plan de relève valide soit en place pour tous les postes clés, notamment ceux de chef de la gestion des risques et de chef exécutif, Vérification ;
- > évaluer les risques associés aux ressources humaines, notamment en ce qui concerne le recrutement, la fidélisation, l'engagement et le rendement des employés ;
- > soumettre des recommandations au conseil sur les modifications à apporter aux régimes de retraite en matière de capitalisation et de conception ;
- > surveiller la situation de capitalisation des régimes de retraite ;
- > soumettre les états financiers des fonds des régimes de retraite à l'approbation du conseil ;
- > formuler des avis à l'intention du conseil au sujet des stratégies de placement et de la composition de l'actif des régimes de retraite.

Comité d'investissement du conseil

Présidente Sandra Bosela	Membres Cathy Bennett Michael Calyniuk Shahir Guindi Vijay Kanwar Brian O'Neil
Nombre de réunions 25	

Les fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > passer en revue périodiquement la Politique de capital de risque et les autres politiques et processus touchant aux activités d'investissement;
- > examiner et évaluer tous les risques associés aux investissements ainsi que leur gestion;
- > passer en revue l'ensemble des stratégies, balises d'investissement et allocations en capital pour toutes les activités d'investissement importantes, y compris les activités de capital de risque et de capital-investissement;
- > approuver les plans d'affaires des cinq fonds de capital de risque internes, ainsi que leurs stratégies, allocations en capital et balises d'investissement en capital de risque;
- > examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque;
- > examiner et recommander les délégations de pouvoirs;
- > surveiller le rendement du portefeuille;
- > approuver les investissements dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise.

Comité spécial des technologies propres

Présidente Sandra Bosela	Membres Shahir Guindi Nancy M. Laird Brian O'Neil Robert H. Pitfield
Nombre de réunions 1	

Les fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > examiner la mise en œuvre de la division Technologies propres;
- > assurer le suivi du rendement du portefeuille de la division Technologies propres;
- > approuver toutes les transactions jusqu'à ce que les pouvoirs soient délégués à la direction de l'entreprise;
- > examiner et évaluer tous les risques associés à la division Technologies propres, y compris à sa gestion et à ses transactions;
- > examiner les rapports trimestriels sur les activités, le rendement du portefeuille et les besoins en capital et l'utilisation de celui-ci;
- > ce comité a été combiné avec le Comité d'investissement du conseil et a tenu sa dernière réunion le 1^{er} mai 2019.

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil et des comités

Administrateurs	Conseil d'administration			Comité d'audit et de conduite			Comité d'investissement du conseil			Comité de risque du conseil			Comité spécial des technologies propres			Comité de régie et de nomination			Comité des ressources humaines			Réunions des comités		
	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%
Mike Pedersen ⁽¹⁾	12	12	100 %												6	6	100 %				6	6	100 %	
Cathy Bennett ⁽²⁾	11	11	100 %				12	16	75 %									4	4	100 %	16	20	80 %	
Sandra Bosela	10	12	83 %				22	25	88 %				1	1	100 %	4	6	67 %	4	5	80 %	31	37	84 %
Michael Calyniuk ⁽³⁾	12	12	100 %	6	6	100 %	16	17	94 %	8	8	100 %				5	5	100 %				35	36	97 %
Michael Denham ⁽⁴⁾	11	11	100 %																		N/A	N/A	N/A	
Shahir Guindi ⁽⁵⁾	12	12	100 %				17	20	85 %				0	1	0 %				4	5	80 %	21	26	81 %
Vijay Kanwar ⁽⁶⁾	11	12	92 %	6	6	100 %	17	24	71 %												23	30	77 %	
Nancy M. Laird ⁽⁷⁾	2	2	100 %	2	2	100 %	6	6	100 %				1	1	100 %							9	9	100 %
Claude Mc Master ⁽⁸⁾	1	1	100 %	1	1	100 %				3	3	100 %									4	4	100 %	
Brian O'Neil ⁽⁹⁾	12	12	100 %	4	4	100 %	21	22	95 %				1	1	100 %	1	1	100 %	2	2	100 %	29	30	97 %
Robert H. Pitfield	11	12	92 %							16	18	89 %	1	1	100 %	6	6	100 %	5	5	100 %	28	30	93 %
Tracey Scarlett ⁽¹⁰⁾	11	12	92 %							16	17	94 %							4	5	80 %	20	22	91 %
Abdullah Snobar ⁽¹¹⁾	9	11	82 %	3	3	100 %				9	9	100 %									12	12	100 %	
Suzanne Trottier ⁽¹²⁾	10	10	100 %	3	3	100 %				9	9	100 %									12	12	100 %	
Mary Alice Vuicic	10	12	83 %							16	18	89 %				6	6	100 %	5	5	100 %	27	29	93 %

Sommaire final des présences – Exercice 2019

- (1) M. Pedersen est le président du conseil d'administration et du Comité de régie et de nomination. Bien que M. Pedersen ne siège à aucun des autres comités, il assiste régulièrement à leurs réunions.
- (2) M^{me} Bennett s'est jointe au conseil d'administration le 21 mai 2019. À la suite de la réunion du conseil d'administration du 29 juillet 2019, M^{me} Bennett est devenue membre du Comité d'investissement du conseil et du Comité des ressources humaines.
- (3) À la suite de la réunion du conseil d'administration du 29 juillet 2019, M. Calyniuk a cessé de siéger au Comité de risque du conseil et est devenu membre du Comité d'investissement du conseil. M. Calyniuk a cessé d'agir à titre de président du Comité d'audit et de conduite le 31 décembre 2019.
- (4) M. Denham est le président et chef de la direction de BDC. À ce titre, il ne siège à aucun des comités, mais il assiste régulièrement à leurs réunions. M. Denham n'a pas assisté à la réunion du 26 février 2020 puisque le renouvellement du mandat et la succession du président et chef de la direction étaient à l'ordre du jour. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.
- (5) En raison de conflits d'intérêts possibles, M. Guindi s'est abstenu de participer à sept réunions du Comité d'investissement du conseil. Ces réunions ont été exclues des statistiques présentées ci-dessus.
- (6) En raison de conflits d'intérêts possibles, M. Kanwar s'est abstenu de participer à une réunion du Comité d'investissement du conseil. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.
- (7) M^{me} Laird a quitté le conseil d'administration le 19 juin 2019.
- (8) M. Mc Master a quitté le conseil d'administration le 21 mai 2019.
- (9) À la suite de la réunion du conseil d'administration du 29 juillet 2019, M. O'Neil est devenu membre du Comité d'audit et de conduite et a cessé de siéger au Comité des ressources humaines. M. O'Neil a été nommé président du comité le 1^{er} janvier 2020. En raison de conflits d'intérêts possibles, M. O'Neil s'est abstenu de participer à trois réunions du Comité d'investissement du conseil. Ces réunions ont été exclues des statistiques présentées ci-dessus.
- (10) En raison de conflits d'intérêts possibles, M^{me} Scarlett s'est abstenu de participer à une réunion du Comité de risque du conseil. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.
- (11) M. Snobar s'est joint au conseil d'administration le 21 mai 2019. À la suite de la réunion du conseil d'administration du 29 juillet 2019, M. Snobar est devenu membre du Comité d'audit et de conduite et du Comité de risque du conseil.
- (12) M^{me} Trottier s'est jointe au conseil d'administration le 19 juin 2019. À la suite de la réunion du conseil d'administration du 29 juillet 2019, M^{me} Trottier est devenue membre du Comité d'audit et de conduite et du Comité de risque du conseil.

2 Conseil d'administration

(31 mars 2020)

<p>Mike Pedersen Président du conseil d'administration de BDC Toronto (Ontario)</p>	<p>Michael Denham Président et chef de la direction de BDC Montréal (Québec)</p>	<p>Cathy Bennett Entrepreneure SheEO St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)</p>	<p>Sandra Bosela Cochef, directrice générale et chef mondiale du capital-investissement OPTrust Private Markets Group Toronto (Ontario)</p>	<p>Michael Calyniuk Président MEC Dynamics Inc. Vancouver (Colombie-Britannique)</p>
<p>Shahir Guindi Coprésident Osler, Hoskin & Harcourt LLP Montréal (Québec)</p>	<p>Vijay Kanwar Fondateur KMH Cardiology and Diagnostic Centres Inc. Fondateur et président Lambardar Inc. Mississauga (Ontario)</p>	<p>Brian O'Neil Associé directeur général A Faire Aujourd'hui Inc. Toronto (Ontario)</p>	<p>Robert H. Pitfield Président exécutif du conseil d'administration TravelEdge Group Toronto (Ontario)</p>	<p>Tracey Scarlett Administratrice de sociétés Edmonton (Alberta)</p>
<p>Abdullah Snobar Directeur général DMZ, Université Ryerson Toronto (Ontario)</p>	<p>Suzanne Trottier Directrice, Développement de la capacité et intervention Conseil de gestion financière des Premières Nations Vancouver (Colombie-Britannique)</p>	<p>Mary-Alice Vuicic Chef des Ressources humaines Thomson Reuters Toronto (Ontario)</p>		

Les biographies des membres du conseil d'administration peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

3 Équipe de direction de l'entreprise

(31 mars 2020)

<p>Michael Denham Président et chef de la direction</p>	<p>Michel Bergeron Chef de la direction stratégique</p>	<p>Stéphane Bilodeau Chef des technologies de l'information</p>	<p>Pierre Dubreuil Vice-président exécutif, Financement</p>
<p>Sylvain Gendron Chef, Affaires juridiques et secrétaire général</p>	<p>Marie-Chantal Lamothe Chef de la direction ressources humaines</p>	<p>Peter Lawler Vice-président exécutif, BDC Services-conseils</p>	<p>Stefano Lucarelli Vice-président exécutif et chef de la direction financière</p>
<p>Annie Marsolais Chef de la direction marketing</p>	<p>Jérôme Nycz Vice-président exécutif, BDC Capital</p>	<p>Christopher Rankin Vice-président exécutif et chef de la gestion des risques</p>	

Les biographies des membres de l'équipe de direction de BDC peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

Résultats financiers et opérationnels – rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

Statistiques opérationnelles	2020	2019	2018	2017	2016
Prêts					
Engagement envers les clients ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	31 546 910	29 943 724	27 520 367	25 310 146	22 574 100
Nombre de clients	49 391	47 104	43 989	39 203	34 428
Acceptations					
Montant	7 405 087	7 222 429	6 832 205	6 616 301	5 106 790
Nombre	18 608	17 206	17 554	16 427	14 437
Titres adossés à des créances mobilières					
Montant engagé envers les clients ⁽¹⁾ au 31 mars	1 010 905	996 768	880 516	945 761	805 754
Montant autorisé	40 000	90 000	(65 000) ⁽²⁾	140 000	175 000
Financement subordonné					
Engagement envers les clients ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	1 569 965	1 401 933	1 197 764	974 307	836 874
Nombre de clients	656	654	640	594	537
Acceptations					
Montant	543 953	463 401	456 202	325 105	259 060
Nombre	193	177	207	185	174
Capital de risque					
Engagement envers les clients ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	2 327 093	2 146 605	1 664 163	1 620 363	1 568 480
Nombre de clients	268	261	254	261	243
Autorisations					
Montant	324 212	587 536	188 276	160 812	318 062
Nombre	77	99	67	91	130
BDC					
Engagement total envers les clients	36 454 873	34 489 030	31 262 810	28 850 577	25 785 208

(1) Le montant engagé envers les clients correspond à l'encours du portefeuille et aux montants non déboursés, au coût.

(2) Le montant annulé comprend 60 000 \$ au titre des autorisations et 125 000 \$ au titre des annulations.

(en milliers de dollars canadiens)

Données financières	2020	2019	2018	2017	2016
Résultat (perte) net et résultat (perte) global, selon le secteur d'activité⁽¹⁾					
pour les exercices terminés le 31 mars					
Financement	32 053	621 272	613 729	450 667	444 879
Services-conseils	(46 807)	(49 780)	(51 082)	(45 784)	(31 569)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	(17 836)	73 440	71 174	44 631	53 697
Capital de risque	(101 965)	194 147	159 272	5 227	67 440
Programmes incitatifs pour le capital de risque	(72 090)	53 090	25 741	10 075	3 284
Division Technologies propres	(11 354)	(6 567)	(571)	-	-
Résultat (perte) net	(217 999)	885 602	818 263	464 816	537 731
Résultat (perte) net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	(193 018)	878 482	775 004	465 974	535 448
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(24 981)	7 120	43 259	(1 158)	2 283
Résultat (perte) net	(217 999)	885 602	818 263	464 816	537 731
Autres éléments du résultat global ⁽²⁾					
	92 953	(67 879)	(40 532)	71 702	(43 653)
Résultat (perte) global total	(125 046)	817 723	777 731	536 518	494 078
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	(100 065)	810 603	734 472	537 676	491 795
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(24 981)	7 120	43 259	(1 158)	2 283
Résultat (perte) global total	(125 046)	817 723	777 731	536 518	494 078
Information portant sur la situation financière					
au 31 mars					
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	27 273 088	25 916 222	23 728 191	21 752 511	19 717 706
Titres adossés à des créances mobilières	777 838	700 343	472 695	518 088	509 758
Placements de financement subordonné	1 240 588	1 152 182	1 052 352	860 448	751 404
Placements de capital de risque	1 721 136	2 027 778	1 663 627	1 317 254	1 065 668
Total des actifs	33 153 358	30 656 454	27 809 166	25 316 765	22 905 903
Total des passifs	24 250 559	22 900 694	21 049 963	19 377 470	17 556 384
Total des capitaux propres attribuables :					
À l'actionnaire de BDC	8 891 660	7 714 125	6 716 472	5 917 500	5 323 473
Aux participations ne donnant pas le contrôle	11 139	41 635	42 731	21 795	26 046
Total des capitaux propres	8 902 799	7 755 760	6 759 203	5 939 295	5 349 519

(1) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les données par secteur d'activité pour les exercices 2020 et 2019, se reporter également à la note 26, *Informations sectorielles* des états financiers consolidés.

(2) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les autres éléments du résultat global pour les exercices 2020 et 2019, se reporter à l'état consolidé du résultat global (p. 58).

Glossaire

Acceptation – Point où le client a accepté les modalités et conditions du financement autorisé offertes par BDC. L'acceptation par le client survient après l'autorisation du financement par BDC. (L'information sur les acceptations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'acceptation par le client.)

Accord général de compensation – Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Autorisation – Point où BDC a complété sa diligence raisonnable et approuvé la demande de financement ou d'investissement de capital de risque. L'autorisation précède l'acceptation. (L'information sur les autorisations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'autorisation par BDC.)

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux.

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts productifs.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues – Estimation par la direction des pertes de crédit attendues à la date de l'état de la situation financière. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues peut se rapporter au portefeuille de prêts douteux ou de prêts productifs. Les pertes de crédit attendues sur l'encours des prêts sont comptabilisées à l'état de la situation financière en déduction des prêts et les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts sont comptabilisées dans les autres passifs.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues – Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans les portefeuilles de prêts, compte tenu de la composition des portefeuilles, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues déjà établie.

Entreprise en démarrage – Entreprise créée pour la première fois. Cette catégorie comprend également les entreprises existantes qui n'ont pas encore enregistré des ventes pendant une période de 12 mois consécutifs.

Financement subordonné – Instrument hybride qui allie à la fois des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions.

Instruments financiers dérivés – Contrats dont la valeur est « dérivée » des fluctuations des taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Juste valeur – Prix dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date de l'état de la situation financière, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

Opération de couverture – Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change associés aux activités bancaires normales.

Participation ne donnant pas le contrôle – Participation, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à BDC.

Placements directs – Investissements effectués par BDC directement dans des entreprises en portefeuille.

Portefeuille de prêts productifs – Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Prêts douteux – Prêts dont le remboursement de l'intérêt ou du capital est en retard depuis trois mois consécutifs ou plus ou pour lesquels il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

Produits d'intérêts nets – Différence entre les produits d'intérêts générés par les portefeuilles portant intérêts, ainsi que par les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières, et les coûts d'emprunt associés au financement de ces actifs.

Produits de Services-conseils – Frais et honoraires facturés aux clients pour les services de gestion (diagnostic, proposition et mise en œuvre) fournis par les employés affectés à la prestation de services de BDC (habituellement, les « conseillers d'affaires ») et les consultants externes faisant partie du réseau national de BDC.

Profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Ils représentent les montants inclus dans le résultat qui proviennent de la variation de la juste valeur des instruments financiers pendant la période.

Profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Des profits ou des pertes réalisés surviennent lorsque des instruments financiers sont rachetés avant leur échéance à un prix supérieur ou inférieur à leur prix d'achat initial.

Profits ou pertes nets réalisés sur les placements – Profits enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou à la radiation des placements, exclusion faite de la variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements de capital de risque et des placements de financement subordonné.

Ratio d'efficience de Financement – Mesure de l'efficience avec laquelle BDC engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de financement. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits nets. Un ratio plus faible indique une efficience supérieure.

Ratio d'endettement – Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC. Cette mesure inclut les actions préférentielles classées au passif et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté – Résultat (perte) net, diminué des dividendes sur les actions préférentielles, exprimé en pourcentage du capital social ordinaire moyen. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, le cumul des autres éléments du résultat global, et les participations ne donnant pas le contrôle. Il exclut également les Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR), la division Technologies propres et le Programme de crédit aux entreprises (PCE).

Swaps de devises – Contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

Swaps de taux d'intérêt – Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

Titres adossés à des créances mobilières – Titres créés après titrisation d'un groupe d'actifs. Par exemple, les titres achetés par BDC comprennent des titres à terme canadiens notés AAA garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements – Montant porté au compte de résultat découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.





bdc*
financement.
conseil.
savoir-faire.



bdc.ca